



mini-loto		29 Séries émises—90,000 chacune		4e COURSE 25 AVRIL 1974			RÉSULTAT			
	12716	POSSIBILITE DE: 29 GAGNANTS DE \$5,000.		ORDRE:	\$2,165.20	PRIX 62	A	B	C	D
	2716	232 GAGNANTS DE \$500.		DÉSORDRE:	\$58.70	2285	2	1	6	3
TIRAGE 04 VENDREDI 26 AVRIL 1974	716	2349 GAGNANTS DE \$100.		VENTES TOTALES: \$559,343.00						

DES FOIS, QUAND TOMBE LE SOIR, J'AI
LES JAMBES MOLLES... MAIS ENFIN!

... SUIVANTE !

GRED

SUITE DE LA PAGE A 1

Danielle Ouimet, à qui on a coupé une "l" en inscrivant son nom sur le trophée qu'on lui a remis, a répété ce qu'elle a déjà dit: "Les journalistes ont des tas de journaux à remplir, il faut comprendre qu'ils soient obligés d'inventer de temps en temps — et il ne faut pas en faire de drame". (Je ne la cite pas très exactement.

C'était en effet Pierre Lalonde.
Janette Bertrand, venue seule,
cette année, était aussi en pleine
forme, volubile et portée aux confi-

Le mot de la fin a été laissé à Jeanne Moreau, Prix Orange de France, qui a rappelé qu'elle a déjà fait deux procès à des journalistes — procès qu'elle a gagnés.

"Il y a une chose que nous n'avons pas faite aux dernières élections. Nous ne sommes pas retournés à la base. On a eu une indigestion de théories parce qu'il y avait trop de cuisiniers.

Debout devant son bureau, celui que Marcel Pepin a déjà décrit comme le plus grand ministre du Travail du Québec n'apparaît pas en effet comme un personnage d'une race maudite. Il est beau. Il est fier. Il est attachant. Comme ces chefs de tribus qui allaient mourir au combat avec leurs guerriers. Comme le Dernier des Mohicans...

En fait, M. Stanfield affirme qu'il n'a pas demandé le retrait de la candidature de M. Décarie. Il soutient que M. Décarie a demandé lui-même à le voir, ce qui a été fait à sa résidence d'Ottawa.

M. Décarie, selon M. Stanfield, a été candidat de bonne foi, mais devant la réaction dans certains journaux, il a tout de suite songé à se retirer en tenant à expliquer au chef pourquoi il avait agi ainsi.

Au départ, le congrès de Trois-Rivières promet d'être sans doute l'un des plus importants tenus par les conservateurs depuis longtemps. Parmi les inscriptions nouvelles, il y a lieu de noter les noms de MM. Mario Beaulieu et Christian Vien, le premier étant ancien ministre unioniste et principal organisateur de Daniel Johnson dans la campagne de 1966, le second ayant été aussi un organisateur important de l'Union nationale.

SUITE DE LA PAGE A 1

teurs, les représentants de l'organisation et les militants conservateurs. C'est un effort d'intégration des divers éléments du parti.

Le trop long jam-session du Ville-Emard Blues Band

par Christiane BERTHIAUME

Le spectacle, hier soir, a commencé avec une demi-heure de retard et l'entracte est arrivé une heure et demi après le début de la présentation (pour des questions d'heure de tombée, je n'ai pu rester jusqu'à la fin mais, comme d'habitude, le VEBB était parti pour jouer pendant des heures).

Les premières pièces ont été intéressantes. "Octobre en février", "Sainte-Mélanie Blues", une chanson de Christian Saint-Rock, une pièce musicale de Pierre Nadeau, entre autres, promettaient un excellent spectacle. Un peu plus tard, ça c'est "décoré" comme dirait Charlebois.

La musique, les chansons du VEBB sont souvent plus qu'intéressantes: bonnes. Il manque toutefois au groupe la rigueur, la structure, l'ordre et la discipline qu'à 18 il est difficile d'obtenir mais qui feront la totale réussite de leur entreprise.

Quoiqu'il reste le seul groupe au Québec à présenter une musique d'une telle qualité, le VEBB n'est pas sans défaut et pour atteindre les buts qu'il s'est fixé (ni plus ni moins que les carrières québécoise, canadienne, européenne et américaine) il devra en corriger quelques-uns.

Cela ressemble trop encore à un long jam-session de plusieurs heures, avec toutes les imperfections et les idées géniales que cela comporte toujours.

AUJOURD'HUI

Minimum: 35° — Maximum: 60°
Généralement ensoleillé

DEMAIN

Généralement ensoleillé

REGIONS

Régions	Ensemble	Ensemble	Ensemble	
Saint-Maurice	30	50	Averses	Généralement ensoleillé
Outaouais	35	60	Géné. ensoleillé	Généralement ensoleillé
Laurentides	35	60	Géné. ensoleillé	Généralement ensoleillé
Cantons de l'Est	30	55	Géné. ensoleillé	Généralement ensoleillé
Québec	30	55	Géné. ensoleillé	Généralement ensoleillé
Rimouski	25	50	Ensoleillé, puis averses	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	30	50	Averses	Généralement ensoleillé
Baie-Comeau	25	50	Ensoleillé, puis averses	Ensoleillé
Sept-Îles	25	50	Ensoleillé, puis averses	Ensoleillé
Gaspé	25	50	Ensoleillé, puis averses	Ensoleillé

ALLOQUED/HUM

		Min	Max
Colombie-Britannique	Enseigné	40	57
Alberta	Dégagement	35	55
Saskatchewan	Averses	50	65
Manitoba	Averses	45	65
Nouveau-Brunswick			
Nouvelle-Écosse	Enseigné	32	50
Île-du-Prince-Édouard	Enseigné	31	48
Terre-Neuve	Dégagement	43	25
Ontario			

(Ces chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum la nuit dernière)

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles
des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations pri-
viliées à LA PRESSE sont également réservés. Copies de la deuxième classe — Enregistre-
ment numéro 1400. Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$115	REDACTION	874-7272
Lundi au vendredi	1 00	EDITORIAL	874-7070
Samedi seulement	0 35*	PROMOTION	874-7100
		RELATIONS DE TRAVAIL	874-7383
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		PETITES ANNONCES	
Nombre de semaines		Commandes	874-7111
par porteur:	26 1 26 52	du lundi au vendredi, 9h à 17h	
- Lundi au samedi	\$1380 \$2760	Pour changer ou annuler	874-7205
- Lundi au vendredi	1200 2400	du lundi au vendredi, 9h à 16h30h	
- Samedi seulement*	910 1820		
par courrier:		GRANDES ANNONCES	
- Lundi au samedi	\$26 00 \$52 00 \$104 00	Détails	874-7300
- Lundi au vendredi	1950 3900	National, Télé-Presse, Vacances,	
- Samedi seulement	910 1820	voyages	874-7306
* Minimum de 26 semaines		Carrières et professions,	
Côte-Nord, par avion,	0 40¢	nominations	874-7320
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 20h (Samedi: 8h à 17h)		COMPTABILITÉ	
874-6911		Grandes annonces	874-6892
		Petites annonces	874-6901

SUITE DE LA PAGE A 1

fait et ce n'est pas comme la politique. Moi, je suis comme l'amateur de golf. Je suis un mordu de la politique. Ils m'ont opéré cinq fois et ils n'ont jamais été capables de m'enlever le virus de la politique."

À TOUTE PERSONNE RETRAITÉE

En raison des difficultés postales présentes, nous avons pris des dispositions pour que les prestations du 1er mai 1974 soient déposées au bureau de votre ancien employeur. Le Service du Personnel de cette Société assumera la responsabilité de vous remettre votre chèque. Veuillez directement contacter ce Service pour toute autre information.

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
COURS D'ÉTÉ 1974

SESSION "A"		<i>Cours du soir</i>	debut: 13 mai
ANTHROPOLOGIE 901			MATHEMATIQUES 103
FRANÇAIS 902			MATHEMATIQUES 105
FRANÇAIS 302			PHILOSOPHIE 101
FRANÇAIS 231			PHILOSOPHIE 301
FRANÇAIS 221			PSYCHOLOGIE 101
HISTOIRE 972			PSYCHOLOGIE 901
MATHEMATIQUES 101			SC. RELIGIEUSES 919
		SOCIOLOGIE 960	
SESSION "B"		<i>Cours du soir</i>	debut: 17 juin
ANTHROPOLOGIE 902			HISTOIRE 924
FRANÇAIS 202			PHILOSOPHIE 201
FRANÇAIS 402			PHILOSOPHIE 401
FRANÇAIS 122			PSYCHOLOGIE 201
GÉOGRAPHIE 901			PSYCHOLOGIE 903
		SOCIOLOGIE 962	
SESSION "C"		<i>Cours du jour</i>	debut: 25 juin
ART 103			GÉOGRAPHIE 221
BIOLOGIE 921			MATHÉMATIQUES 001
CHIMIE 111			MATHÉMATIQUES 203
ECONOMIQUE 920			MATHÉMATIQUES 307
FRANÇAIS 102			PHYSIQUE 111
FRANÇAIS 929			POLITIQUE 941
		SOCIOLOGIE 972	

N.B. Dernière session des cours du B.A. — Cours offert: FRANÇAIS A355, en plus de
cours équivalents au niveau collégial.

Renseignements, prospectus, inscription:

Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1M3 Tel.:

Tel.: 381-4293

pour devenir

MILLIONNAIRE

participez au concours

"Les Millionnaires du dimanche" dans **Dimanche-Matin**

Dans le métro, une ligne "rouge" inutilisée...

par Jacques GAGNON

Le chef de division Louis Beaupré, du Service d'incendie, est l'une des rares personnes à connaître le numéro magique de trois chiffres qui permet de communiquer avec les pompiers à partir des téléphones qu'on retrouve dans les tunnels du métro.

Le chef Beaupré a appris ce numéro par hasard, à l'occasion de l'incendie à la station Henri-Bourassa, le 9 décembre 1971.

Lors de l'incendie du 23 janvier dernier, M. Beaupré se souvenait toujours du numéro, mais avant de téléphoner à la centrale du Service d'incendie, pour donner la deuxième alerte, il a vérifié auprès d'un employé de la Commission de transport. Ce dernier lui a confirmé qu'il avait le bon numéro.

Quelques minutes plus tôt, ce jour-là, le pompier Michel Lefebvre avait découvert que ces téléphones permettaient de communiquer avec la centrale des pompiers. C'est un employé de la Commission de transport qui le lui avait indiqué.

"Je ne savais pas le numéro", a avoué le pompier, en réponse à une question du juge Roger Lagarde, qui

préside la commission d'enquête sur cet incendie.

On sait qu'aucun des autres pompiers interrogés jusqu'à maintenant ne savait qu'il était possible de communiquer avec la centrale du Service d'incendie à partir du tunnel du métro.

D'un autre côté, le chef de division Beaupré ne voit pas la nécessité d'une entente spéciale entre la Commission de transport et le Service d'incendie. Pour lui, le métro est un endroit comme tous les autres endroits où les pompiers peuvent être appelés à se rendre.

Il est d'avis que le jour où les pompiers disposeront de prises d'eau dans le métro, éteindre n'importe quel feu deviendra une opération facile. "Même les gens du métro pourront les éteindre", a-t-il commenté.

Dans un autre ordre d'idées, le pompier Jean-Claude Jacques et les trois membres de son équipe qui ont participé au sauvetage héroïque de deux employés de la Commission de transport, ont été chaleureusement félicités par le juge Lagarde.

La station Rosemont était devenue un véritable enfer lorsqu'ils ont sorti les deux hommes.

Le métro qui fait voyager l'avocat...

par Jacques GAGNON

Avant même d'avoir rencontré un seul des ingénieurs du Bureau du transport métropolitain, qui sont les experts locaux, le procureur de la commission d'enquête sur l'incendie du 23 janvier dans le métro de Montréal, Me Jacques Marchessault, s'est rendu à New York, en début de semaine, pour y interroger les experts du métro de cette ville.

Me Marchessault a d'ailleurs demandé un budget de \$40,000 pour se rendre interroger des experts en métro un peu partout dans le monde.

Lors de son voyage à New York, le ministre de la Justice ne lui avait pas encore accordé son budget. "On considérait ma demande comme favorable. C'est probablement la grève de la poste qui retarde l'arrivée de la confirmation", a-t-il répondu à une question de LA PRESSE.

C'est Me Marchessault lui-même qui a abordé le sujet des experts du Bureau du transport, en parlant d'une série d'articles que LA PRESSE a publiés sur le métro, du 15 au 20 avril.

Cette série de 20 articles, dont le titre était "Le plus beau métro du monde", faisait notamment le point sur les transformations et améliorations qui seront apportées au métro actuel et au métro de la phase II.

Au cours de la 17e journée des audiences de la commission d'enquête, hier, Me Marchessault a commencé par demander s'il y avait moyen de prendre connaissance des documents que les journalistes ont obtenus.

Le juge Roger Lagarde, qui préside l'enquête, s'est également montré intéressé, en ajoutant que s'il y a des transformations en voie d'exécution,

cela pourrait lui éviter de faire certaines recommandations.

"Si c'est déjà tout trouvé, ça pourrait sauver pas mal de temps", a poursuivi un avocat.

"Ça pourrait même mettre un terme à l'enquête", a commenté Me Gérard Beaupré, procureur de la Communauté urbaine de Montréal.

Comme les informations de LA PRESSE semblaient provenir du Bureau du transport métropolitain, le juge Lagarde a demandé à Me Beaupré d'essayer d'obtenir les documents à l'origine des textes.

Une bonne idée

Au début de l'après-midi, Me Beaupré revenait avec les nouvelles suivantes: "Les journalistes ont eu l'excellente idée d'aller aux bonnes sources et ont obtenu des renseignements grâce à des entrevues avec différentes personnes du Bureau de transport métropolitain."

"J'invite mon confrère à y aller dès qu'il en sentira le besoin", d'ajouter Me Beaupré à l'intention de Me Marchessault.

Me Beaupré a ensuite expliqué qu'il n'y avait pas eu de documents transmis à LA PRESSE et que les informations avaient été obtenues au cours d'entrevues avec quatre ou cinq personnes de différentes spécialités.

Le juge Lagarde a donc demandé que ces personnes soient convoquées pour le 6 mai.

A l'ajournement, hier après-midi, Me Marchessault a reconnu n'avoir pas encore rencontré les ingénieurs du Bureau du transport métropolitain, qui sont des experts en construction de métro.



Hier, les postiers dansaient.

photo Armand Troitler, LA PRESSE

Les Postes fonctionneront normalement d'ici dix jours

par Madeleine BERTHAULT

Pour les postiers de Montréal le conflit s'est terminé par une marche triomphante du Palais du Commerce où ils venaient de voter le retour au travail, jusqu'au bureau de poste central; cependant il faudra une dizaine de jours avant que la situation redevenue normale.

En effet, c'est à quelque 20 millions de pièces postales que l'on évalue l'accumulation du courrier de première, deuxième et troisième classes, pour la seule région de Montréal.

Pour le tri et la distribution, priorité est donnée aux enveloppes contenant les chèques d'allocation familiales et autres allocations gouvernementales. Le tri a commencé dès le retour au travail, soit hier au début de l'après-midi. Le tri de nuit et de fin de semaine se fera comme à l'accou-

tumée, et dès lundi matin commencera la distribution.

Hier matin, les 4,000 membres du local de Montréal du syndicat des postiers du Canada s'étaient réunis au Palais du Commerce pour voter sur le retour au travail après avoir pris connaissance de l'entente de principe intervenue entre leurs dirigeants syndicaux et le gouvernement.

Leur président M. Marcel Perreault a expliqué les termes de l'entente sous les ovations et les cris de victoire des postiers: "Vous venez de gagner, non seulement pour vous, mais pour tous les employés à plein temps et à temps partiel, y compris les facteurs, la pleine sécurité d'emploi et de salaire, en dépit des changements technologiques prévus... Et ce n'est pas le ministre des Postes, M. André Ouellet qui s'y est engagé, mais le

Conseil du Trésor du Canada". Ova-

tion, debout... "Ce conflit fut une bataille pour le respect des travailleurs et de la convention collective. Vous vous êtes tenus debout, vous avez gagné", a ajouté M. Perreault dans l'euphorie générale.

L'entente qui met fin au conflit des Postes contient les recommandations du médiateur Eric Taylor et les "garanties écrites appropriées" qui sont en fait les conditions de retour au travail. Cette entente est signée conjointement par le Conseil du Trésor du Canada (qui représente la Reine), par le sous-Procureur général du Canada, M. Walter L. Nisbet (pour le Procureur général) et par le Conseil des Unions des Postes. Nulle part n'apparaît la signature du ministre des Postes M. Ouellet.

Rappelons que c'est là ce que demandaient les postiers qui disaient n'avoir pas confiance dans la signature du ministre.

Par ailleurs, selon les termes de l'entente, aucune mesure disciplinaire ne sera prise contre quiconque et toute demande d'injonction actuelle devant quelque tribunal canadien que ce soit touchant le conflit, sera retirée. Précisons ici qu'il n'y a qu'à Montréal que fut logée une requête en injonction. C'est par des cris de joie et de victoire que les postiers ont reçu cette nouvelle...

Selon les dirigeants syndicaux des postiers de Montréal, "la voie est maintenant ouverte à la vraie négociation". En effet, tout n'est pas réglé mais certaines choses sont en voie de l'être. Ainsi, la question de la classification des opérateurs des machines codificatrices, qui fut à l'origine du conflit surtout à Montréal, sera étudiée par une commission présidée par le médiateur Eric Taylor et non pas par un comité de main-d'œuvre qui consulte les gens impliqués mais n'en tient pas compte...

Rappelons que c'est à Montréal que le mouvement de grève avait commencé le 10 avril à la suite du congédiement de quelques postiers qui protestaient contre l'installation du code postal en portant des chandails illustrant leur opposition. Par la suite, les postiers des autres provinces ont débarré pour appuyer leurs confrères de Montréal.

Nous sommes à l'heure avancée!

par Denis VINCENT

Puisque le monde redevient normal, il est temps de remettre nos montres, horloges et coucou à l'heure avancée. L'opération doit se dérouler ce soir à minuit. Il s'agit en somme d'emprunter une heure que nous remettrons sans intérêt en octobre quand le temps sera revenu de retourner en arrière.

Tout le monde le fait. Mais non! Nous avons découvert, en pleine nature, près de Montebello, un petit village privé, qui reçoit 72 enfants de 8 à 18 ans. La moitié sont des Québécois, les autres viennent de l'Ontario, des États-Unis, des Antilles et même d'Amérique du sud.

A cet endroit, on a décidé, dès l'ouverture du collège en 1938, de rester à l'heure avancée à l'année longue. L'opération est facilitée du fait que les pensionnaires, les professeurs et les membres du personnel forment une petite communauté isolée, un peu coupée de notre triste réalité.

Toujours à l'heure avancée

Les garçons entrent au collège en septembre, alors que le monde qu'on

dit ordinaire profite de l'heure avancée. Ils quittent le collège en juin, alors que le monde est revenu à l'heure avancée.

Avec une logique toute britannique, les dirigeants du collège n'ont pas vu la nécessité de faire ce que tout le monde fait sans raison apparente: avancer pour reculer l'heure, opération qui revient deux fois l'an comme le veut maintenant la tradition.

Durant l'année scolaire, qui se déroule dans un paysage de vacances, les garçons profitent de chaque minute de soleil des fins d'après-midi. Le programme du collège prévoit d'ailleurs deux heures dehors dans la nature, chaque jour.

Le directeur du collège, M. Thomas Wood, nous apprendra que son collège est reconnu (donc toléré) par le ministère de l'Éducation, qu'il n'est pas subventionné et qu'il n'a pas les problèmes de la Commission scolaire de Montréal pour trouver des élèves.

Et il ne voit que des avantages à vivre toute l'année à l'heure avancée.

Ailleurs

En France, on a également décidé de cesser de jouer avec les horloges pour se brancher définitivement à l'heure avancée. Et depuis le 6 jan-

**MÉDITATION
TRANSCENDANTE**

POUR UNE EXPÉRIENCE
PROFONDE ET ENRICHISANTE
DE TOUS LES ASPECTS
DE LA VIE

CONFÉRENCES D'INFORMATIONS:

DIMANCHE 28 avril - 8 h p.m. Centre St-Edouard 6517, rue St-Denis Métro Beaubien	MARDI 30 avril - 8 h p.m. Centre St-Edouard 6517, rue St-Denis Métro Beaubien
LUNDI 29 avril - 8 h p.m. Hôtel de ville Mtl-Nord 4242, Place de l'Hôtel de Ville Salle du conseil	MERCREDI 1er mai - 8 h p.m. Université du Québec 1180, rue Bleury Local 3200

Entrée libre
Association à but non lucratif
**ASSOCIATION INTERNATIONALE
DE MÉDITATION TRANSCENDANTE**
536 est, rue
Saint-Zotique Tel.: 274-7725

ANCIENS
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
RÉGION DE MONTRÉAL

Vous êtes attendus
au Gala de l'Association
vendredi le 3 mai 1974
à
l'hôtel Bonaventure

20 heures

En raison de l'interruption du service postal, les billets peuvent être obtenus en communiquant avec le comité d'organisation.

**735-5471
738-7486**

Prière de noter:
tenue de ville
C. DESSUREAULT
président

**ASSOCIATION QUEBÉCOISE
DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS**
(section de Montréal)

2e COLLOQUE
SUR
L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS dans sa continuité
(niveau secondaire et Cégep)

GROUPES D'ÉTUDES:
1 — Objectifs et progression
2 — Contenu des programmes
3 — Pédagogie et formation des maîtres
4 — Problèmes professionnels
— Tous les professeurs sont invités quel que soit leur niveau d'enseignement, de la maternelle à l'universitaire.
— Ouvert au grand public, parents, commissaires et administrateurs scolaires sont les bienvenus.

DATE: le SAMEDI 4 MAI 1974

LIEU: Cégep Bois-de-Boulogne (Pavillon Ignace-Bourget)
10555, rue du Bois-de-Boulogne (près de l'Académie et Henri-Bourassa)

DURÉE: de 9 heures 30 à 15 heures 30

INSCRIPTION (incluant un repas): membres 2.00
non-membres \$3.00

SUPEREX • MARANTZ • SONY
TANNOY • RABCO • IMF • JBL
AUDIO TECHNICA • EMPIRE • BOSE
AMCRO • ELAC • CROWN • SUPREX
ESS • TDK • ELAC • CROWN • TANNOY • MARANTZ • SONY • AMCRO • ELAC • CROWN • THORENS
ESS • TDK • ELAC • CROWN • TANNOY • MARANTZ • SONY • AMCRO • ELAC • CROWN • THORENS

Piltronique
CENTRE DE HAUTE FIDÉLITÉ
9343, LAJEUNESSE
MONTRÉAL QUÉBEC
389-1377

Une Encyclopédie des Plantes et des Fleurs

Le guide du JARDIN comporte une abondante illustration en couleurs qui fait son originalité et qui est particulièrement appropriée à son sujet. C'est-à-dire à l'étude des plantes les plus utiles et des fleurs les plus belles que l'on puisse cultiver soi-même. Quiconque a l'ambition, si légitime aujourd'hui, de toucher à l'art des jardins, qui embrasse à la fois le potager, le verger familial, le jardin d'agrément et les fleurs d'appartement, trouvera ici une science botanique précise, sous une forme facile à assimiler. Cultiver, c'est connaître d'abord, puis comprendre et maîtriser. Le royaume des fleurs vous est offert.

Environs 600 illustrations en couleurs \$23.20

les encyclopédies populaires inc.
6596 Boul. St-Laurent — Montréal, Qué., H2S 3C6



Madame Nicole Germain, personnalité bien connue de la télévision, visite la Résidence Saint-Laurent

"En visitant la Résidence Saint-Laurent, j'ai vu comment les gens âgés peuvent profiter de la vie... trouver l'amitié et la camaraderie dans une ambiance chaleureuse et élégante. Ils ont à leur portée toutes les commodités d'un appartement-hôtel sans aucun des soucis que comporte la gestion d'une maison privée. Mais, ce qui est plus important encore, tous m'ont dit combien ils appréciaient l'attention personnelle dont ils font l'objet et la sécurité dont ils jouissent 24 heures par jour."

**Prix, tous frais compris, pour une personne
seulement \$387 par mois!**

Voyez par vous-même ce que la Résidence Saint-Laurent peut vous offrir. Appelez Mme Kay King à 332-3434 et demandez un exemplaire de notre brochure en couleur qui répondra à toutes vos questions ou, pour éviter tout délai, arrêtez en passant.

Vous ne le regretterez pas.

RÉSIDENCE SAINT-LAURENT
115, boul. Deguire, Saint-Laurent, Tél.: (514) 332-3434

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS
directeur de l'information

MARCEL ADAM
editorialiste en chef

L'idéal et la réalité

Les deux armes que veut utiliser le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) pour s'attaquer au Parti civique du maire Drapeau sont parmi les plus essentielles de la démocratie: l'information et la "responsabilisation" (terme nouveau dont on devine le sens). Tout le monde s'entend pour reconnaître que sans information adéquate, il n'existe pas de participation valable. Et que les citoyens qui refusent de prendre en main leur responsabilité sociale assassinent la démocratie chez eux.

Si le RCM peut contribuer au développement de ces deux ingrédients fondamentaux de la vie démocratique, il aura grandement enrichi la qualité de vie des Montréalais. Mais déjà, ses dirigeants doivent se rendre compte de l'ampleur du défi.

Après avoir annoncé leurs intentions et les forces qu'ils représentaient, ils n'ont pu réunir qu'un peu plus de cent personnes à la première "grande assemblée publique" qu'ils tenaient. On peut se douter de leur déception.

C'est dire que les cordes sensibles que le RCM veut toucher dans sa campagne sont encore moins sensibles qu'il ne l'avait prévu. L'information que l'on veut transmettre n'est pas toujours celle que la population veut recevoir; et la responsabilité que l'on veut partager est souvent peu attirante pour les gens qui en ont assez d'être responsables de tout.

De plus, le RCM choisit un cheminement

d'opposition bien difficile: celui qui consiste à présenter un programme pour faire face à des personnes. Au plan municipal, encore plus qu'à d'autres paliers de gouvernement, les personnes ont toujours attiré davantage l'attention que les programmes. Peut-être parce que l'information fut trop pauvre; peut-être parce que les programmes sont idéologiques; peut-être parce qu'on sait mieux approcher les hommes que les idées; peut-être parce que la culture présente fait plus de place aux vedettes qu'aux valeurs.

Pourtant, les conseils de quartier que préconise le RCM méritent sûrement un sort heureux. Car ce sont eux qui peuvent le mieux constituer les bases de l'information et de la participation communautaire.

La vie nomade des gens de la ville ne favorise pas l'expression de l'âme d'un quartier. Malgré tout, la vie de quartier contient tous les éléments qui conservent aux grandes villes leur allure humaine. Dimensions parfois charmantes, sentimentales ou purement extérieures, qui semblent très éloignées de l'engagement politique. Mais elles y conduisent. Pour que les gens d'un quartier aient le goût de s'unir, il faut d'abord leur donner le plaisir de vivre ensemble.

Pour drainer l'engagement des divers quartiers populaires de Montréal, le RCM devra canaliser les désirs du cœur plutôt que les déceptions de l'esprit.

Jean-Guy DUBUC

Les grèves et leurs otages

Les grèves qui ne dérangent personne pourrissent. C'est un fait connu et les exemples pullulent. Pour peu que la partie patronale dispose d'un certain crédit, elle gagne son point. Le nombre ne fait pas toujours le poids contre le capital.

Dans le secteur parapublic et public, comme l'électricité, les transports, le fonctionnarisme, le personnel hospitalier ou médical, c'est l'ensemble de la population qui éprouve des "désagréments" — c'est un euphémisme! — même lorsque les services dits essentiels sont assurés. De plus, en fin de compte, c'est toujours elle qui paie la note.

Mais certaines catégories de personnes en sont atteintes au-delà même de l'essentiel. La grève des postiers, qualifiée d'illégal par le ministre Ouellet, qu'elle soit fondée ou non, a mis en lumière les conséquences souvent tragiques d'un arrêt de travail.

Des hommes, des femmes et des enfants ont souffert et souffriront encore de la faim. Ils ont été acculés à la mendicité. Ce n'était certes pas là le but recherché par les postiers. Non plus que par le gouvernement. Aucune des deux parties n'y gagnent, car l'une et l'autre sont blâmées.

Les syndicats, qui disposent involontairement d'otages comme les assistés sociaux, les gènes-petit ou les malades, possèdent un impact très fort.

Le gouvernement se retrouve chaque fois dans un dilemme: ou il cède rapidement et alors il fera face à la surenchère; ou il durcit ses posi-

tions et partage avec les syndicats l'odieuse de la situation. Il tente d'ailleurs de rejeter le discrédit entier sur les syndiqués.

Quand, dans un pays occupé, l'ennemi exécute des otages pour assurer sa victoire, il est l'objet du plus dur mépris. Et cette tactique cristallise les résistances à son égard. Personne ne peut rester insensible devant l'utilisation, voulue ou pas, des personnes les plus faibles et les plus démunies de la société.

Les syndiqués défendent leur pain en l'enlevant de la bouche des autres, disent les tenants de l'ordre établi, même de l'ordre établi injustement. Les syndiqués rétorquent qu'ils ne tiennent pas à grossir les rangs des assistés sociaux et que les gouvernants pourraient prévoir ces situations et les éviter.

On peut renvoyer les deux parties dos à dos, mais en arrière-plan, il y a toujours ces gens qui ont faim, qui doivent subir l'humiliation de tendre la main. Et cela, dans un monde qui se veut juste.

Les plus beaux principes n'ont jamais prévalu contre la faim. Ventre affamé n'a pas d'oreilles. Les législateurs devraient tendre à équilibrer les forces en présence dans les conflits ouvriers.

Les syndicats doivent se garder d'user trop rapidement de moyens extrêmes. Les otages innocents ont toujours la faveur populaire.

Si j'avais l'estomac dans les talons, il y aurait grand danger que ma conscience sociale ne l'y rejoigne vite!

Claire DUTRISAC

Les événements de Lisbonne

Même aux jours les plus glorieux de la dictature du président Salazar, le Portugal n'a pas éprouvé les rigueurs du régime excessivement autoritaire du général Franco. Le Portugal n'est pas l'Espagne. La dictature de Salazar avait une teinte paternelle qui n'a jamais caractérisé le style du Caudillo. L'exécution, au début de mars, de Salvador Puig Antich, jeune anarchiste garrotté à la prison de Barcelone, a fourni une preuve supplémentaire, s'il en fallait une, de l'intransigence d'un régime totalitaire qui se maintient contre vents et marées depuis 1939.

Mais c'est du Portugal qu'il s'agit aujourd'hui. L'éloignement forcé du président de la République, Caetano Tomaz, et du président du Conseil, Caeetano, héritiers de Salazar, à la suite d'un soulèvement de l'armée, annonce-t-il l'effacement définitif du régime corporatif fondé par Salazar en 1932?

Beaucoup d'hypothèses et d'interprétations contradictoires circulent en ce moment sur le sens de ce mouvement, et surtout sur les intentions réelles du général de Spínola, inspirateur sinon auteur du coup d'Etat. Ce qu'on croit savoir, c'est que l'action de la junte a été saluée par des explosions de joie à Lisbonne, que le nouveau régime promet la fin de la censure de la presse, que les prisonniers politiques seront libérés, que des élections libres auront lieu au moment propice.

Le déplacement d'autorité en l'occurrence intéresse deux théâtres différents: la métropole et les colonies. Et il est patent que l'enthousiasme de Lisbonne devant l'effondrement du régime n'est pas partagé par les porte-parole du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola, colonie portugaise. Le fait que le général de Spi-

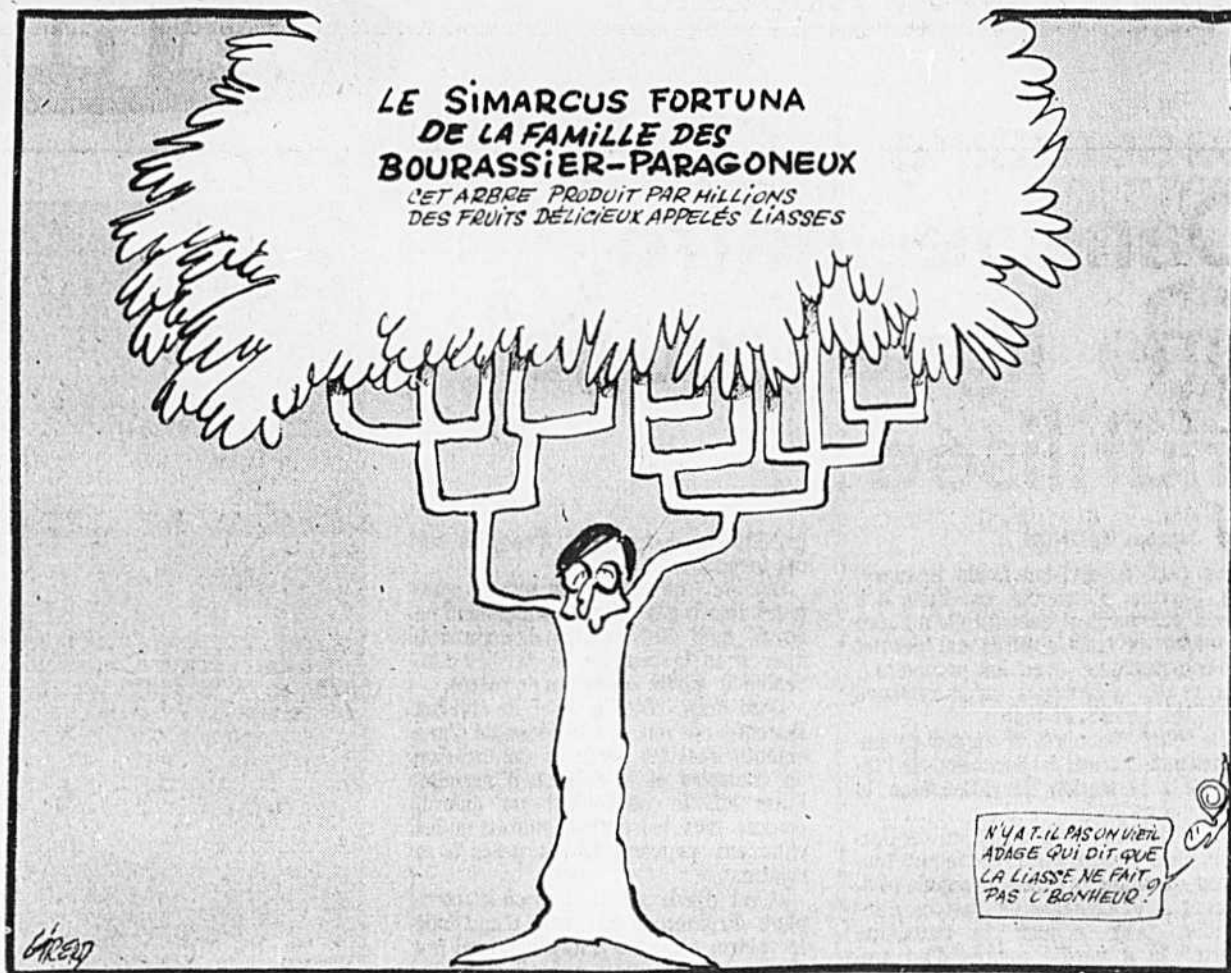
nola, conspirateur du coup d'Etat, ait dénoncé la guerre coloniale, dans un livre qui a connu un certain retentissement, n'a pas désarmé les mouvements de libération de l'Angola, qui voient toujours en lui l'un des plus violents criminels des généraux portugais.

La rigueur de ce jugement, si justifiée qu'on puisse la supposer, n'interdit pas de penser que les plus conscients des dirigeants portugais aient pu avoir la révélation soudaine que la victoire militaire était devenue impossible contre les insurgés. Ce ne serait pas la première fois que les stratégies classiques ont dû renoncer à mater la guérilla.

Il y a un paradoxe intéressant lié à toute cette histoire. C'est que les colonies portugaises, restaient, avec l'Afrique du Sud, quelques-unes des rares colonies africaines à n'être pas parvenues à l'émancipation. Or, on sait quel poids les Nations unies ont jeté dans la balance chaque fois qu'il s'est agi de prendre parti pour des peuples de couleur contre des blancs (alors qu'elles n'ont jamais levé le petit doigt en faveur de blancs opprimés par des blancs, ni en faveur de peuples de couleur opprimés par d'autres peuples de couleur).

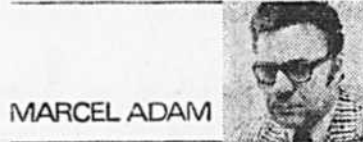
Même les partenaires du Portugal au sein de l'OTAN (dont le Canada) n'ont pas su ou pas voulu intervenir (dans l'état actuel de nos informations) pour que cesse un type anachronique de rapports entre colonisateurs et colonisés. "Affaire purement intérieure", comme disent certains, les événements de Lisbonne pourraient avoir une influence durable sur l'évolution future de l'Angola et peut-être de toute l'Afrique australe.

Guy CORMIER



(Droits réservés)

Si l'Etat copie le secteur privé, d'où viendra l'exemple?



MARCEL ADAM

Le conflit des Postes est réglé depuis hier matin. Il aura fallu une grève illégale, deux semaines d'interruption du service postal, les souffrances de milliers de défavorisés privés de leur unique ressource, des pertes de dizaines de millions de dollars pour arriver à quoi? A faire ce qui aurait dû être fait depuis longtemps: parler, discuter, négocier pour en arriver à l'entente qui vient d'être conclue.

J'écouterai, dimanche dernier, à la télévision, le débat entre le ministre Ouellet et un représentant de l'union des postiers. Tous deux s'exprimaient calmement avec apparemment beaucoup de franchise. Après une heure d'échanges entre les deux parties, il ressortait clairement que le problème majeur dans ce conflit était attribuable à un manque de communication.

Or on sait que là où les communications sont imparfaites ou absentes, c'est la méfiance — source de tous les malentendus et de tous les conflits — qui s'instaure.

J'admets — encore que ce soit souvent indéfendable — que dans l'entreprise privée les communications entre la direction et le syndicat soient généralement réduites au minimum, sous prétexte qu'il est de bonne guerre de ne pas montrer son jeu, qu'une bonne stratégie doit être fondée sur le secret et la surprise. Et la partie patronale justifie ordinairement cette attitude en invoquant l'apreté de la concurrence, qui l'oblige à manœuvrer avec le maximum de prudence et de discrétion.

Mais ces stratégies dissimulent très mal un fait patent: le manque total de confiance réciproque, à cause de la mauvaise foi que cha-

que partie prête à l'autre copieusement et exclusivement.

Mais comment peut-on admettre que l'Etat-employeur, dans ses rapports avec ses citoyens-employés, prenne exemple des mœurs qui ont cours dans le secteur privé, lui qui ne peut invoquer les mêmes prétextes pour le faire?

Dans un monde de tensions, de conflits, de mensonges, de reniements, d'où viendra l'exemple de la vérité, de la fidélité aux engagements et de l'apaisement, sinon de l'Etat?

Si l'Etat ne se donne pas en modèle de limpidité et de bonne foi, s'il se comporte comme un patron ordinaire qui croit nécessaire à sa survie ou à sa prospérité, de recourir à tous les moyens qui lui permettront d'atteindre ses fins, n'accrédite-t-il pas lui-même ces mœurs, ne les légitime-t-il pas? Alors ne se rend-il pas indigne d'être le principe d'ordre et de justice qui doit arbitrer les conflits entre les différents groupes d'intérêts?

Revenons au conflit des Postes. Le fond du litige était l'introduction de techniques modernes qui, aux yeux des postiers, menaçaient leur sécurité d'emploi ou de salaire. Les postiers voulaient négocier ces changements technologiques, le ministère, invoquant la loi, consentait tout au plus à en discuter avec eux.

Alors les choses se sont gâtées dans les relations de travail et dans le service aux citoyens; et elles ont dégénéré en cette désastreuse grève qui vient de prendre fin.

Qui croira que cette entente, obtenue à la faveur de la grève, n'aurait pas pu être obtenue plus tôt, à l'occasion de pourparlers normaux? Pourquoi aura-t-il fallu une grève illégale et certains accommodements hypocrites avec la justice pour finalement s'entendre en contournant cette loi de la fonction publique qui, apparemment, empêchait à tout prix — y compris celui

que les Canadiens viennent de payer — de négocier ce qu'on vient de négocier et que l'on continuera de négocier jusqu'à entente finale?

Si les lois doivent être violées — même par l'Etat — pour que la justice et la paix sociale trouvent leur compte, c'est donc que ce sont de mauvaises lois. Sinon, comment expliquer ce conflit et son règlement?

Si la qualité des lois n'est pas en cause, c'est donc la bonne foi qui l'est.

Cette absence de bonne foi empoisonne, chez nous, tous les rapports patronaux-ouvriers, aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public.

Je ne suis pas de ceux qui absolvent aveuglément les syndicats à cet égard. Je n'en suis pas aujourd'hui et je n'en étais pas hier comme syndiqué. Mais je n'absous pas inconditionnellement non plus les patrons et l'Etat-employeur. J'ai trop vu d'abus de part et d'autre pour me refuser tout discernement.

Mais si j'admets — sans m'y résigner — que dans le secteur privé la méfiance et la mauvaise foi constituent généralement la toile de fond des relations patronales-ouvrières, j'admets difficilement que le secteur public doive fatalement être affligé de ces tares. Mais encore l'Etat doit-il donner lui-même l'exemple, plutôt que de suivre l'exemple de ce qu'il y a de plus détestable dans le secteur privé.

C'est-à-dire s'efforcer d'être un modèle de franchise, de bonne foi, d'humanité, en d'autres mots tenter de démontrer, en les respectant lui-même, que ses lois ouvrières sont bonnes et applicables, de faire la preuve que la concertation n'est pas un vain mot, qu'elle est un facteur essentiel de la paix sociale.

Si l'Etat n'entreprend et ne réussit pas cela dans les domaines où il peut agir directement et tracer la voie, ses seules lois feront bien peu pour empêcher les citoyens de faire ce qu'il fait lui-même.

ce que pense LE LECTEUR

Comment Air Canada forme des séparatistes

Au Directeur d'Air Canada
Place Ville-Marie
Montréal

Je suis confortablement assis dans un avion d'Air Canada, vol 210, entre Ottawa et Montréal. Confort physique bien entendu, car le moral est dans l'inconfort le plus total. Salutations unilingues anglaises, annonces unilingues anglaises, renseignements unilingues anglais, tout le long du vol. Bon Dieu de Bon Dieu, quel effort pour garder son sang-froid! Une compagnie nationale, en partance de la capitale nationale, dans un pays qui se dit bilingue.

Le maire Jones de Moncton n'a pas à se donner tant de mal avec son procès sur les langues officielles; il n'y en a visiblement qu'une, c'est assez clair. Et mon voisin de droite qui me dit dans un bel anglais ontarien: "Vous parlez français? C'est très utile de connaître deux langues. Malheureusement, je n'ai jamais appris le français."

Je garde toujours mon sang-froid; je lui souris et l'encourage, dans sa langue: ce n'est pas tout le monde qui a l'occasion (j'ai dû me retenir pour ne pas dire obligation) d'apprendre deux langues! Le temps passe. Nous sommes toujours dans les nuages. Tout va bien à bord.

Je commence justement à me sentir un peu plus calme lorsque mon voisin de droite m'interrompt de nouveau: "J'ai lu que le Québec voulait faire du français la seule langue officielle de cette province. C'est très regrettable. Les Québécois ne se rendent pas

compte comment il est important de connaître l'anglais lorsqu'on est obligé de voyager par exemple." Là je me cale, et je me mords sept fois la langue avant de dire: "Yes!" Devant tant d'incompréhension, toute explication demeure inutile.

On approche de Montréal. Le personnel unilingue anglais fait enfin un tout petit effort. On annonce dans un français lu et à peine compréhensible que l'on va bientôt atterrir à Montréal. L'atterrissage se fait sans heurt. On fait encore quelques annonces, toutes, toutes, toutes en anglais seulement. Et ça, au Québec! Décidément on s'acharne à m'en faire voir de toutes les couleurs aujourd'hui. J'en suis malade, malade! Qui sont les responsables d'une telle insulte? Les dirigeants d'Air Canada? Le personnel affecté à ce service? Le gouvernement fédéral? En tout cas, une chose m'apparaît clairement. Si j'étais Québécois, aujourd'hui je serais devenu séparatiste.

Melvin GALLANT
45, rue ROCKLAND
Moncton, N.-B.

Re-Résidence Dorchester

Madame Dutrisac,

Permettez-moi de vous dire que les patients du Dr Danais à la Résidence Dorchester, ont été stupéfaits et profondément bouleversés et consternés par ce que vous avez écrit à son sujet, car il n'est pas exagéré de dire qu'ils le considéraient comme leur "Bon Dieu".

Pour ma part, je trouverais immoral de me taire, car ce que vous avez

écrit est à cent lieues de la vérité. Je me dois donc d'abord, au nom de la justice, de l'amitié que je lui porte et aussi au nom de ces nombreux patients qui l'aiment, de rétablir la vérité à son sujet, et j'espère ainsi, si possible, amoindrir un peu le mal fait à ce vrai médecin et à sa famille.

Non seulement le Dr Danais sourit, dit bonjour, mais le plus souvent, lorsqu'il examine ou parle à un malade, il s'assoit sur le bord de son lit, lui tient souvent la main. C'est un homme extrêmement chaleureux et même, parfois, certains patients en abusent (...)

Tout le monde le sent tellement disponible que nous, les infirmières et les aides, nous allons naturellement à lui pour nos multiples petits "bobos". Ce n'est pas sa fonction de nous ausculter, examiner, conseiller, mais il le fait toujours et nous n'avons jamais l'impression de le déranger. Il ne compte pas son temps, il lui arrive souvent de passer une partie de ses soirées à la Résidence. Encore récemment, il est resté jusqu'à minuit parce qu'il était inquiet d'une patiente.

Madame Dutrisac, les calomnies odieuses contenues dans votre reportage auraient-elles circulé dans une cervelle d'infirmerie assoiffée d'une petite vengeance personnelle? Parmi vos informatrices, y en avait-il une qui avait intérêt à s'accorder ce petit plaisir? "La vengeance est douce au cœur de l'infirmerie". Si un jour, chère madame Dutrisac, vous avez besoin des services d'un disciple d'Esculape, je vous souhaite d'avoir la chance de tomber sur un médecin aussi consciencieux et compétent que l'est le Dr Danais.

Tessa LEVESQUE
Infirmière à la Résidence Dorchester

pleins feux sur l'actualité

la semaine
revue
et résuméePAR REGINALD
SPINHABER

TANDIS que le gouvernement fédéral du Canada annonçait sans précisions son intention de sévir contre les nombreuses entreprises commerciales qui accroissent spectaculairement leurs bénéfices en utilisant l'inflation comme écran de fumée, toutes les principales compagnies pétrolières d'Amérique du nord ont révélé cette semaine quelles avaient majoré leurs profits de quelque soixante-dix pour cent en moyenne durant le premier trimestre de 1974 comparativement à la période correspondante l'an dernier.

Loin de s'en excuser auprès des consommateurs appauvris par l'incessante hausse du coût de la vie, la plupart des hommes d'affaires responsables ont allégué que ces marges de profits suffisaient à peine pour défrayer le coût de leurs recherches et autres investissements nécessaires à l'expansion future de la production des hydrocarbures.

Le Chah d'Iran accuse

Loin d'endosser ces explications, un porte-parole des pays producteurs de pétrole brut, le Chah d'Iran, s'est dit d'avis que les compagnies pétrolières abusent du public et il a pressé les gouvernements occidentaux de prendre des mesures correctives, ajoutant que, dans la négative, les producteurs de brut auraient tort de s'abstenir d'augmenter encore leurs propres tarifs de vente aux compagnies pétrolières occidentales.

Reprise du travail
aux Postes et ailleurs

D'intenses pourparlers entre des négociateurs gouvernementaux et ceux des trieurs postaux, pompiers d'aéroports et pilotes maritimes du Saint-Laurent ont abouti tour à tour à la reprise générale du fonctionnement de la Poste canadienne, du trafic aérien et de la navigation entre Montréal et l'embouchure du fleuve.

Le conflit postal, qui avait éclaté à Montréal voici quinze jours, a causé des situations pénibles parmi des citoyens qui n'ont pu recevoir divers chèques d'allocation. L'Association nationale des commerçants indépendants a annoncé une poursuite de \$100 millions en dommages contre les autorités fédérales.

Coup d'Etat au Portugal

C'est en promettant des élections libres, en libérant des prisonniers politiques, en abolissant la censure de la presse et surtout en dénonçant treize années de violente répression du nationalisme dans les riches colonies africaines du pays qu'une junte militaire a renversé sans graves effusions de sang le gouvernement du Portugal, exilant le premier ministre Marcello Caetano et semblant mettre fin au régime semi-féodal qui prévalait depuis quarante-deux ans.

Le général Antonio de Spínola, 64 ans, est à la tête de la junte dont l'orientation paraît ajouter à la précarité des derniers régimes de suprématie blanche en Afrique, dont l'Afrique du Sud et la Rhodésie.

Conseiller de M. Brandt
arrêté pour espionnage

Un proche conseiller de M. Willy Brandt, premier ministre de l'Allemagne de l'Ouest, a été arrêté pour espionnage au profit du gouvernement communiste de l'Allemagne de l'Est.

Le suspect, qui aurait immédiatement reconnu être un officier de renseignement, avait demandé l'asile politique aux autorités de Bonn dix-huit ans auparavant.

Divers

Un ex-ministre canadien du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a déclaré que, exception faite pour l'industrie de l'automobile, les exportations de produits finis au pays n'ont pratiquement pas augmenté en volume depuis onze ans.

En France, l'actuel ministre des Finances, M. Valéry Giscard d'Estaing, gaulliste modéré, et le secrétaire-général du parti Socialiste, M. François Mitterrand, prendraient l'avance sur leur dix concurrents dans la course à la présidence. L'élection est pour dimanche prochain.

Aux E.-U., des fermiers ont entrepris d'abattre trente mille vaches laitières dans le but avoué d'obtenir une hausse du prix du lait par le biais d'une pénurie. A Washington, des fabricants de téléviseurs ont admis que des centaines d'incendies ont été causés par ces appareils.

Système reconnu par le Canada en 1873

Canada
métrique

6 Les unités de poids et de mesure déterminées arbitrairement variaient autrefois d'un pays à l'autre et constituaient un beau fouillis. En 1670 un prêtre de Lyon proposa un système décimal. L'idée fut acceptée un siècle plus tard en prenant comme unité de base le mètre, équivalant à un dix-millionième du quart du méridien terrestre. Aujourd'hui 94 pour cent des pays du monde utilisent le système métrique ou sont en voie de l'adopter. Cette dernière tranche d'une série d'articles sur l'implantation du système métrique au Canada fait un bref rappel historique.

par Germain TARDIF

Sil roi Henri Ier d'Angleterre avait eu le nez plus long et les bras plus courts, Pete Mahovich mesurerait sept pieds.

C'est, en effet, ce monarque qui, au XII^e siècle eut, un jour, à décider de la longueur du

"yard". Il décréta que c'était la distance entre le bout de son nez et l'extrémité de son pouce, le bras étendu.

Depuis lors, il est fréquent de voir les couturiers mesurer de la même façon la longueur des tissus, geste familier qui disparaîtra avec l'avènement du mètre. Plus tard, en 1324, une loi définit le pouce comme équivalant à trois grains d'orge alignés et le pied, 36 grains d'orge.

Le "yard" devint l'unité standard de mesure anglaise. Le "yard" divisé par trois devint le pied et la douzième partie du pied, le pouce. Quant au mille, c'est la reine Elizabeth (la première) qui en décréta la longueur: 5.280 pieds. Auparavant, il valait 5.000 pieds.

Avant d'inventer le système métrique, la France, elle aussi, mesurait au pied et au pouce, de même qu'à la livre, mais ces unités de mesure différaient du "inch", du "foot" et du "pound".

Le pied français, que l'on appelait aussi "pied de roi" et qui contenait 12 pouces, était plus long que le pied anglais et valait 32,5 cm contre 30,48 cm pour le pied anglais.

La verge est aussi une ancienne mesure française qui valait un quart d'arpent et qui n'a rien à voir avec le "yard" anglais.

La livre française valait 489,5 g. Le mot est encore utilisé en France et désigne aujourd'hui un demi-kilogramme. La livre anglaise est moins lourde et vaut 453 g.

Comme en Angleterre, la 16^{ème} partie de la livre s'appelait l'once.

Une tonne vaut 2.000 livres mais en France, on utilise ce terme pour signifier un poids de 1.000 kg.

Fini le fouillis

Avant le système métrique, c'était le fouillis, dans le monde des poids et mesures, par conséquent des mathématiques.

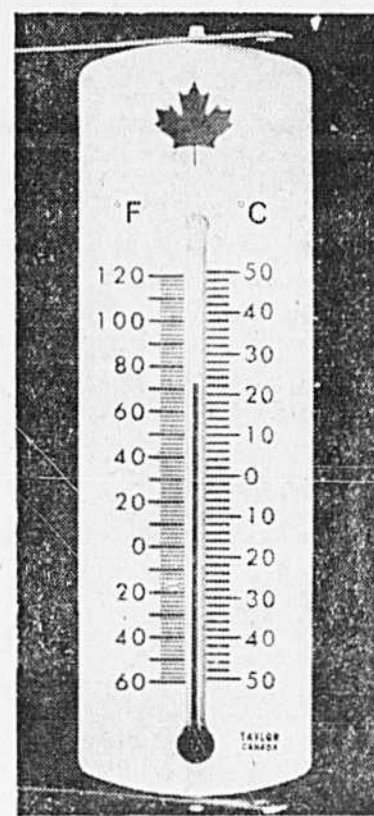
C'est un prêtre français qui fut le premier à prêcher en faveur d'un système de mesures plus simple, plus logique et plus facile.

L'abbé Gabriel Mouton, vicaire de l'église Saint-Paul de Lyon, proposa, en 1670, un système décimal de mesures. L'idée fut reprise, un siècle plus tard, par Talleyrand. Il fit adopter comme unité le mètre (du latin metrum et du grec metron) équivalent à un dix-millionième du quart du méridien terrestre, c'est-à-dire de la distance du pôle à l'équateur.

Comme il fallait un prototype de base pour assurer la permanence de la longueur du mètre, celui-ci fut représenté, à partir de 1889, par la distance moyenne, à la température de 0 degré Celsius des axes de deux traits parallèles tracés sur un prototype international en platine irridié.

Ce prototype étant, comme tous les étalons matériels, sujet à des déformations on a cherché un étalon naturel. Depuis 1960, on se sert des radiations de l'isotope 86 du krypton, un des gaz de l'atmosphère.

Toutes les mesures métriques (capacité, masse, longueur) sont reliées entre elles.



La meilleure façon d'apprendre quelle température métrique il fait, c'est de se procurer un thermomètre indiquant les degrés à la fois en Fahrenheit et en Celsius. Plusieurs quincailleries ou autres magasins vendent déjà ces instruments.

Ainsi, le gramme équivaut à la pesanté à la masse d'un centimètre cube d'eau distillée prise à son

maximum de densité, soit à une température de 4 degrés C. Le litre équivaut à un décimètre cube ou, encore, à un kilogramme d'eau distillée à la température précitée.

La mesure centigrade n'est toutefois pas de conception française. On la doit à un savant suédois, Anders Celsius (1701-1744), et elle a, comme bases de calcul 0 degré au point de congélation de l'eau et 100 degrés à son point d'ébullition.

En 1948, on a remplacé le terme "centigrades", qui est un adjectif, par le nom du savant. Ainsi, on dit maintenant, 10 degrés Celsius et non plus 10 degrés centigrades.

Au Canada

Le système métrique n'a pas tardé à obtenir une reconnaissance internationale. Aujourd'hui, 94 p. 100 des pays du monde l'utilisent ou sont en voie de l'adopter.

Le dernier grand bastion du système anglais reste l'Amérique du Nord. Mais le Canada a commencé à prendre les mesures en vue de son remplacement d'ici 1980 alors que les Etats-Unis n'ont franchi que quelques étapes en ce sens.

En fait le Canada reconnaît le système métrique depuis 1873, année où le gouvernement canadien votait sa première loi sur les poids et mesures. En vertu de cette loi, le système anglais était adopté mais l'usage du système métrique était légalement reconnu.

Donc, le système métrique, au Canada, ne date pas d'hier...

— FIN —

L'euphorie s'empare du peuple portugais,
mais on reste froid dans les colonies

par Fernand BEAUREGARD

PAYS colonialiste — l'un des derniers à survivre — membre de l'OTAN, ami fidèle des USA, le Portugal vient de connaître un coup d'Etat militaire.

Sous l'impulsion, sinon la direction, du général Antonio de Spínola, les forces armées ont, sans effusion de sang et presque à l'insu de la population de la capitale, chassé le régime Caetano du pouvoir, y installant en lieu et place, une junte militaire.

Sans aller jusqu'à en prévoir la date exacte, un certain nombre d'observateurs "politiques" avaient prédit ce qui vient de se dérouler.

L'un d'eux, en poste à Lisbonne lors du limogeage du général Spínola, le mois dernier, avait déclaré: "Il reviendra. Perdre un poste signifie en gagner un autre: celui de futur dirigeant du pays".

Peut-on cependant proclamer, comme l'ont déjà fait, certains témoins de la grande presse mondiale, que la "junte" vient de mettre fin à 50 ans de régime autoritaire?

Il nous semble que cette interprétation "hâtive" d'un événement qui

a presque pris l'allure d'un fait divers, ne tient vraiment pas compte de la personnalité du leader qui l'a suscité.

Spínola est un militaire de carrière. Il a gagné ses galons dans des batailles "colonialistes". Tout indique que ce qui l'a porté à poser les gestes qu'il a posés n'a rien à voir avec une acceptation des revendications émancipatrices dans les colonies portugaises. Ce qui l'aurait vraiment incité à chasser le régime Caetano, c'est plutôt, ses insuccès "énormément coûteux pour le trésor national" dans ses efforts en vue de mater les mouvements de libération.

Problèmes économiques

C'est précisément, cet aveu d'inefficacité de l'appareil militaire gouvernemental joint à une sévère critique des méthodes utilisées par le régime Caetano, avec et critique contenues dans un livre-choc portant le titre de "Le Portugal et l'avenir", qui valut la disgrâce au général de Spínola.

Or, ce général élégant, portant monocle, est un "héros national", épinglé des plus hautes décorations pour les succès remportés dans la

lutte contre les mouvements d'émancipation dans les colonies portugaises.

Populaire auprès des forces armées et de la population blanche du Portugal, le général Spínola était peut-être le seul homme capable, le moment propice arrivé, de mener à bon terme, un coup d'Etat militaire.

Les trois armes ont marché, la population a approuvé. Et le voilà au pouvoir.

Pourquoi ce coup d'Etat? et pourquoi la facilité avec laquelle il a été effectué?

La réponse saute aux yeux. Puisance (?) colonialiste, le Portugal s'accroche à ses colonies avec un acharnement de tortionnaire. En fait, le gouvernement de Marcello Caetano, suivant en cela l'exemple de son prédécesseur, le dictateur Oliveira Salazar, consacrait la moitié du budget national à la lutte contre les mouvements de libération angolais, mozambiquais et guinéens, ceci en dépit d'une inflation galopante et d'une économie chancelante.

Or, en dépit des sommes astronomiques affectées au maintien d'une colonisation — aujourd'hui honteusement anachronique — le

gouvernement portugais était en train de perdre la bataille. Déjà, comme on le sait, la Guinée-Bissau vient de se débarrasser de la férule lisboise et a proclamé son indépendance.

En Angola, une bonne partie du territoire est présentement sous le contrôle des mouvements de libération — notamment le MPLA et le FNLA. En Mozambique, le Frelimo, (Front de libération de la Mozambique) gagne graduellement du terrain sur les forces armées.

Réjouissances
prématurées

Si, sur le front de la Métropole, la promesse d'élections libres prochaines, au cours desquelles, pour la première fois depuis 50 ans, "tous les courants d'opinion pourront s'exprimer librement", si l'engagement par le chef de la junte, le général Spínola, de dissoudre cette junte, aussitôt le verdict populaire connu, si cette promesse et cet engagement ont pu provoquer un climat de liesse, dans les colonies, l'intervention de ce "héros national" n'a pas éteint la flamme révolutionnaire.

Et pour cause. Car, dans son discours à la nation, hier, sur les ondes de la télévision d'Etat, le général Spínola indiquait clairement qu'il n'était pas question "d'abandonner les territoires africains" par cette phrase lourde de sens: "La junte garantira la survie de la nation en tant que pays souverain dans toute sa NATURE MULTICONTINENTALE".

Comment est-il possible d'espérer qu'un régime, quel qu'il soit, civil ou militaire, puisse mériter le titre de "progressiste" ou tout au moins "libéral" quand, en 1974, soit 14 ans après la grande vague de décolonisation africaine, il persiste à décimer les populations noires de ses colonies, populations dont le seul crime est d'aspirer à une existence de dignité dans l'indépendance?

Le général Spínola pourrait n'être rien d'autre qu'une réplique, en uniforme militaire, du civil en tenue professorale à qui il vient d'imposer l'exil.

L'avenir dira si les Portugais avaient raison de crier "victoire" et surtout si les combattants angolais, mozambiquais et guinéens étaient justifiés de parler sombrement de "statu quo".

FRANCE
Les élections

A UNE SEMAINE du premier tour des élections présidentielles françaises, la stratégie du candidat de la gauche, François Mitterrand, se précise: il s'agit pour lui de rassurer une fraction hésitante de l'électorat les 4 ou 5% des voix qui semblent lui manquer encore), non pas en coupant sur les mesures proposées par le programme de la gauche, mais, ce qui est différent, en tentant de démontrer que les changements radicaux qu'ils proposent sont viables et raisonnables.

par Louis-Bernard ROBITAILLE
(collaboration spéciale à Paris)

On avait pu croire, au début de la campagne, que Mitterrand reculait sensiblement sur le plan politique et économique pour aller chercher au centre les voix qui lui manquaient. Devant la presse économique, il s'efforçait de présenter des perspectives tenant compte de la situation économique du pays. On interpréta ses propos comme des confessions majeures: il n'était presque plus question de nationalisation, le calendrier de réformes sociales était étalé sur une période plus longue et subordonné aux possibilités de l'économie française, etc.

D'autre part, alors que le président du petit Parti Radical, Jacques Servan-Schreiber, laissait entrevoir la possibilité de ralliement, à condition que Mitterrand se "dégage" du programme commun signé par les partis de gauche, du programme commun, le candidat de la gauche semblait lui donner satisfaction en évoquant ce programme en termes assez va-

Le duel gauche-droite n'est pas entamé

gues. (Le programme commun signé en 1972 par les partis socialiste et communiste prévoit la nationalisation de neuf monopoles industriels ainsi que du secteur financier encore privé). Enfin, devant l'appréhension que les électeurs modérés ont, paraît-il, à l'idée d'une participation communiste au gouvernement, Mitterrand précisait que son premier ministre serait un socialiste.

Les modérés terrorisés

"Mitterrand n'est pas du tout en retrait par rapport au programme commun, nous disait cette semaine un de ses adjoints pour la campagne, le député Jean-Pierre Cot. Bien au contraire: les partis et organisations qui se sont ralliés à lui et qui auraient probablement leur mot à dire dans un gouvernement de gauche, par exemple le parti socialiste unifié et la CSDT, auraient plutôt tendance à se situer au-delà de ce programme et à aller plus loin dans le sens de la réforme. Mitterrand a été clair là-dessus: comme il est candidat à la présidence, il n'a pas à entrer dans le détail d'un programme de gouvernement. Mais il n'est pas question pour lui de faire des concessions à ce chapitre."

Jeudi soir, à Paris, Mitterrand semblait confirmer cette stratégie. Devant une foule de quelque cent mille personnes, il proclamait qu'il n'avait pas l'intention "de faire campagne en mettant son drapeau dans sa poche". Parlant après le leader du PCF, Georges Marchais, qui avait déclaré qu'un gouvernement de gauche appliquerait "seulement le programme commun, mais tout le programme commun", Mitterrand a pris les engagements du même ordre.

Revenir sur ses engagements, d'abord parce qu'ils sont conformes à la stratégie qui a suivi depuis

1965, et ensuite parce que cette stratégie a été plutôt payante jusqu'à maintenant. En 1965, Mitterrand était candidat commun de la gauche, mais sur la base d'un programme, minimal: déjà à cette époque, les observateurs lui prédisaient une déroute électorale, parce qu'il avait accepté de faire alliance avec le PC. Ce fut le contraire: Mitterrand empêcha de Gaulle de passer au premier tour et réunit au second 45% des voix. En juin 1972, les socialistes signaient avec les communistes le fameux programme commun de Gouvernement. De nouveau on cria à la catastrophe: la vague de nationalisation, les réformes sociales, l'élargissement des droits des travailleurs dans les entreprises, tout cela, ajouté au fait qu'on promettait la présence de communistes au Gouvernement, allait terroriser l'électorat de gauche modéré. Encore une fois ce fut le contraire: aux élections législatives de mars 1973, les communistes ont conservé leurs 5 millions d'électeurs et les socialistes ont fait une progression de près de 3%, ce qui, en France, est exceptionnel. Pourquoi, aujourd'hui, changer de stratégie et tenter de retraire pour gagner au centre des voix modérées ou le ralliement de quelques petites organisations politiques?

A coups de statistiques

"Nous ne comptons pas sur ce genre de ralliement, et la décision de Servan-Schreiber, par exemple, ne nous semble pas décisive, nous expliquait Jean-Pierre Cot. La stratégie de Mitterrand n'est pas de négocier son programme de cette façon, mais d'aller récupérer toutes les voix qui appartiennent naturellement à la gauche et se sont égarées à droite: chez les ouvriers et les travailleurs qui ont été abusés par le gaullisme, ou dans des régions pauvres, comme la Bretagne

par exemple, qui a longtemps voté à droite, mais qui est en train de changer radicalement. Ce qui nous intéresse ce n'est pas une majorité résultant de combinaisons d'états-majors, mais une majorité sociologique."

On peut réaffirmer la nécessité d'un changement radical tout en tentant de rassurer les gens: en leur expliquant que l'on peut faire des réformes avancées et décréter des nationalisations sans provoquer la catastrophe. C'est ce que tente Mitterrand, qui n'a rien d'un économiste mais qui est entouré d'une équipe de brillants spécialistes et hauts fonctionnaires, et qui tente continuellement de chiffrer les réformes qu'ils projettent.

Jeudi soir, tout juste avant le grand rassemblement de Paris, il recontra, au cours d'un débat d'une heure et demie à la radio, celui qui sera vraisemblablement son adversaire au second tour des élections, Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'Economie et des Finances. Mitterrand avait une partie difficile à jouer: ne pas reculer sur son programme, tout en le rendant économiquement vraisemblable, mais sans non plus se laisser enfermer dans des technicités que Giscard manie beaucoup mieux que lui. Partie d'autant plus difficile que Mitterrand, contrairement à son adversaire, n'a quand même pas tous les dossiers en main, et qu'il parle de prévision, tandis que Giscard a une mémoire prodigieuse des chiffres, et qu'il sait les faire parler en sa faveur. Ce genre de débat, bien sûr, n'apprend rien à personne, puisque les deux adversaires se lancent à la tête de statistiques différentes qui ne se comparent pas entre elles. Il s'agit en fait, pour les deux rivaux, d'avoir l'air de connaître mieux les dossiers que l'adversaire et de marquer des points dans une joute

oratoire. Malgré tous ces handicaps, Mitterrand s'en est tiré à peu près convenablement, en attaquant principalement la gestion de Giscard d'Estaing, sur laquelle la France a connu une forte croissance, mais également une inflation galopante et une aggravation des inégalités sociales.

La vraie lutte à venir

Ces discussions sur l'économie, cet effort de la gauche de paraître crédible sur le terrain des chiffres ont sans doute une certaine influence sur une fraction de l'électorat. En se présentant comme un homme de gouvernement responsable et prévoyant, en face des divisions de plus en plus féroces de la droite, Mitterrand peut réussir à se donner une image rassurante.

Mais on en est encore avant le premier tour: les deux candidats de la droite, convaincus, sur la foi des sondages récents, que Mitterrand ne peut pas passer au premier tour, sont d'abord préoccupés de se battre entre eux pour s'assurer la seconde place le soir du 5 mai. Le grand duel gauche-droite n'est pas encore vraiment entamé.

"C'est entre les deux tours que ça va devenir difficile", nous disait Jean-Pierre Cot. Si la lutte est serrée, il est en effet possible que des arguments de style "économique" cèdent la place à un autre genre de propagande.

Mitterrand aurait beau jouer à fond la carte de la modération et multiplier les concessions, cela ne lui servirait probablement à rien. C'est ce qui explique le mieux sa stratégie et c'est pourquoi il se contente de maintenir ses positions en les expliquant raisonnablement avant que ne commence l'assaut final, qui risque d'être bruyant et fort peu sophistiqué.

pleins feux sur l'actualité

Sept entreprises de la famille Simard ont transigé avec le gouvernement du Québec

par Rhéal BERCIER

UN RELEVÉ partiel réalisé par LA PRESSE révèle qu'au moins sept entreprises reliées à la belle-famille du premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, ont fait affaires avec le gouvernement l'an dernier. Ce sont : Formules mécanogra-

phiques Paragon, Reynolds Aluminum Company of Canada, Beloit Sorel Walmsley, United Towing & Salvage, Marine Industrie, Forano et Volcano.

Des actionnaires ou des membres du conseil d'administration de ces entreprises sont membres de la belle-famille immédiate du premier ministre du Québec.

L'ex-directeur des achats était relié aux Simard

par Gilles GARIÉPY
(de notre bureau de Québec)

LE HAUT FONCTIONNAIRE qui était responsable du service qui a octroyé, entre 1970 et 1973, d'importants contrats à des entreprises reliées à la famille Simard, est lui-même membre par alliance de la dynastie des Simard, tout comme le premier ministre Robert Bourassa.

L'ingénieur Paul Brissette, qui fut directeur général du Service des Achats du gouvernement jusqu'en avril 1973, est en effet marié à l'une des filles de Lydine Simard, elle-même sœur des Édouard, Joseph-A. et Ludger Simard, maintenant décédés, et qui furent les bâtisseurs d'un empire que se partagent maintenant leurs membres descendants.

Le premier ministre Robert Bourassa est, comme on sait, l'époux d'Andrée Simard, fille de feu Édouard Simard et sœur de Claude Simard, l'actuel ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. M. Paul Brissette, pour sa part, a épousé Andrée Gariépy, fille d'Irénée Gariépy (sans parenté avec le signataire de cet article) et de Lydine Simard.

D'avril 1970 à avril 1973, ainsi qu'en font foi les rapports des Comptes publics, le Service des achats du gouvernement du Québec a accordé au nom de divers ministères des contrats de \$740,871 à la firme Formules Mécanographiques Paragon. Cette compagnie est la propriété (à 73 p. cent) du holding Claurémiand, dont Andrée Simard-Bourassa, Claude Simard (ministre), René Simard et Michèle Simard-Bernier possèdent les actions à parts égales.

Durant la même période de trois ans, le Service des achats du gouvernement a en outre accordé des contrats de \$242,634 à la Reynolds Aluminum of Canada, dont 21 p. cent des actions sont détenues par des Simard. Plus exactement, 7,5 p. cent des actions de la Reynolds canadienne appartiennent au holding Claurémiand, décrit précédemment, et 13,5 p. cent au holding des enfants de feu Joseph-A. Simard, la Compagnie de Charlevoix Ltée.

Tous les achats

Le Service des achats commande annuellement à une grande variété d'entreprises et de personnes des articles d'une valeur globale oscillant autour de \$100 millions.

Selon la loi du Service des achats du Gouvernement, le Directeur général des Achats "a la surveillance et la direction de tous les achats faits par les ministères du gouvernement". (S.R.Q. 1964, Ch. 18)

Le Service des achats a en outre juridiction sur les achats de la Commission municipale du Québec et de l'Office du Crédit agricole, mais non sur ceux de l'Hydro-Québec ni ceux de l'Assemblée nationale.

Le Service effectue ses commandes après réception d'une réquisition d'un ministère et, dans le cas d'une réquisition entraînant une dépense de plus de \$5,000, après publication d'appels d'offres, et étude des offres reçues.

Restructuration

En novembre 1967, le gouvernement Johnson annonça la formation d'un comité chargé de restructurer le Service des achats, qui relevait depuis sa création du Conseil exécutif, c'est-à-dire du bureau du premier ministre.

C'est à cette occasion que M. Paul Brissette se joignit au Service. Il fut membre du comité d'expert et assura le rôle de directeur intérimaire avant de devenir directeur général du Service. Le Service passa alors sous la responsabilité du ministre de l'Industrie et du Commerce. Depuis 1973, il relève des Travaux publics et approvisionnements. M. Brissette a été recruté par Me Marie Beaulieu, qui était pour lors sous-ministre du Conseil exécutif.

Joint par LA PRESSE mercredi, Me Beaulieu a dit ne pas se souvenir par qui M. Brissette lui avait été recommandé, et a ajouté qu'il ignorait complètement les liens de ce dernier avec la famille Simard. Quant aux allégeances politiques (s'il y en avait) de M. Brissette, Me Beaulieu a affirmé qu'il n'a jamais cherché à les connaître, le premier ministre Johnson ayant ordonné des son accession au pouvoir de dépolitiser complètement le Service des achats.

Suivant des renseignements colligés par LA PRESSE, M. Brissette est à considérer comme un administrateur compétent, d'une efficacité remarquable. Il occupe depuis avril 1973 le poste de directeur général de l'Industrie au ministère de l'Industrie et du Commerce.

Une fiche biographique publiée par ce ministère en novembre dernier précise que, avant d'être directeur général du Service des achats, M. Brissette a été directeur général des immeubles au ministère québécois des Travaux publics.

La notice ajoute qu'avant son entrée au service du gouvernement, M. Brissette était ingénieur en chef à Sorel Industries.

Cette entreprise est une autre pièce de l'empire Simard: elle appartient à 61 p. cent, à la Compagnie de Charlevoix, holding des enfants de feu Joseph-A. Simard et à 10 p. cent à Tracadie Investment, holding des enfants de feu Ludger Simard.

Ces entreprises évoluent dans diverses sphères et recueillent les retombées économiques avantageuses dans le secteur privé. Ainsi, une entreprise qui fait affaires avec le gouvernement jouit d'un avantage sur ses concurrents lorsqu'elle négocie des contrats avec des entreprises évoluant dans le secteur privé.

Les compagnies mentionnées, qui ont fait affaires avec Québec, au cours de l'exercice 1972-1973 — dernière année pour laquelle les comptes publics sont publiés — sont rattachées à des sociétés de gestion familiale étroitement reliées à la famille Simard de Sorel.

Ce sont les sociétés Claurémiand, Compagnie de Charlevoix et Tracadie Investment.

La première est le "holding" familial des enfants de M. J. Édouard Simard. Ce sont MM. Claude et René Simard et leurs sœurs Mmes Andrée Simard-Bourassa et Michèle Simard-Bernier. M. Claude Simard est l'actuel ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec. Sa sœur, Mme Andrée Simard-Bourassa est l'épouse du premier ministre.

Les quatre enfants de M. J. Édouard Simard détiennent chacun 23,7 p. cent des intérêts de Claurémiand tandis que la donation J. Édouard Simard administre 5,2 p. cent des actions de cette société de gestion.

La Compagnie de Charlevoix Ltée est la société de gestion des enfants de M. Joseph A. Simard, oncle de l'épouse du premier ministre du Québec, Mme Andrée Simard-Bourassa. Ce sont MM. Arthur, Jacques, Jean et Léon Simard et leurs sœurs, Mmes Louise-Simard-Massicotte, Claire Simard-Odermatt et Marthe Simard-Dontigny (succession). Il détiennent chacun 14,286 p. cent des intérêts du "holding" familial.

Tracadie Investment est le "holding" familial des enfants de M. Ludger Simard, oncle de l'épouse du premier ministre, Mme Andrée Simard-Bourassa. Ce sont MM. Yvon, Maurice, Rolland et Gilles Simard et leurs sœurs Mmes Alberte Simard-Rain, Lydine Simard-Papin, Yollande Simard-Breton, Hélène Simard-Chassé et Thérèse Simard-Laurence. Ils détiennent chacun 11 p. cent des intérêts de cette société de gestion, sauf pour M. Gilles Simard, qui possède, pour sa part, 12 p. cent des actions de Tracadie Investment.

Ces trois importantes sociétés de gestion détiennent en majorité ou partiellement des intérêts dans des entreprises qui obtiennent des contrats du gouvernement ou reçoivent des subventions de Québec.

Parmi ces entreprises, c'est la société Formules mécanographiques Paragon qui a fait l'objet de débats houleux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Assemblée nationale. Cela, pour plusieurs raisons.

Claurémiand détient 73 p. cent de cette entreprise qui fabrique des formules commerciales. Le président de cette entreprise, M. Guy Bernier, est l'époux de la sœur de Mme Andrée Simard-Bourassa, soit Michèle Simard-Bernier.

La compagnie, implantée à Granby, a reçu \$1,019,980 en contrats du gouvernement Bourassa depuis 1970. La Paragon est aussi l'un des fournisseurs de formules commerciales de l'Hydro-Québec.

Pour sa part, Reynolds Aluminum Company of Canada a reçu de 1970 à 1973 des marchés d'une valeur de \$242,634.50 de Québec. Le gouvernement, de plus, a versé deux subventions d'une valeur globale de \$1 million à cette entreprise du Cap-de-la-Madeleine.

La Compagnie de Charlevoix et Claurémiand détiennent respective-

ment 13,5 p. cent et 7,5 p. cent des intérêts de cette aluminerie. M. Claude Simard, qui est présentement ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, était ministre d'Etat à l'Industrie et au Commerce lorsque Québec a autorisé ce ministère à verser les subventions à la Reynolds.

M. Guy Bernier, son beau-frère, est aussi membre du conseil d'administration de cette entreprise du Cap-de-la-Madeleine. M. Claude Simard était membre du conseil d'administration de la Reynolds. De son côté, la société Beloit Sorel Walmsley, a reçu deux subventions d'une valeur globale de \$351,238 du gouvernement du Québec en 1972 et en janvier 1974.

L'entreprise de Sorel est détenue, dans une proportion de 40 p. cent, par Sorel Industries, de Sorel également. Cette dernière société est contrôlée à 61 p. cent par la Compagnie de Charlevoix. La société de gestion Tracadie Investment détient aussi 10 p. cent des intérêts de l'entreprise.

La Beloit Sorel Walmsley est située dans le comté de Richelieu, circonscription représentée à l'Assemblée nationale par M. Claude Simard. Celui-ci était ministre d'Etat à l'Industrie et au Commerce lorsque le gouvernement a autorisé ce ministère à verser une première subvention à cette entreprise.

Son beau-frère, M. Guy Bernier, est aussi membre du conseil d'administration de la Beloit Sorel Walmsley.

United Towing & Salvage, de Sorel, a fait son apparition dans les comptes publics du gouvernement au cours de la dernière année fiscale seulement, c'est-à-dire ceux de l'exercice 1972-1973 dont le compte-rendu des dépenses

gouvernementales vient d'être publié.

L'entreprise est détenue dans une proportion de 49 p. cent par le holding Claurémiand. La United Towing & Salvage, dont le chiffre d'affaires annuel se chiffre par \$1,5 million, a reçu un marché de \$36,473.32 du ministère des Transports l'an dernier.

M. Guy Bernier, beau-frère de MM. Robert Bourassa et de Claude Simard est membre du conseil d'administration de cette dernière entreprise.

Quant à Marine Industrie, le gouvernement libéral de M. Bourassa a tenté à nouveau cette année de rentabiliser cette entreprise. Cette compagnie, détenue à 55,1 p. cent par la Société générale de financement (SGF), était autrefois la propriété de la famille Simard, de Sorel.

Aujourd'hui, la Compagnie de Charlevoix détient toujours 20,5 p. cent des intérêts de Marine qui détient à son tour 100 p. cent des intérêts de Volcano et 99 p. cent de Forano.

Marine, connue surtout comme chantier maritime, fabrique aussi de nombreux produits industriels. Volcano fabrique des chaudières industrielles. Pour sa part, Forano produit une gamme étendue d'outillage et de l'équipement mécanique.

Marine Industrie a reçu deux contrats d'une valeur globale de \$2,160,623.20 des ministères des Transports et de la Main-d'œuvre en 1972-1973. Pour sa part, Volcano a obtenu deux marchés de \$19,718.17 et \$14,134.29 du ministère des Travaux publics tandis que le ministère de la Voirie adjudicait un contrat de \$15,252.78 à la Forano.

M. Guy Bernier, président de Formules mécanographiques Paragon et notamment membre du conseil d'administration de Reynolds Aluminum Company of Canada, de Beloit Sorel Walmsley, de United Towing & Salvage, est aussi membre du conseil d'administration de Marine Industrie.

Signalons, en terminant, que d'autres entreprises qui sont la propriété de la famille Simard font affaires avec le gouvernement, mais ne sont pas reliées aussi étroitement que les sept premières à la belle-famille du premier ministre, M. Robert Bourassa.

Ce sont: Les Immeubles Vendôme, Les Immeubles Dramis et Cap Construction. Le ministère des Travaux publics a versé \$35,782.96 à la première entreprise pour la location d'un immeuble occupé par la Sûreté du Québec à Cap-de-la-Madeleine. Les principaux propriétaires de Les Immeubles Vendôme sont MM. Jean Simard et Clément Massicotte. Le premier est le cousin de l'épouse du premier ministre, Mme Andrée Simard-Bourassa. M. Massicotte est l'époux de la cousine de Mme Andrée Simard-Bourassa, Mme Louise Simard-Massicotte.

Les Immeubles Dramis sont la propriété à 100 p. cent de la Compagnie de Charlevoix, mais aucun membre du conseil d'administration du "holding" familial relie directement les enfants de M. Joseph A. Simard à MM. Robert Bourassa et Claude Simard. Le ministère des Travaux publics a versé l'an dernier \$13,704 à cette entreprise pour la location d'un immeuble.

Toujours au cours de l'exercice 1972-1973, le même ministère a adjudgé un marché de \$60,000 à Cap Construction, de Cap-de-la-Madeleine. Le président de l'entreprise est M. Clément Massicotte, époux de Mme Louise Simard, cousine de Mme Andrée Simard-Bourassa et de l'actuel ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Claude Simard.

Une périlleuse situation...

Aucun député, ministre et même premier ministre ne peut exercer normalement et efficacement son rôle de représentant élu du peuple s'il risque d'être placé en situation de conflit d'intérêt.

En d'autres termes, ou l'élu peut agir librement à l'égard de l'électorat — au niveau du comté comme au niveau de la province — ou il est obligé de tenir compte de certaines "attachés" avant de poser un geste.

Ainsi, le cas de la compagnie Beloit Sorel Walmsley, de Sorel, révélé hier par LA PRESSE, fait ressortir notamment la difficulté pour un député-ministre et un chef de gouvernement de jouer pleinement leur rôle quand ils sont impliqués directement ou indirectement dans une entreprise.

A preuve, malgré les multiples difficultés qu'a connues la Beloit Sorel Walmsley de 1970 à 1972 (difficultés qui furent exposées par la CSN dans un dossier publié en 1972 et qui faisait état notamment de la mise à pied de 450 travailleurs) le député du comté de Richelieu, aussi ministre d'Etat à l'Industrie et au Commerce à l'époque, M. Claude Simard, n'est pas intervenu officiellement dans ce dossier délicat. Il connaissait assurément les intérêts de sa propre famille, dans l'entreprise en question.

A plusieurs reprises pourtant durant toute une année, la CSN a tenté de sensibiliser le député-ministre du comté de Richelieu aux problèmes des travailleurs de la Beloit.

"Un ministre, député de la ville où se passe ce drame, dont

la famille possède des intérêts importants dans l'entreprise, n'a même pas répondu aux lettres du syndicat depuis onze mois", déclarait la CSN dans son dossier sur le sujet.

Mais M. Claude Simard, député de Richelieu, beau-frère du premier ministre Bourassa, alors ministre d'Etat à l'Industrie et au Commerce, pouvait-il venir en aide à cette entreprise et à ces travailleurs en détresse?

Difficilement puisque la Sorel Industries qui détiennent toujours 40 p. 100 des actions de Beloit Sorel Walmsley appartenait alors et appartient encore dans une proportion de 71 p. 100 à deux familles auxquelles lui-même et le chef du gouvernement dont il fait partie restent étroitement liés.

M. Simard était pris dans le dilemme suivant: ou il abdiquait son rôle de député en refusant d'intervenir auprès du gouvernement pour le bénéfice des travailleurs et d'une entreprise en difficultés de son comté ou il intervenait auprès du gouvernement et se retrouvait en situation de conflit d'intérêt en raison de la présence de membres de sa parenté proche dans cette entreprise.

Le "piège" ne pouvait être évité. Tout le temps qu'il a laissé pourrir la situation, M. Simard a été négligent dans son rôle de député. Lorsque le gouvernement a décidé, en 1972 et en 1974, d'accorder des subventions à Beloit Sorel Walmsley, il se retrouvait dans la situation d'appartenir à un gouvernement qui venait en aide à une entreprise appartenant en partie à des membres de sa parenté.

Le même exemple s'applique au premier ministre.

La belle-famille de M. Robert Bourassa contrôlant à 71 p. 100 la société Sorel Industries, laquelle détient 40 p. 100 des intérêts de la Beloit, il devenait délicat pour le chef du gouvernement d'accorder ainsi même indirectement une subvention gouvernementale à sa belle-famille.

Où M. Bourassa favorisait sa parenté ou il refusait d'aider une entreprise en péril et 450 travailleurs sur le pavé. S'il était conscient du risque de conflit d'intérêt, M. Bourassa devait dès ce moment-là prendre les mesures voulues pour l'éviter. Or, on constate qu'à la même période, d'autres entreprises appartenant à sa belle-famille ont profité des contrats ou des subventions de son gouvernement.

Et finalement, le Beloit Sorel Walmsley y a eu droit également pour un montant total de \$351,238.

Durant deux ans, en raison de leur implication respective dans la Beloit Sorel Walmsley, par l'intermédiaire de leur parenté directe, MM. Bourassa et Simard n'ont donc pu jouer librement leur rôle d'élus du peuple, ce qui a eu pour effet de laisser sur le pavé 450 travailleurs tout en suscitant un climat d'inquiétude sur la survie même de l'entreprise.

Et quand, en 1972 et en 1974, le gouvernement a décidé quand même d'octroyer des subventions à l'entreprise sorelloise, le député-ministre et le premier ministre se retrouvaient tous deux dans la fâcheuse position d'avoir à défendre l'aide financière accordée à la parenté.

La parenté de Bourassa et les conflits d'intérêts

Suite de la page A1

Il est de plus interdit aux ministres, à leurs épouses et à leurs enfants d'âge mineur de se porter acquéreur directement ou indirectement de terrains, d'intérêts dans des terrains ou de sociétés immobilières transigeant en Ontario, et cela pour toute la durée de leur mandat.

De plus, aucune société privée (non inscrite à la bourse) dans laquelle un ministre ou sa famille détiennent des intérêts ne peut transiger contractuellement avec le gouvernement ontarien.

Par ailleurs lorsqu'un ministre doit prendre une décision dont pourrait découler quelque avantage personnel, le premier ministre Davis exige que ce ministre fasse une demande pour qu'un collègue

ministre soit désigné officiellement pour trancher la question.

Lorsqu'un ministre ontarien et sa famille détiennent des actions dans des sociétés à caractère public ils doivent soit 1) s'en départir; 2) les remettre moyennant certaines conditions à la gestion d'un fiduciaire.

Toutefois, comme l'a précisé le premier ministre Davis, les ministres n'exerceront aucun contrôle sur les décisions prises par les fiduciaires concernant soit le placement soit la gestion des sommes confiées à leurs soins.

Tous les renseignements exigés des ministres sont déposés chez le greffier de l'Assemblée législative d'Ontario et sont à la disposition du public.

Si on appliquait les mêmes directives au Québec, la Paragon, une société privée appartenant au ministre M. Claude Simard et à Mme Robert Bourassa n'aurait pas pu transiger avec le gouvernement du Québec. Par contre, la Compagnie de Charlevoix Ltée, qui appartient aux cousins germains de MM. Bourassa et Simard serait en mesure de le faire.

Au Québec, la loi interdit à un ministre d'être directeur ou administrateur d'une corporation commerciale, industrielle ou financière qui transige directement ou indirectement avec le gouvernement ou qui peut être appelée à verser des impôts en vertu de la Loi de l'impôt sur les corporations. Elle permet cependant à un ministre d'être actionnaire d'une entreprise même si celle-ci fait affaire avec le gouvernement.

Pour le professeur Jean Samson, professeur de droit constitutionnel à l'université Laval, "il s'agit d'un moyen détourné pour faire ce que l'on ne peut pas faire".

Commentant l'affaire Paragon, le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, a déjà reconnu que l'on pouvait apporter des améliorations à cette loi pour faire en sorte que les dirigeants de la politique québécoise soient au-dessus de tout soupçon. D'autres députés libéraux embarrassés par "l'affaire Paragon" souhaitent que le gouvernement agisse.

Déjà en 1962, la Commission d'enquête Salvas dans ses conclu-

sions sur la vente du réseau de Gas naturel du Québec et sur les méthodes d'achat du gouvernement recommandait que l'on amende la Loi de l'exécutif pour garantir l'indépendance des législateurs, pour leur éviter des situations où ils auraient à choisir entre leur intérêt personnel et leur devoir public et pour sauvegarder la confiance du peuple dans l'administration des biens publics.

La Loi de l'exécutif n'a cependant pas été modifiée pour répondre au vœu de la Commission Salvas.

M. Bourassa, qui a fait entrer son beau-frère au Conseil des ministres, n'a pas encore trouvé le temps de toucher ce domaine de l'administration publique. D'ailleurs, s'il faut en croire des propos tenus devant le Cercle de presse de Chicoutimi le 21 mars 1973 par Mme Robert Bourassa, paroles rapportées dans le Soleil du Saguenay-Lac-St-Jean, la nomination de son frère Claude à quelque peu gêné l'épouse du premier ministre.

"J'étais mal à l'aise de penser que la décision serait associée à

ma famille et cela m'embêtait. Robert m'a expliqué qu'il avait d'autres raisons et j'ai compris," a précisé Mme Bourassa.

Lorsque les contrats de la Paragon ont rebondi à l'Assemblée nationale, M. Bourassa a crié à l'infamie. Il a même félicité son beau-frère pour avoir investi dans "du capital de risque", car le Québec "a besoin du capital de risque s'il veut avoir une économie forte".

Mais là n'était vraiment pas le hic. M. Simard peut continuer à investir dans du capital de risque sans avoir pour autant à se placer dans une situation qui, aux yeux du public, peut paraître influencer sur l'exercice de ses fonctions.

Tous les députés libéraux ne sont pas prêts à assumer les mêmes risques, politiques ceux-là. MM. André Déom (Laporte) et Robert Malouin (Drummond), se sont empressés de se départir de leurs intérêts dans des entreprises qui transigent avec le gouvernement du Québec, après leur nomination comme candidat l'an dernier.

L'analyse du dernier volume des Comptes publics de la province de

Québec a permis de relever des conflits d'intérêts qui portent surtout sur des transactions impliquant des entreprises de la famille Simard.

Mais il existe plusieurs autres espèces de conflits d'intérêts dont il n'est nullement mention dans la Loi de l'exécutif et qui prennent des allures beaucoup plus subtiles à une époque où les démarcations font des affaires d'or.

A Ottawa, par exemple, le Nouveau parti démocratique a monté un volumineux dossier sur les sénateurs qui accumulent les directeurs de compagnies tout en demeurant actifs dans le milieu parlementaire outaouais.

Au Québec, on a fait grand état de la deuxième carrière de l'ancien premier ministre Jean Lesage qui depuis son retour à la vie privée est devenu un des conseillers les plus recherchés par d'importantes entreprises. L'an dernier, M. Lesage figurait aussi parmi les conseillers législatifs du gouvernement Bourassa.

Voir PARENTE en page A 7

en bref

La baie James : \$11 milliards

ZURICH, Suisse — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a déclaré, hier, à Zurich que la puissance du projet hydro-électrique de la baie James sera vraisemblablement augmentée de huit à 11,2 millions de kilowatts.

Si tel était le cas, le coût de ce projet pourrait atteindre plus de \$11 milliards au lieu de six comme annoncé, il y a deux ans.

M. Bourassa a fait part de cette possibilité alors qu'il rencontrait la presse suisse, à Zurich, dernière étape de sa tournée européenne de 10 jours, entreprise le 17 avril, à Stockholm, en Suède.

Il est probable qu'il y aura une augmentation de la puissance de l'ordre de 35 à 40 p. cent, a dit le premier ministre, notant qu'une décision sera prise prochainement, après que son gouvernement aura étudié un rapport spécial que l'Hydro-Québec est sur le point de lui remettre.

M. Bourassa s'est bien gardé de reconnaître, sans toutefois le nier, que pareille augmentation de puissance porterait le coût du projet à plus de \$11 milliards comme certains l'ont déjà prétendu.

Une mesure coûteuse...

OTTAWA — L'interdiction imposée par le gouvernement fédéral d'importer de la viande de bœuf américain traitée à l'hormone DES a entraîné la hausse des prix du bœuf au Canada, a reconnu la Commission de révision des prix de l'alimentation.

La commission estime cependant que cette mesure, annoncée au début du mois par le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, est justifiée.

"Étant donné que les producteurs canadiens se sont vus empêcher d'utiliser le DES, il n'est que normal qu'on interdise l'entrée au pays de viande traitée à cette hormone."

Et pour cette raison, conclut la commission, nous devons être disposés à payer la viande plus cher.

Un nouveau parti fédéral

OTTAWA — Un mouvement vers la formation d'un nouveau parti politique fédéral se dessine. Un député aux Communes qui a déjà fait savoir que l'aventure l'intéressait, révèle que ce mouvement a été lancé ou à peu près par un député libéral aux Communes.

M. Stan Schumacher, député conservateur de Palliser, a déclaré dans une interview que c'est un de ses confrères libéraux qui a déclenché "toute l'affaire". Il n'a pas nommé le député libéral en question.

Il a précisé que ce qui, selon diverses rumeurs, a été présenté comme une sorte de rébellion de certains députés conservateurs contre leur propre parti était en réalité "un regroupement éventuel de conservateurs et de libéraux".

PARENTE

(suite de la page A 6)

M. Marcel Bélanger, conseiller fiscal de toutes les administrations qui se sont succédées à Québec depuis juillet 1962, a accumulé ces dernières années une série fort impressionnante de directeurs. C'est ainsi, selon le Directory of Directors (1973-74), qu'on le retrouve au sein du Bureau de direction de Canadian Venture Fund Ltd.; Belle Canada; Celanese Canada Ltd.; Eldorado Nuclear Ltd.; Falconbridge Copper Ltd.; The Great West Life Assurance; John Labatt Ltd.; La Fondation Armand Bombardier; Le Groupe Commerce Assurance; Le Soleil Ltée; McGraw-Edison of Canada Ltd.; Place Bonaventure Inc.; The Price Co. Ltd.; Provigo Inc.; La Banque Provinciale; Time Canada Ltd et United Aircraft Ltd.

A titre de conseiller fiscal du gouvernement du Québec, M. Bélanger a participé à une foule de conférences fédérales-provinciales sur les finances et les questions fiscales et il a fourni de nombreux avis aux gouvernements québécois sur différents changements apportés aux lois fiscales québécoises. Par conséquent, ses attributions auprès du gouvernement québécois continuent de lui conférer passablement d'influence.

Si M. Bourassa veut continuer "à protéger l'intégrité du gouvernement" et s'il veut rendre encore "plus étanches" les lois et les normes régissant la conduite des élus, comme il l'a répété le 28 mars dernier, il pourrait innover en édictant des directives qui s'appliqueraient non seulement aux ministres mais également aux haut-fonctionnaires et aux conseillers spéciaux embauchés par la province.

Mais on comprend mal qu'il ait attendu aussi longtemps avant de confier au ministre d'État au Conseil exécutif, M. Fernand Lalonde, le soin d'étudier cette question avec l'aide d'un comité interministériel.

Les difficultés de la Beloit Sorel Walmsleys, la nomination du beau-frère Claude Simard au Conseil des ministres et l'incident impliquant le ministre François Cloutier, son centre commercial et la Société des alcools, sont autant d'occasions que M. Bourassa a laissées passer.

Et puis, M. Bourassa connaissait, sans doute mieux que quiconque au Conseil des ministres, les tentacules de l'empire financier de sa belle-famille.



Telephoto PC

Un ministre économe

Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Donald Macdonald, fait l'essai d'un cyclomoteur pouvant parcourir 211 milles par gallon d'essence. Ce type de vélo sera un des premiers articles que le Canada donnera à une nouvelle organisation internationale à but non-lucratif dont le but est d'aider les pays sous-développés.

Ile-du-Prince-Edouard: aucun balayage libéral cette année

envoyé spécial de LA PRESSE

CHARLOTTETOWN — A moins de 48 heures des élections provinciales qui auront lieu, lundi, à l'Île-du-Prince-Edouard, la plupart des observateurs locaux, ainsi que les stratèges du Nouveau parti démocratique eux-mêmes, s'entendent pour dire que les libéraux du premier ministre Alex Campbell devraient conserver le pouvoir.

Toutefois, dans la plupart des milieux, on s'attend à ce que la lutte soit beaucoup plus serrée que lors des élections générales de 1970, lorsque les libéraux avaient conquis 27 des 32 sièges de la province, n'en laissant que cinq aux conservateurs.

Ainsi, dans son éditorial de mercredi, le seul hebdomadaire de l'Île-du-Prince-Edouard, "The Eastern Graphic", disait prévoir une victoire libérale, mais avec une marge de seulement quelques sièges de majorité. De l'avis de l'éditorialiste de cet hebdomadaire, les électeurs de la province se retrouveront, lundi soir, avec un Parlement composé de 16 libéraux, 14 conservateurs et deux néo-démocrates.

Si tel devait être le cas, le nouveau gouvernement Campbell se trouverait alors dans la même situation qui prévalait lors de la dissolution des Chambres en 1970, où les libéraux comptaient 16 députés contre 15 pour les conservateurs et un indépendant.

A moins d'une alliance entre les libéraux et les néo-démocrates, semblable à celle qui a maintenu le gouvernement Trudeau au pouvoir depuis le 30 octobre 1972, il faudrait alors s'attendre à ce que de nouvelles élections soient déclenchées à l'Île-du-Prince-Edouard dans un avenir assez rapproché.

Dernier sprint

Quoi qu'il en soit, les leaders des trois partis ont entrepris, hier, le dernier sprint de leur tournée électorale

respective avant la consultation populaire de lundi.

C'est d'ailleurs avec un optimisme inébranlable que le premier ministre Campbell a poursuivi sa visite des quelques comités traditionnellement conservateurs de la province, osant même prédire qu'il enregistrera, lundi prochain, un meilleur score que son homologue de la Nouvelle-Écosse, M. Gerald Regan, qui a recolté 31 des sièges de sa province lors des élections générales qui s'y sont tenues le 2 avril dernier.

Si tel devait être le cas, cela voudrait dire que M. Campbell décrocherait tous les sièges de l'Île-du-Prince-Edouard, car il n'y a que 32 circonscriptions en jeu.

Cette éventualité semble cependant à peu près impossible car, au fur et à mesure que la campagne électorale progresse, le gouvernement sortant se fait coincer par l'opposition sur un nombre de plus en plus grand de sujets.

Ainsi, les conservateurs ont-ils pu obtenir et rendre public un document gouvernemental secret démontrant que le plan de 15 ans mis de l'avant, en 1969, par M. Campbell pour promouvoir le développement économique de l'île avait constitué un échec assez lamentable dans les domaines de l'agriculture et du logement.

Lors d'un débat télévisé, jeudi soir, le premier ministre a soutenu qu'il ne s'agissait que d'un document préliminaire et partiel, mais il semble qu'un nombre d'électeurs de plus en plus grand à l'Île-du-Prince-Edouard commencent à se demander si M. Campbell ne les a pas engagés dans une voie sans issue avec ce "fameux plan".

Parallèlement, depuis quelques jours, les attaques des leaders conservateurs et néo-démocrates, MM. Mel-

Une course prématurée à la direction du PQ?

QUEBEC (PC) — Les rumeurs du départ éventuel de l'actuel président du Parti québécois, M. René Lévesque, ont eu pour effet de déclencher en quelque sorte une course prématurée à la direction entre le chef parlementaire, Jacques-Yvan Morin, et le leader à l'Assemblée nationale, M. Robert Burns.

Après les élections d'octobre, le président du parti, M. René Lévesque, s'est accordé une période de réflexion quant à son avenir politique. Cette période, selon certaines sources à l'intérieur du parti, pourrait prendre fin juste avant l'ouverture du congrès annuel du parti, qui aura lieu dans la Vieille capitale les 15, 16 et 17 novembre. Candidat défait dans deux élections, M. Lévesque profiterait de cette occasion pour faire "son discours d'adieu".

Les observateurs de la scène politique ont pu constater, d'ailleurs, que

la fièvre de la course au leadership s'était manifestée du reste tout au long de la première partie de la deuxième session de la 30e législature, dont les travaux doivent reprendre le 30 avril.

D'ailleurs, au moment de nommer M. Morin comme chef parlementaire, à la suite des élections générales qui avaient donné 102 députés libéraux, six péquistes et deux créditistes, il y aurait eu des discussions "orageuses" au sein du caucus de six membres.

Droit acquis

Des députés soutenaient que le rôle de chef parlementaire revenait de droit à M. Robert Burns, en raison de son expérience des trois dernières années. Il avait secondé le travail de M. Camille Laurin, qui avait occupé le poste de chef, avant sa défaite dans le comté de Bourget, aux mains d'un libéral.

Samson et Roy veulent toujours être reconnus

(de notre bureau de Québec)

QUEBEC — Les deux députés créditistes de l'Assemblée nationale, MM. Fabien Roy et Camil Samson, comptent profiter de la reprise de la session, mardi, pour reprendre la lutte en vue d'obtenir la reconnaissance de leur parti à l'Assemblée nationale.

Comme on le sait, un parti doit, pour être reconnu à l'Assemblée nationale, avoir obtenu 20 p. cent des voix au dernier scrutin ou avoir fait

élire 12 députés. Les créditistes ne remplissant ni l'une ni l'autre condition, MM. Roy et Samson sont considérés comme deux députés indépendants.

Néanmoins, grâce à des amendements au règlement de l'Assemblée nationale, les deux députés créditistes ont obtenu, au cours de la première session, un droit de parole équivalent à celui réservé à un parti reconnu.

Cette "mini-reconnaissance" ne satisfait cependant pas les députés de Beauce-sud et Rouyn-Noranda, lesquels se plaignent toujours de ce que ce droit de parole soit soumis au bon vouloir du président de l'Assemblée nationale. Ils admettent cependant que, jusqu'à maintenant, le droit de parole qu'on leur a reconnu ne leur a jamais été refusé.

Un budget de recherche

C'est toutefois sur l'obtention d'un budget de recherche que les créditistes veulent maintenant axer leur bataille pour la reconnaissance de leur parti, le budget de recherche de la Chambre n'étant réservé qu'aux partis reconnus.

Les créditistes réclament à ce chapitre un budget d'au moins \$300,000, soit le même montant qu'ils avaient dans le précédent Parlement, où ils formaient un parti reconnu.

MM. Roy et Samson reconnaissent cependant qu'ils ont pu conserver le même personnel administratif (chefs de cabinet, secrétaires) qu'ils avaient avant les dernières élections, ce qui les place déjà dans une meilleure position que de simples députés indépendants.

Et un meilleur salaire!

Les deux députés créditistes ne semblent cependant pas vouloir se contenter d'une reconnaissance à la pièce qui équivaldrait à leur donner tous les avantages d'un parti reconnu sans l'être officiellement. Ce qu'ils réclament, c'est un amendement à la loi de la législature qui consacrerait bel et bien la reconnaissance de leur parti à l'Assemblée nationale.

MM. Roy et Samson admettent qu'une telle reconnaissance de leur formation consacrerait leur titre respectif de leader et chef parlementaire. Or, un leader parlementaire a droit à une indemnité additionnelle de plus de \$4,000 par année tandis que le chef reçoit, lui, une indemnité de plus de \$6,000. S'ajoutant à chacun de ces deux postes des allocations supplémentaires de \$2,000 pour frais de représentation.

En obtenant la reconnaissance de leur parti, MM. Roy et Samson augmenteraient donc leurs émoluments de \$6,000 et \$8,000 par année. Même un peu plus puisque, depuis 1972, les indemnités augmentent de 4 p. cent par année et les allocations, de deux pour cent.

9,000 Chinois veulent venir au Canada

OTTAWA (PC) — Quelque 300 Chinois, les premiers de plusieurs milliers, ont obtenu des visas d'émigration du gouvernement de Pékin et arriveront au Canada dans quelques mois, en vertu d'un programme de réunification familiale. Le ministère de l'Immigration a révélé avoir reçu des demandes de quelque 9,000 Chinois désireux de rejoindre des parents dans notre pays. Ce programme a été modelé lors des entretiens entre le premier ministre Trudeau et le premier ministre Chou En-lai, à Pékin, en octobre dernier.

Con-Bathurst a refusé \$24 millions et le Québec expropriera l'île d'Anticosti

par Laurier CLOUTIER

Consolidated-Bathurst Ltd. a refusé \$23,8 millions pour l'île d'Anticosti et le gouvernement du Québec a entamé des procédures d'expropriation.

C'est ce qu'a déclaré hier le président et chef de la direction de Consolidated-Bathurst, M. William I.M. Turner, lors d'une conférence de presse qui a précédé l'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie.

Après plusieurs mois de négociations infructueuses, M. Turner a expliqué que le gouvernement du Québec vient d'expédier une lettre dans laquelle il constate que la compagnie a refusé \$23,8 millions, payable en 10 ans et comportant un taux d'intérêt de 8 p. cent, pour l'île d'Anticosti. Étant donné les circonstances, le Québec a décidé d'exproprier l'île de 140 milles de longueur, située dans le golfe du St-Laurent, qu'il a ce que les tribunaux décident de sa valeur.

La lettre ne s'est toutefois pas encore rendue à destination, étant donné la grève des postes bien sûr, et les dirigeants de la compagnie n'en pouvaient

naissent la teneur que grâce à une conversation téléphonique.

Un porte-parole a expliqué que Consolidated-Bathurst désire obtenir entre \$25 et \$30 millions pour l'île d'Anticosti en plus de droits sur le pétrole et la pêche. Le prix de l'île pourrait ainsi grimper jusqu'à \$100 millions si on y découvre du pétrole.

La compagnie ne considère pas toutefois les mesures d'expropriation du gouvernement du Québec comme une mesure hostile. Au contraire puisque M. Turner a déclaré que Consolidated-Bathurst estime avoir conclu un accord de principe avec le gouvernement du Québec pour recourir à un arbitre.

Les négociations se poursuivent

Il semble qu'il soit "politiquement avantageux", a expliqué M. Turner, de laisser les tribunaux décider du prix de vente de l'île de 3,100 milles carrés détenue entièrement par la compagnie.

Consolidated-Bathurst a annoncé en novembre dernier qu'elle vendrait l'île d'Anticosti parce qu'elle ne pouvait

l'utiliser pour ses industries de pâtes et papier.

Les négociations avec le gouvernement du Québec se sont poursuivies depuis ce temps et M. Turner a précisé qu'elles ont porté notamment sur le maintien de droits sur le pétrole et la pêche. Un porte-parole a également expliqué que les négociations ne sont pas rompues avec le gouvernement du Québec malgré les procédures d'expropriation.

Par ailleurs, les dirigeants de Consolidated-Bathurst ont déclaré que la compagnie compte investir environ \$75 millions au Québec en 1974. Sept des huit moulins de la société se trouvent au Québec.

M. Turner a également déclaré que les négociations portant sur l'acquisition de l'usine Bobois à Marsoui sont maintenant complétées, que le contrat sera signé la semaine prochaine et qu'on projette d'en doubler la production.

Du côté stratégique, Consolidated-Bathurst compte devenir une société multinationale avec siège social au Canada. "Nous devons nous tailler un

marché important à la fois dans le Marché commun et aux États-Unis", a déclaré M. Turner.

Quant à l'appréciation du dollar canadien (plus de \$1,04 U.S.), elle touche relativement moins Consolidated-Bathurst que les autres compagnies du secteur étant donné que ses ventes sont réalisées à plus de 50 p. cent au Canada et que ce pourcentage augmentera avec l'acquisition du reste des actions de Dominion Glass. La compagnie a en effet acquis 62 p. cent des actions de Dominion Glass en mars 1973 et a annoncé mardi dernier qu'elle offrirait début mai \$14 par action pour les autres, 38 p. cent des titres ordinaires et privilégiés de la filiale.

Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires, M. Turner a révélé que la compagnie a réalisé des ventes de plus de \$500 millions en 1973 par rapport à \$350 millions l'année précédente.

Les profits ont totalisé près de \$19 millions, soit le meilleur résultat depuis 1966, comparativement à \$6,24 millions en 1972.

Le président s'est toutefois inquiété

Une déclaration du chef de cabinet de M. Burns, M. André Larocque, avait jeté à l'époque une certaine lumière sur le choix, en disant que c'était M. René Lévesque qui avait fait pencher la balance. M. Larocque a laissé croire que les députés du PQ étaient divisés, trois contre trois, sur le choix de leur chef parlementaire.

M. Burns devait ajouter un peu plus tard, cependant, que seul le style du leadership parlementaire avait été l'objet d'une discussion au caucus.

Des reproches, parfois durs, étaient adressés à M. Morin, surtout après la première session de la 30e législature. Au cours de la deuxième session, cependant, M. Morin et les autres députés, principalement M. Burns, ont sensiblement rectifié la justesse de leur tir.

C'est sans doute pour remédier à cette situation que M. Morin a entrepris sa tournée qu'il qualifie "de traversée de la province".

Les points

Élu député pour la première fois en 1970 dans le comté de Maisonneuve, M. Burns a harcelé le gouvernement, et particulièrement le premier ministre, sur les relations des membres de son parti, dont le député Guy Leduc (Taillon), avec des membres notoires de la pègre montréalaise comme cela a été démontré devant la Commission d'enquête sur le crime organisé.

M. Burns s'est aussi attaqué au gouvernement au sujet de l'affaire "Paragon", où il a été démontré que la femme du premier ministre, Mme Andrée Bourassa, et son beau-frère, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Claude Simard, possèdent des actions dans cette compagnie qui a obtenu des contrats du gouvernement.

Ainsi, le député de Maisonneuve, à presque toutes les périodes de questions qui reviennent quotidiennement, a posé les principales questions à l'administration libérale, rôle qui est habituellement dévolu au chef parlementaire de l'Opposition officielle. A quelques occasions, M. Morin n'a même pas posé une seule question au cours de cette période, qui dure normalement 30 minutes, selon les règlements de la Chambre.

Les manchettes

Les résultats des interventions, c'est que M. Burns faisait les manchettes des journaux et il occupait la place dans les bulletins de nouvelles de la presse électronique.

M. Morin, élu député du comté de Sauvé en octobre 1973, entre les travaux sessionnels, a entrepris une tournée des régions, "où il désire se rendre compte par lui-même des problèmes auxquels les citoyens de chaque région sont aux prises".

Car, comme il le mentionnait lors de la dernière étape de sa tournée sur la Côte Nord cette semaine, "quand on est en pleine session et qu'on vit essentiellement à l'intérieur du parlement, on en vient à oublier les vrais problèmes et on a l'impression, des fois, de discuter de questions qui préoccupent les gens de la planète Mars".

Timide

Mais malgré ses efforts, M. Morin semble mal à l'aise lorsqu'il rencontre les citoyens. Il excelle cependant dans son élément préféré, celui de prononcer des allocutions.

C'est notamment ces éléments que le clan Burns reproche à M. Morin. On le dit "trop intellectuel et universitaire" pour que ça colle à la réalité des citoyens du Québec. Pour eux, M. Burns, ancien syndicaliste, reflète beaucoup mieux la mentalité québécoise et "passe mieux la rampe".

Le torchon brûle donc à l'intérieur du PQ, et le prochain congrès annuel sera sûrement très important pour l'avenir de cette formation politique, lorsque M. Lévesque aura terminé sa "période de réflexion", qu'il s'est imposée depuis octobre dernier.

Le taux de rendement de la compagnie sur son actif total (5,4 p. cent) étant donné que l'inflation a presque fait doubler la valeur de remplacement de ses propriétés et usines (de \$35 millions à \$1 milliard), ce qui ramènerait le rendement à 1,9 p. cent.

Il ressort donc de ces calculs, selon M. Turner, que les prix du papier journal devront augmenter.

Les coûts en immobilisations ont en effet doublé dans l'industrie des pâtes et papiers au cours des 12 dernières années alors que les marges bénéficiaires n'ont pas augmenté dans les mêmes proportions, a déclaré M. Turner.

Il a par ailleurs révélé que Consolidated-Bathurst modifierait la composition de son capital, jusqu'ici "fortement constituée d'emprunts et d'actions privilégiées. C'est ainsi que nous avons racheté pour annulation 300,000 de nos actions privilégiées."

La compagnie tentera enfin de "compenser les cycles de l'industrie du papier en élargissant le champ de son activité dans le secteur des emballages qui totalise déjà 50 p. cent des ventes."

Bell veut aller à la Bourse de NY

par Jean-Paul SOULIE

BELL CANADA a entrepris les procédures qui lui permettront de vendre des actions à la Bourse de New York. Bell qui a toujours soigneusement entretenu son image de compagnie privée canadienne, mais que beaucoup considèrent avant tout comme un service public, tente actuellement d'obtenir de la Commission canadienne des Transports une augmentation de ses tarifs.

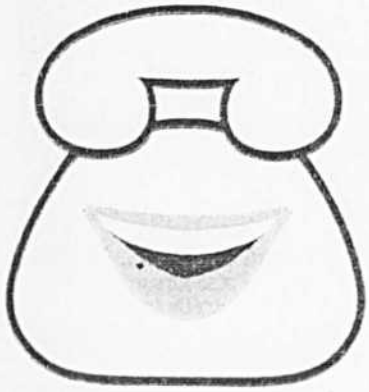
Avec l'inscription de ses actions à la Bourse de New York, Bell va avoir accès au marché des investisseurs américains. C'est la première fois depuis 1933 que les actions de Bell seront en vente à Wall Street.

Selon le président du conseil d'administration de Bell, M. Robert Scrivener, cette inscription a été demandée pour permettre à l'American Telegraph & Telephone de vendre sur le marché américain la totalité des 749,992 actions ordinaires de Bell qu'elle détient. L'AT&T, a dit M. Scrivener, n'aurait pas pu trouver un marché favorable au Canada. La valeur du bloc d'actions détenues par l'AT&T, qui représente un peu moins de 2 pour cent des actions ordinaires en circulation de Bell, dépasse \$30 millions au cours actuel du marché.

Selon le communiqué émis par Bell Canada, la demande d'inscription déposée devant la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis lui permettra "d'accroître ses possibilités de financement" en lui ouvrant le marché américain des capitaux.

En fait, la vente des actions de AT & T ne rapportera pas un cent à Bell Canada; mais l'opération lui permettra ultérieurement, de vendre directement des actions aux Américains.

Les actions de Bell seront offertes au public à la Bourse de New York par un syndicat dirigé par Salomon Brothers, Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith, Inc., et Paine, Webber, Jackson & Curtis Inc. Si l'inscription de Bell à la Bourse de New York est accordée, les Américains pourront acheter des actions



de la compagnie canadienne à Wall Street et cela pour la première fois depuis 1933.

Le contrat de service qui lie Bell Canada et AT&T depuis 1965 demeure en vigueur. Il porte sur des échanges techniques et de recherche, et représente environ 1 pour cent par an du revenu brut de Bell Canada. Bell Canada ne fait pas partie du Bell Systeme, dont AT&T est le propriétaire majoritaire.

A Ottawa

Pendant que Bell prend les mesures nécessaires pour pouvoir s'approvisionner en capitaux auprès des investisseurs Américains, M. Robert Scrivener, président du conseil d'administration de la compagnie comparait cette semaine devant la Commission Canadienne des Transports.

M. Scrivener allait défendre la demande d'augmentations de tarifs présentée par sa compagnie. Il n'a pas caché que dans les circonstances, il était prévisible que Bell retournera l'an prochain devant la même Commission pour de nouvelles demandes de hausses de tarifs.

Selon M. Scrivener, la grève qui sévit dans le service postal ainsi que les grèves récentes dans le transport aérien ont permis de constater que Bell ne pouvait plus prétendre assurer un service téléphonique parfait sans accroître ses investissements, ce qui ne peut se concevoir, d'après la compagnie, qu'à partir d'une augmentation de ses tarifs.

Une alternative s'offre à la compagnie de service public: accroître ses tarifs, ce qui lui permettrait d'attirer de nouveaux capitaux pour poursuivre l'expansion de son réseau, ou diminuer la qualité de son service.

Cependant, M. Scrivener a déclaré que les administrateurs de Bell Canada n'avaient pas encore pris en considération une diminution du plan de construction de \$750 millions à effectuer en 1974 pour moderniser certains équipements desuets.

Pourtant, la crise de l'énergie dure...

L'APPROCHE de la saison chaude et la levée de l'embargo arabe ont tôt fait d'éclipser l'état de psychose pétrolière dans lequel Washington et Ottawa avaient plongé l'Amérique. Résultat: les gains importants réalisés depuis octobre, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, pour conserver l'énergie, se volatilisent.

par Robert POULIOT

Dans les 48 Etats américains, la demande d'essence a grimpé au niveau qu'elle était au seuil du boycott arabe, les factures d'électricité s'alourdissent alors que les sociétés distributrices voient leur faible surplus choir. A Montréal, où des raffineurs avaient noté de novembre à la fin de janvier une baisse de la consommation par capita d'huile de chauffage, la demande reprend de plus belle en tenant compte du système de degrés-jours à chaque degré inférieur à 65 degrés F. correspond un taux de consommation).

Pourtant, la crise de l'énergie n'a rien perdu de son acuité. Deux scientifiques l'ont rappelé de façon plutôt cruelle cette semaine à la presse américaine.

Le premier est Ralph E. Lapp, un physicien devenu conseiller en

matière d'énergie à Washington, après avoir participé activement au célèbre "Projet Manhattan", le nom code identifiant les travaux préparatoires à la bombe atomique durant la Deuxième guerre mondiale.

Les constations de Lapp sont pour le moins troublantes:

- il n'y a aucun moyen pour les Etats-Unis de devenir autosuffisants en matière d'énergie avant 1985 ou même 1990;

- il faut prévoir dès aujourd'hui un train de législations pour réduire le rythme annuel de croissance de la consommation américaine d'énergie;

- il faut s'engager à tout prix dans la mise en valeur des réserves de charbon et du programme nucléaire pour faire des Etats-Unis une "société toute à l'électricité".

Pas étonnant que le Wall Street Journal, le quotidien financier numéro un aux Etats-Unis, ait repris l'exposé de Lapp en page éditoriale.

"L'an dernier, indique-t-il, les Etats-Unis ont consommé en énergie l'équivalent de toutes les réserves prouvées de pétrole au Canada plus 4 ou 5 milliards de barils additionnels. En 1985, ce total pourrait

grimper à 24 milliards de barils de pétrole ou presque trois fois les réserves actuelles du Canada."

Non seulement l'industrie semble-t-elle refuser de croire à l'épuisement de plus en plus rapide de ces réserves, mais continue d'entretenir la consommation de gaz et de pétrole.

"Il n'y a pas moyen de compter sur les Arabes pour combler notre déficit croissant, à moins que ceux-ci ne décident d'aller à l'encontre de leurs propres intérêts en accélérant l'épuisement de leurs réserves à des prix artificiellement bas."

Froide brutalité des chiffres

Pour King Hubbert, du U.S. Geological Survey, la situation est plus claire encore: l'industrie refuse l'évidence (de l'épuisement de ses réserves) à un point tel que ses statisticiens et analystes se croient obligés de tripoter les chiffres de réserves et d'en relever les projections.

King Hubbert n'est pas un de ces visionnaires spontanés qu'a mis au monde la crise de l'énergie. En 1956 puis, un peu plus tard après avoir raffiné ses chiffres, King

Hubbert a été le premier scientifique de l'industrie pétrolière à prévoir le goulot de 1970, alors que la production pétrolière des Etats-Unis (qui restent encore les plus gros producteurs au monde) a plafonné avant de glisser graduellement jusqu'en 1974.

Ses projections se basaient sur un siècle de production et de découvertes pétrolières aux Etats-Unis, en traçant une courbe de production qui dépendait du rythme de découvertes dix ans plus tôt.

Bien que violemment critiqué à l'époque de ces prédictions, ridiculisé même alors qu'il travaillait pour le compte de Shell, la confirmation de ses propos lui mérita les médailles les plus prestigieuses à la fin des années '60.

Interrogé cette semaine par le Washington Post sur les perspectives de la situation pétrolière aux Etats-Unis, King Hubbert a fixé le total des réserves disponibles dans les 48 Etats américains, ainsi qu'au large des côtes, à quelque 200 milliards de barils.

Cela se compare à des évaluations de 590 milliards de barils, faites par le US Geological Survey, et 400 ou 500 milliards fixés par le secrétaire à l'Intérieur, M. Rogers C. B. Morton.

Vaine bataille de chiffres? Elucu-

brations de statisticiens? Reste que les Etats-Unis, si sensibles à leur statut de puissance militaire, devraient logiquement abandonner tout espoir de suivre la voie du pétrole pour maintenir leur hégémonie mondiale.

Peine perdue, laissait entendre cette semaine King Hubbert, comme si la force d'antan, ce mariage d'intérêts entre l'oligarchie politique de Washington et les géants du pétrole, risque à tout moment de devenir le nouveau talon d'Achille de la république numéro un dans le monde. La puissance d'hier pourrait devenir la faiblesse de demain.

Trop de consommateurs ont associé le terme de "crise de l'énergie" aux circonstances de l'embargo des pays arabes, à la volatilité de l'industrie américaine de freiner la croissance de son raffinage pour relever ses profits et, enfin, à la hausse générale des prix déclenchée par les pays exportateurs de pétrole.

Mais la "crise" s'exprimera surtout à long terme, dans la mesure où il faudra passer à de nouvelles sources, modifier l'équipement de l'industrie, opter pour des nouveaux procédés de transformation et bousculer les systèmes actuels de transport et de communication.

Le Canada se découvre un intérêt économique pour le Moyen-Orient

par Lionel DESJARDINS

DEUX AMBASSADES pour dix pays, des ingénieurs perdus dans le désert, quelques ventes de blé, d'importants achats de pétrole pas cher. C'était la présence canadienne au Moyen-Orient, il y a encore un an, avant la crise pétrolière.

Le peu d'intérêt des Canadiens pour cette région était tel que Noranda Mines refusait l'an dernier d'exploiter des gisements de cuivre et de zinc en Arabie saoudite parce que le gouvernement saoudien ne voulait pas lui accorder tous les privilèges que la compagnie demandait.

En conséquence, les compagnies minières canadiennes sont maintenant mal vues par le gouvernement saoudien qui vient d'accorder le contrat d'exploitation de ces mines évaluées à 20 millions de tonnes de minerai à deux compagnies américaines, U.S. Steel et Cerim, et étudie la possibilité de confier l'exploitation d'autres gisements à des compagnies américaines et japonaises.

"Nous regrettons que Noranda ait perdu intérêt", a confié le ministre saoudien des Ressources naturelles, le Dr Mohamed Fadil Kabbani, au ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, lors de son récent voyage au Moyen-Orient à la tête d'une mission commerciale de 30 hommes d'affaires et de fonctionnaires.

Devant ce cas d'indifférence, le ministre canadien n'avait rien à dire puisque le gouvernement canadien a lui-même attendu à juin dernier pour accréditer un ambassadeur en Arabie saoudite, le deuxième plus important producteur de pétrole au monde. Il faudra de plus attendre à l'automne pour l'ouverture d'une ambassade en Arabie et à l'hiver pour trouver une ambassade canadienne en Irak.

Fric et commerce

La crise pétrolière vient de changer tout ça.

Si le ministre Gillespie était en Arabie saoudite, il y a deux semaines et si Noranda Mines exprime maintenant le désir d'y établir une usine de raffinage de cuivre, c'est que subitement les dollars affluent au Moyen-Orient. Les revenus du pétrole cette année par les pays du Moyen-Orient atteindront près de \$100 milliards, cinq fois plus que l'an dernier.

Les Américains, les Japonais et les Européens parcourent déjà le Moyen-Orient, vendant de tout, du réfrigérateur au complexe sidérurgique.

Aussi Ottawa a-t-il jugé important d'envoyer une mission commerciale au Moyen-Orient, la première du genre, pour faire connaître les produits canadiens et voir ce que nous pourrions vendre à ces pays.

Donc pendant deux semaines, du 9 au 23 avril, un groupe de 30 hommes d'affaires et fonctionnaires avec le ministre Gillespie en tête ont parcouru les quatre principaux pays couverts par la manne pétrolière: le Liban, à cause de ses banques; l'Arabie saoudite, l'Irak et l'Iran, à cause de leurs puits de pétrole.

C'est dans ces quatre pays que portera désormais les efforts commerciaux du Canada: ce sont les pays les plus riches du Moyen-Orient.

"Nous ne venons pas chercher du pétrole, nous venons parler commerce", répétait partout M. Gillespie à la satisfaction de tous les ministres qu'il rencontrait, tous fatigués de recevoir mission après mission en quête de quelques millions de barils de pétrole.

En fait, M. Gillespie et les hommes d'affaires qui l'accompagnaient n'ont fait que parler de commerce: ils n'ont pas réalisé une seule vente.

Succès

Il faut tout de même conclure au succès du voyage, estiment les membres de la mission parce que le premier objectif n'était pas de vendre mais de reconnaître le marché. Il faudra maintenant plusieurs années de travail avant d'aller décrocher d'importants contrats, reconnaissent-ils.

L'accueil chaleureux dans tous les pays visités, le traitement privilégié qui a été accordé à M. Gillespie qui a pu s'entretenir avec le roi Fayçal d'Arabie saoudite et le Shah d'Iran, les deux principaux leaders politiques du Moyen-Orient, ont laissé le ministre canadien très optimiste tant qu'aux possibilités commerciales pour le Canada dans cette région.

"Les possibilités pour les entreprises canadiennes sont très bonnes, les ventes canadiennes en Arabie saoudite, en Irak et en Iran, pourraient atteindre \$2 milliards d'ici deux ou trois ans, comparative-ment à \$100 millions cette année", a lancé M. Gillespie au terme de son voyage.

Tout dépend maintenant des hommes d'affaires canadiens pour donner suite à cette ouverture sur le Moyen-Orient.

Difficultés

Mais la tâche ne sera pas facile. Les Arabes et les Iraniens ont peut-être beaucoup d'argent mais ils savent ce qu'ils veulent et ne se laissent pas vendre n'importe quoi.

Ainsi le ministre Gillespie a été déçu du peu d'intérêts exprimés par les Saoudiens pour les avions à atterrissage et décollage court (ADAC) développés au Canada et qu'il pensait vendre relativement facilement.

Après un petit discours bien tourné pour démontrer les avantages du DH-7, avion à hélice qui peut atterrir sur de petites pistes et construit par DeHavilland du Canada, le ministre eut la surprise de se faire dire par le directeur général de l'Aviation, le Sheikh Abdullah Mahdi, que l'Arabie saoudite ne construisait que de grands aéroports et que tous ses avions sont des réactés...

Les membres de la mission ont également pu se rendre compte que la concurrence était très forte.

Dans les rues de Riad, de Bagdad, de Téhéran, les Japonais ne passent pas inaperçus et ils ne sont pas là en touristes. Lorsque la délégation canadienne se présentait au ministère irakien de l'Economie, une mission suédoise venait de passer et le lendemain, arrivait une mission ministérielle d'Allemagne de l'Ouest.

Entre les différentes missions commerciales, c'est la surenchère des grands projets. Une compagnie canadienne a d'ailleurs appris en Arabie saoudite qu'elle venait d'être victime de ce raz de marée de projets gigantesques présentés par les Américains, les Japonais et les Européens. Ferroc Engineering négociait depuis deux ans avec le gouvernement d'Arabie saoudite

pour lui vendre une mini-acierie de 50,000 tonnes. Les Saoudiens étaient très intéressés jusqu'à il y a quelques mois. Puis vint les milliards de dollars du pétrole. Grâce à ces milliards, les Américains n'eurent pas trop de difficultés à convaincre les Saoudiens d'acheter un complexe sidérurgique géant.

M. W. Shields, vice-président de Ferroc, a eu la surprise d'apprendre du sous-directeur de Petromin, société d'Etat responsable de l'industrie pétrolière et minière, qu'un contrat venait d'être signé avec un consortium américano-japonais

pour la construction d'une aciérie de 3 millions de tonnes, ce qui écarte définitivement le projet de la compagnie canadienne.

En plus d'affronter la concurrence étrangère, les hommes d'affaires canadiens se butent aux moeurs locales. Ainsi plusieurs membres de la mission furent surpris d'apprendre que la journée de travail dans ces pays n'était que de cinq heures. Pas question de travailler l'après-midi, ce qui est loin d'enthousiasmer un entrepreneur canadien qui a l'intention d'ouvrir une usine.

Les communications sont encore pire. Ne pensez pas envoyer une commande par telex en Arabie saoudite, il n'y a que quelques telex dans tout le pays et le téléphone ne fonctionne pas. L'ambassade canadienne est même obligée d'envoyer un représentant de Beyrouth en Arabie saoudite pour livrer un message. A Téhéran, le ministre Gillespie a lui-même expérimenté l'anxiété d'un homme d'affaire pressé de communiquer avec le Canada. Il lui a fallu 48 heures pour placer un appel à Ottawa.

Power Corp. du Canada dispose de liquidités de \$100 millions

par Robert POULIOT

Surveillez la prochaine transaction de Power Corporation of Canada Ltd., dont la hausse rapide des profits au cours de 1973 (66 p. cent) et du premier trimestre 1974 (69.6 p. cent) a procuré à l'entreprise des liquidités d'une centaine de millions de dollars environ, au moment où les actions du marché boursier sont à leur plus bas niveau!

Se frottant les mains hier à l'assemblée des actionnaires, le président du conseil d'administration et chef de la direction de Power Corp., M. Paul Desmarais, l'a clairement signalé.

Avec un fonds de roulement de \$40,536,000 (différence entre les actifs réalisables à court terme et les dettes remboursables en moins d'un an), "nous sommes dans une situation enviable, en ces temps où le rapport prix (des actions)/bénéfices (profits des entreprises répar-tis par action) est si bas sur les marchés boursiers internationaux".

"Nous continuerons à rechercher des occasions de faire des acquisitions intéressantes au Canada et à l'étranger, a dit M. Desmarais, quoiqu'il faille se soucier de la conjoncture économique mondiale actuelle qui nous invite à la prudence lorsque nous prendrons nos décisions."

Au 31 décembre 1973, Power Corp. avait des liquidités de \$87.8 millions, principalement constituées de "billets à court terme et obligations du gouvernement du Canada" pour \$43.7 millions et de comptes à recevoir, couplés d'emprunts à court terme consentis à des filiales non consolidées, de \$37 millions. Depuis, le total de liquidités a dû progresser en fonction de l'ascension du fonds de roulement.

Dans une période où les taux d'intérêt sont si élevés, incitant ainsi les investisseurs à transférer leurs placements boursiers vers les banques, sociétés de fiducie et institutions préteuses, Power Corp. est donc en mesure de prendre très rapidement le contrôle d'entreprises dont la valeur des titres ne cesse de dégringoler.

Déjà, Power Corp. a raffermi son emprise l'an dernier en portant ses intérêts dans The Investors Group de 56 à 56.5 p. cent et dans Consolidated-Bathurst. Limitée de 40.1 à 43.1 p. cent, tout en faisant l'acquisition de "Montreal-Matin" par le biais de LA PRESSE.

Cette consolidation était la suite logique de la réorganisation du groupe Power depuis la fin de 1972.

Même si certaines transactions restent à compléter pour achever ce programme (notamment Consolidated-Bathurst qui vient d'offrir aux actionnaires de Dominion Glass de racheter tous leurs titres à \$14 l'unité pour un coût maximum de \$14.6 millions), la prochaine étape se résumerait à l'expansion.

Profits records

Au cours des trois premiers mois de 1974, Power Corp. a relevé son bénéfice consolidé de 69.6 p. cent, soit de \$4,119,000 à \$6,983,000 ou 51 cents par action privilégiée participante et action ordinaire au regard de 27 cents pour la même période l'an dernier.

Au cours de 1973, le bénéfice consolidé a atteint \$30,959,000 ou \$2.29 par action privilégiée participante et action ordinaire, comparative-ment à \$18,562,000 ou \$1.29 par action en 1972.

Une telle performance, qui résulte de la réorganisation de 1972 par laquelle Power cédait ses filiales à Canada Steamship Lines (que Power contrôle en presque totalité), a convaincu les administrateurs de doubler les dividendes par action.

Après avoir porté le dividende de 5 cents par action à 7.5 cents au quatrième trimestre de 1973, la société de gestion a annoncé hier que le dividende serait maintenant de 10 cents l'action par trimestre ou 40 cents par année, contre un niveau annuel de 20 cents l'action jusqu'en octobre dernier.

La dernière augmentation entrera en vigueur avec le paiement, le 28 juin prochain, des dividendes relatifs au trimestre terminé le 30 juin 1974, aux actionnaires enregistrés à la fermeture des affaires le 7 juin.

Revenus bruts

Au cours du premier trimestre de l'année, Power Corp. a enregistré un revenu brut d'exploitation de \$25,371,000 contre \$21,065,000 durant la même période en 1973.

M. Paul Desmarais a attribué les bénéfices amassés durant toute l'année 1973 à l'amélioration des résultats de The Investors Group (hausse des profits attribuables à Power de 57 p. cent) et de Consolidated-Bathurst (hausse des profits revenant à Power de 460 p. cent), ainsi qu'au meilleur rendement de la division de la construction maritime de Canada Steamship Lines Ltd.

"Notre participation dans le domaine de la presse écrite, qui se présente sous la forme d'une obligation à intérêt conditionnel de Gesca Ltée (société de gestion qui contrôle directement ou indirecte-

ment LA PRESSE, Montréal-Matin, Le Nouvelliste, La Tribune et la Voix de l'Est), nous a apporté des bénéfices de \$2.8 millions, contre \$1.3 million en 1972", a précisé M. Desmarais.

Au vrai, les principaux actifs de Gesca Ltée sont constitués par le quotidien LA PRESSE. Le Soleil. Se référant à la transaction avortée pour acquérir Le Soleil, M. Desmarais a déclaré que Power n'avait aucune participation que ce soit, directe ou indirecte, dans Le Soleil, depuis que le quotidien de la Vieille capitale est passé entre les mains de M. Jacques Francoeur.

"Cette acquisition aurait grandement contribué à la valeur de notre participation dans ce domaine en donnant lieu à la création d'une importante chaîne de quotidiens qui aurait pu se comparer à toute autre chaîne au Canada, par sa dimension, sa qualité et son rendement.

"Cependant, les gouvernements fédéral et provincial s'étant inquiétés de la concentration de la propriété des quotidiens qui s'ensuivrait dans la province, nous avons volontairement retiré notre offre d'achat."

Par ailleurs, le chef de Power Corp. a insisté sur la volonté du groupe de "continuer à développer ses journaux qui constituent un investissement justifiable pour l'entreprise, tout en étant un actif moral, important pour le Québec puisque chaque journal possède son autonomie absolue, sans intervention de notre part au plan de l'information".

Dominion Glass

Fait à noter dans les transactions de Power Corp. au cours de 1973, la vente de Dominion Glass Co. Ltd. à une filiale de Canada Steamship Lines, la Canadian Shipbuilding & Engineering, a entraîné une perte d'environ \$8 millions.

Évaluée à \$25,339,000 au moment où Power Corp. détenait 63 p. cent des intérêts de l'entreprise, Dominion Glass a ensuite été revendue le 30 mars 1973 au prix minimum de \$17,671,000 à une filiale entièrement contrôlée par Consolidated-Bathurst. En fonction des profits qu'amassera Dominion Glass d'ici 1976 et 1977, Consolidated-Bathurst pourrait être appelée à verser \$4 millions additionnels à Power Corp., portant le coût global d'acquisition de Dominion Glass à \$26.3 millions si Consolidated-Bathurst achète toutes les autres actions en circulation.

UN CHOIX ILLIMITÉ

Préparez vos voyages de plaisir en utilisant le meilleur guide: les pages vacances/Voyages de LA PRESSE. Les centres de villégiatures, les hôtels, les compagnies sérieuses ou de chemin de fer et les agents de voyages vous font chaque semaine d'excellentes suggestions. Tout pour convenir à vos goûts et à votre budget pour les prochaines vacances.

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Le lecteur trouvera dans la première colonne de ces cotes boursières le nom des compagnies publiques transigées sur le parquet boursier.

La deuxième colonne se réfère au nombre des actions transigées (ventes), la troisième au plus haut prix atteint au cours de la journée, la quatrième au plus bas prix durant la journée, la cinquième au dernier prix dispo-

nible de l'action et la sixième au changement par rapport au niveau de fermeture de la veille.

Le changement et les prix des actions sont indiqués en dollars et en fractions de dollar pour les plus importantes compagnies (1/8 équivaut à 12.5 cents par exemple) et en cents pour les petites compagnies.

Le changement et les prix des actions sont indiqués en dollars et en fractions de dollar pour les plus impor-

Vols et les fractions en huitièmes)													
Volume Haut Bas		Clôt. Var.	Haut	1974 Bas	Volume Haut Bas		Clôt. Var.	Haut	1974 Bas	Volume Haut Bas		Clôt. Var.	Haut

(Suite à la page A 12)

Le Dr Morgentaler ira en cour Suprême

par Léopold LIZOTTE

Déclaré coupable d'avortement, sans passer par la tenue d'un nouveau procès, le Dr Henry Morgentaler recevra-t-il sa sentence immédiatement ou devra-t-on attendre plusieurs mois encore avant que l'on connaisse la peine qui lui est réservée?

La cour d'Appel, qui a modifié le verdict rendu par les jurés l'automne dernier, d'une façon peu souvent utilisée, a pour sa part renvoyé le dossier du médecin de la rue Beaugrand devant le juge John K. Hugessen, qui avait présidé le procès.

Mais peu après, le juge Hugessen déclarait qu'il ne prononcerait sen-

tence qu'après la décision finale de la cour Suprême, où un nouvel appel sera évidemment inscrit, et que la liberté sous cautionnement du prévenu ne posait pas de problèmes pour le moment.

Sentence rapide

Hier après-midi, toutefois, le procureur de la Couronne qui a obtenu la modification du verdict, Me Louis G. Robichaud, déclarait à son tour qu'il se présenterait devant le magistrat chargé de prononcer sentence dès la semaine prochaine, et qu'il réclamerait l'imposition de celle-ci dans les plus brefs délais.

Il a souligné qu'il s'appuiera alors sur des décisions récentes de tribunaux supérieurs, qui ont condamné sans hésitation la pratique d'avorter ainsi les sentences d'une façon indéfinie en attendant le résultat d'un appel.

Une preuve qui n'aurait pas dû être permise

Par la même occasion, il demanderait également que soit révisé le cautionnement sous lequel le prévenu est présentement en liberté, et il évoquerait la possibilité que ce dernier puisse quitter le pays, comme l'a fait, par exemple, un certain Clovis Arès,

dans des circonstances semblables, il y a quelques mois.

La décision des juges Casey, Rinfret, Crête, Bélanger et Dubé repose principalement sur le fait que la défense présentée par l'avocat de Morgentaler, Me Claude-Armand Shapard, n'aurait pas dû être permise par la cour.

Le juge Hugessen a en effet permis que l'accusé invoque à son profit l'article 45 du code pénal, qui protège généralement les médecins contre toute poursuite criminelle, dans les cas où ils pratiquent une opération chirurgicale avec des soins et une habileté raisonnables, s'il est raisonnable de

pratiquer cette opération étant donné l'état de santé de la personne au moment de l'opération.

La majorité des juges soutiennent que cet article ne peut d'ailleurs être invoqué dans aucun cas d'avortement, sous l'empire de la loi actuelle, cependant que les autres opinent que s'il y a une possibilité d'utilisation, ce ne pouvait certainement pas être dans le cas soumis aux jurés l'automne dernier.

Preuves d'actes similaires

On a également reproché au premier juge d'avoir empêché la cou-

ronne de présenter une preuve d'actes similaires qui aurait pu jeter un éclairage fort différent sur les gestes du prévenu, en général, et non seulement sur sa conduite dans la matinée où il avait apparemment pratiqué six avortements en ligne, avant que la police n'intervienne.

Le prévenu ayant par ailleurs admis avoir pratiqué l'avortement qu'on lui reprochait, sa défense tombant d'un seul morceau, il ne restait plus à la cour d'Appel que de substituer un verdict de culpabilité à celui d'acquiescement qui avait été rendu par le jury, après trois jours complets de délibération.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

DIRECTEUR D'ADMINISTRATION

LA COMPAGNIE:

Notre client est un distributeur de machinerie de construction. C'est une compagnie bien établie dans le marché, avec un chiffre d'affaires de plusieurs millions et qui est en pleine expansion. Elle dessert l'est du Canada, et a son bureau chef à Montréal. De plus elle a un programme de participation aux bénéfices.

LE DEFI:

Un rôle clé dans la gestion de l'entreprise. Seconder le président, comprenant la planification, coordination des départements, budgets, finance, négociations, etc. Opportunité très intéressante due à la croissance accélérée de cette industrie.

LES CANDIDATS:

Doivent faire preuve d'énergie, d'initiative, d'agressivité et de bon jugement. Doivent avoir de 5 à 10 ans d'expérience dans des postes de gestion, et préférentiellement avec des entreprises dans des lignes connexes. Auront une formation universitaire ou équivalente et seront bilingues.

REMUNERATION:

Très intéressante en fonction de l'expérience.

Pour entrevue adresser votre "curriculum vitae" ou téléphoner à:

CÔTÉ, MARQUEZ & CIE
Comptables Agréés

Suite 131, 3, Place Ville-Marie, Montréal
871-9410

stelco

TRADUCTEUR

THE STEEL COMPANY OF CANADA LTD. est à la recherche d'un traducteur émérite. Le candidat choisi possèdera la compétence nécessaire pour effectuer efficacement de la traduction technique et générale.

Notre firme offre une gamme complète de bénéfices sociaux et la rémunération sera proportionnelle aux qualifications du candidat.

Pour obtenir rendez-vous, veuillez contacter:

M. A. Baron,
Service du Personnel,
Bureau de Montréal
à: 933-8686, poste 298

CENTRE HOSPITALIER NOTRE-DAME SECRETARIAT DE L'EXECUTIF DU CONSEIL DES MEDECINS ET DENTISTES SECRÉTAIRE

Ce poste vacant pourra intéresser les personnes âgées de 25 à 35 ans ayant complété un cours commercial et possédant quelques années d'expérience dans cette fonction. Une excellente connaissance de la langue française parlée et écrite, bonne rapidité en sténographie et dactylographie, de l'initiative et le goût des responsabilités seront aussi considérés comme des facteurs déterminants.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à:

M. ANDRÉ PAQUETTE
BUREAU D'EMPLOI
1560 EST RUE SHERBROOKE
MONTREAL, QUEBEC



ASSURANCE COLLECTIVE

Devant la progression constante de nos activités dans le domaine de l'assurance collective (vie et accident-maladie) nous avons besoin de personnel compétent pour élargir nos structures et combler de nouveaux postes:

1) Poste dans la région de QUEBEC:

CONSEILLER

FONCTIONS: Promotion des ventes d'assurance collective-service à la clientèle.

EXIGENCES: Connaissance de base du domaine de l'assurance-dynamisme-entregent.

AVANTAGES: Salaire de base + auto + allocation de frais de dépenses + boni.

2) Postes au SIEGE SOCIAL:

ANALYSTES DE RECLAMATIONS

EXIGENCES: Minimum d'un an d'expérience dans le domaine des réclamations d'assurance collective.

SELECTEURS

EXIGENCES: Expérience dans l'étude et l'approbation des preuves d'assurabilité (contrats individuels ou collectifs).

ETUDIANTS EN ACTUARIAT

EXIGENCES: De 1 à 3 examens de la Société des Actuaristes. De préférence, une expérience dans les soumissions d'assurance collective.

REMUNERATION:

Selon la compétence et l'expérience.

Toute personne intéressée est priée d'appeler ou de faire parvenir sa demande à:

Service du Personnel
LES PREVOYANTS DU CANADA
801 est, rue Sherbrooke
Montréal H2L 1K8
527-3141

DIRECTEUR DU PERSONNEL

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur des services administratifs le directeur du personnel aura comme principales tâches: recrutement et sélection du personnel, Etablissement d'une politique salariale et l'application des conventions collectives ainsi que des régimes d'assurances collectives.

QUALIFICATIONS:

Diplôme de premier cycle en relations industrielles. Expérience serait un atout. Aptitudes manifestes au travail de conception et d'organisation.

REMUNERATION:

Salaire selon compétence et qualifications.

INSCRIPTION:

Faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

GLENDALÉ (QUEBEC) Ltée
C.P. 397
VILLE ST. JOSEPH
CTE BEAUCE
Att.: M. Pierre Doyon R.I.A.
Directeur administratif.



COMPTABLES AGRÉÉS

POSTE: Notre client recherche les services d'un gradué récent.

FONCTION:

Assister le directeur des services financiers d'une importante entreprise à caractère public.

Le traitement initial intéressera les personnes gagnant actuellement au moins \$12,500.

Toute demande sera traitée avec une discrétion absolue.

Veuillez faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

COUREY, LAGARDE ET ASSOCIÉS INC.
Conseillers en Administration

1, Place Laval, suite 500
Laval, P.Q. H7N 1A1 387-6471

CENTRE D'ACCUEIL ADULTE À MONTREAL (200 lits) demande un

DIRECTEUR DU PERSONNEL

FONCTIONS:

1—décrites à l'article 4.3.1.1 des règlements en vertu de la loi sur les services de santé et les services sociaux (L.Q. 1971 ch. 48)

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme universitaire terminal en fonction du poste ou l'équivalent

OU

une expérience valable dans la direction du personnel d'un centre hospitalier

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

Bureau du Personnel
Case 14510 LA PRESSE
Montréal H2Y 1K9

UNE ASSOCIATION MÉDICALE

recherche une personne pour un poste

DE CONSEILLER TECHNIQUE

Cette fonction exige des aptitudes pour le travail en équipe, de même que des dispositions pour la recherche et la rédaction rapide de textes.

Cette personne doit avoir une formation universitaire en sciences humaines et/ou en économique, de même qu'une expérience d'au moins 2 ans dans un milieu de travail donné.

Faire parvenir un curriculum vitae à:

Case 14509, La Presse, Montréal H2Y 1K9



PROGRAMMEUR (CHARGÉ DE PRODUCTION)

Travail de jour, opération et production 70% du temps, programmation 20% du temps, supervision d'un 2e opérateur 10% du temps. La connaissance du Cobol serait un atout, connaissance du J.C.L.

QUALIFICATIONS REQUISES: Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles avec champ de spécialisations appropriées. Expérience minimum 3 ans.

Salaire entre \$7,300 et \$11,600 selon l'expérience.

S'ADRESSER:

Directeur du Personnel
COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DEUX-MONTAGNES
Caser Postal 298, Cité Deux-Montagnes
473-4694

GÉRANT

POUR NOUVEAU CENTRE D'ACHATS AU SAGUENAY

Homme de 30 à 40 ans avec formation universitaire (préférence pour sciences économiques ou commerciales) intéressé à la promotion. Avec capacités d'administrer et de diriger un nouveau centre commercial.

Excellente rémunération.

S.V.P. soumettre résumé à:
CASE 14514, LA PRESSE
Montréal H2Y 1K9

Institution privée d'enseignement secondaire requiert les services d'un

PROFESSEUR EN ANGLAIS LANGUE SECONDE

secondaire IV et V.

Qualifications: —Brevet d'enseignement ou permis; —Expérience en anglais des affaires.

Communiquer avec le secrétariat à:

523-6138

DESSINATEURS EN STRUCTURE D'ACIER

Une entreprise en pleine expansion requiert les services de dessinateurs seniors et intermédiaires pouvant préparer et vérifier les plans de montage et assurer la coordination nécessaire entre les architectes et ingénieurs-conseils et nos services techniques. Les candidats devront être bilingues de préférence et posséder un minimum de 5 ans d'expérience dans cette industrie. Salaire intéressant selon les qualifications, possibilités d'avancement pour candidats sérieux. Bénéfices marginaux avantageux.

Faites parvenir votre "curriculum vitae" à:

BUREAU D'EMPLOI
LES CHARPENTES MÉTALLIQUES THOMAS INC.
1500, rue Marie-Victorin,
Parc Industriel, ST-BRUNO, Qué.
653-2481

HÔPITAL SAINTE-MARIE

1991 boul. du Carmel, Trois-Rivières G8Z 3R9

POSTE VACANT

1 TECHNICIEN EN ÉLECTRO-ENCÉPHALOGRAPHIE

QUALIFICATION:

Diplôme de technicien en électro-encéphalographie + électro-encéphalographie de préférence.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon la convention collective en vigueur.

Communiquez avec: M. André Guilbert
Directeur du Personnel
(819) 379-4130, local 300

OCCASION D'AFFAIRES HOMMES OU FEMMES

Compagnie canadienne, en pleine expansion, est à la recherche de gens sérieux, honnêtes, capables d'organiser une succursale dans leur propre ville. Expérience des affaires serait un atout. Les succursales disponibles sont dans les régions suivantes: Drummondville, St-Hyacinthe, Sorel, Granby, Covansville, St-Jean, Longueuil, Valleyfield, Hull, Joliette, Rimouski, Chicoutimi, Val d'Or, St-Jérôme.

Pour informations tel:

Montréal (514) 878-3104

COMPTABLES AGRÉÉS

Demandent jeunes C.A. avec expérience dans le domaine de la fiscalité et de la vérification. Bon salaire et bonnes conditions de travail. Stagiaires également requis.

M. LACOURSE
523-3181

COMMIS SENIOR DE CRÉDIT

pour compagnie d'équipement lourd. Le candidat devrait avoir 3 à 4 ans d'expérience dans l'investigation et collection, devra aussi approuver de nouveaux comptes, 12e année complétée, bilingue, âge 25 ans et plus.

Location: Montréal.
Salaire selon qualifications et expérience.

Téléphoner à:

341-4639, local 68

Soyez toujours prêt à changer d'emploi

Sélection 71 vous offre un

CURRICULUM VITAE

préparé par des spécialistes

(514) 381-9176

Nous avons présentement plusieurs emplois disponibles.

Angers & Associés

Conseillers en administration et placement de personnel

Conservez cette annonce, elle vous sera utile



CENTRE HOSPITALIER ST-CHARLES-BORROMÉE

- Technicien(ne) en radiologie. Temps partiel 4 heures par jour.
- 1 ergothérapeute, temps complet.
- 2 physiothérapeutes, temps complet.
- Infirmiers(ères) temps partiel, jour, soir, nuit.
- Infirmiers(ères) auxiliaires, temps partiel, jour et soir.

Communiquer avec: Le Service du personnel

HÔPITAL ST-CHARLES-BORROMÉE
66 est, boul. Dorchester,
Montréal.

OPTOMÉTRISTE

demandé pour la Ville de Québec

Écrire à:

CASE POSTALE 9061
Québec 10
G1V 4A8

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Notre client, un important entrepreneur en construction d'intérieurs de bureau, cherche des candidats pour les positions suivantes:

GÉRANT D'USINE \$20,000

Les candidats doivent avoir de solides aptitudes en administration et gestion. Cette position implique la supervision d'un personnel de 80 artisans et la coordination de la production avec les départements d'estimation et de pose. Le candidat devra avoir une expérience de l'atelier mécanique, atelier de réparation ou manufacture de meubles.

INGÉNIEUR INDUSTRIEL \$15,000

Les candidats pour cette position doivent avoir une solide expérience dans le processus d'atelier, doivent connaître l'étude des temps et de rationalisation de travail dans un milieu de travail intensif, engagé dans la fabrication soignée sur commandes.

CONTREMAÎTRE D'ATELIER \$15,000

Nous recherchons un contremaître d'expérience pour superviser différents aspects de la production en atelier et pour coordonner le rythme de la production à l'intérieur.

GÉRANT DE PROJET \$20,000

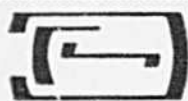
Cette position demande un ingénieur dans la construction, avec des compétences administratives et une expérience dans la finition d'intérieurs. Le travail consiste à superviser la construction des lieux (bureaux) et à s'occuper de la coordination des sous-entrepreneurs.

Toutes ces positions exigent des candidats bilingues ayant une solide expérience dans la finition intérieure ou la production de manufacture de mobiliers.

VEUILLEZ TÉLÉPHONER À JOCK HOVEY

1440 rue Ste-Catherine O. Montréal, Québec suite 306
(514) 871-3920 • H3G 1R8

**DIRECTION
PERSONNEL**



**LE COLLÈGE DE
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU**

Recherche les services de **PROFESSEURS** pour l'année académique 1974-75 dans les disciplines suivantes:

DISCIPLINES:
Finance
Philosophie
Psychologie
Techniques Infirmières
Techniques de secrétariat

EXIGENCES:
Diplôme pertinent.

Demandez la "formulaire d'offre d'emploi" et le retourner au plus tard le 15 mai 1974 à:

Jules Roy

Directeur des Services du Personnel

COLLÈGE ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

C.P. 310, St-Jean, Québec, J3B 5J4

LE CEGEP DE ROUYN-NORANDA

requiert les services de
PROFESSEURS

Dans les disciplines suivantes:

• Philosophie
• Bibliothécaire
• Sociologie
• Psychologie

QUALIFICATIONS RECHERCHÉES:

Diplôme de premier ou second cycle dans la discipline appropriée.

REMUNÉRATION: Entre \$9,033 et \$18,660 selon qualifications et expérience.

ENTRÉE EN FONCTION: 15 août 1974

Faire parvenir "curriculum vitae", attestations d'études et relevés officiels des notes obtenus d'ici le 11 mai 1974 à:

M. Yvon Lafond

Bureau des secteurs

cegep de rouyn-noranda
C.P. 1500
ROUYN, P.Q. J9X 5E5

**COMMISSION SCOLAIRE DE NAPIERVILLE
OFFRES D'EMPLOI**

Pour le premier cycle de l'élémentaire

1 RÉÉDUCATEUR POUR CLASSE D'ATTENTE
3 RÉÉDUCATEURS POUR CLASSES DE RÉCUPÉRATION
1 ORTHOPÉDAGOGUE POUR RÉÉDUCATION EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUE
1 JARDINIERE

EXIGENCES:

Baccalauréat d'enseignement à l'enfance inadaptee et ou en orthopédagogie.
Baccalauréat d'enseignement option maternelle.

SALAIRE:
Selon les qualifications et l'expérience, et d'après la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Communiquer sans délai curriculum vitae avec numéro de téléphone au

SERVICE DU PERSONNEL

C.S. DE NAPIERVILLE

C.P. 756, ST-REMI

JOL 2L0

TEL.: 861-4376 - 454-3963

AOCO LIMITÉE

requiert un

**Représentant des Ventes pour
la Division d'Instruments Scientifiques**

— Bonne formation dans la vente
— Ayant de l'expérience dans le domaine médical scientifique technique
— Bilingue
— Endroit: Montréal
Salaire selon formation et expérience.
Gamme complète des bénéfices marginaux.

Appelez M. DUBÉ

866-9533

Le directeur général

services de machines distributrices...

que nous recherchons à une expérience étendue dans l'administration d'une importante exploitation de machines distributrices, particulièrement dans le domaine de l'alimentation. Ce directeur devra être un professionnel aguerri, innovateur, ayant de la facilité à définir priorités et objectifs de travail. Les candidats devront faire preuve de dynamisme et posséder des qualités de chef.

La carrière offerte est celle de directeur général des services de machines distributrices auprès d'une importante société canadienne. Le titulaire sera responsable au vice-président exploitation, de la mise sur pied et de l'administration d'une nouvelle division importante. Le candidat choisi devra apporter une contribution importante au programme d'expansion de la compagnie. Ce poste offre un défi de taille au candidat bien qualifié.

La rémunération et les avantages sociaux sont des plus attrayants.

Ce poste est à Toronto.

Veillez adresser votre curriculum vitae à
monsieur Robert Savio, ou téléphoner à (514) 866-4961

Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

**PEAT
MARWICK
ET ASSOCIÉS**

1155 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Québec
H3B 2J9



HÔPITAL DES LAURENTIDES

L'ANNONCIATION COMTE DE LABELLE P.O. 819-275-2118

**CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES
(de plus de 600 lits)**

DEMANDE

CHEF DU SERVICE SOCIAL

FONCTIONS:

Diriger et superviser de 5 à 9 travailleurs sociaux professionnels et aides sociaux, travaillant au sein d'une équipe multidisciplinaire, en thérapie individuelle et de groupe (en interne et en externe) dans le milieu psychiatrique. Sera appelé à travailler en collaboration avec les organismes régionaux affectant son secteur.

QUALIFICATIONS:

1— Maîtrise en service social d'une université reconnue;
2— Membre de la Corporation des Travailleurs Sociaux Professionnels du Québec;
3— Expérience de 5 ans dans le milieu psychiatrique;
4— Expérience souhaitable comme superviseur ou chef de service.

Faire parvenir "curriculum vitae" au:

Directeur du personnel,

CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES

L'Annonciation, Cte Labelle, Que.

JOT 1T0

LA COMMISSION SCOLAIRE DE JACQUES-CARTIER

1500 est boul. Curé Poirier, Longueuil

POSTE OUVERT:

AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

NATURE DU TRAVAIL:

Sous l'autorité du directeur des services du personnel, le rôle principal de l'agent de la gestion du personnel est d'effectuer le recrutement et la gestion du personnel et de voir à l'implantation et au respect des conditions de travail du personnel en accord avec la politique de la commission et les conventions collectives en vigueur.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un premier diplôme universitaire terminal, de préférence dans le domaine des relations industrielles, dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études.

TRAITEMENT:

Initial de \$9,000.00 avec possibilité de carrière jusqu'à \$20,000.00.

CANDIDATURE:

Devra être remise au soussigné au plus tard le 7 mai 1974.

DIRECTEUR DES SERVICES DU PERSONNEL.

COMPTABLE EN CHEF

Glendale (Québec) Ltée requiert les services d'un comptable en chef pour ses usines situées à St-Joseph-de-Beauce. Sous l'autorité du directeur administratif, le candidat est responsable des enregistrements comptables, établit des procédures et politiques comptables et voit à ce qu'elles soient suivies, dirige le personnel du service et prépare divers rapports. Le titulaire de ce poste est âgé de 22 à 28 ans, de préférence bilingue, possède un diplôme reconnu et une expérience valable de 2 à 3 ans ou une forte connaissance en comptabilité qui pourrait remplacer le diplôme. Rémunération et bénéfices marginaux très intéressants.

Veillez adresser votre "curriculum vitae" pour le 7 mai 1974 à:

GLENDALÉ (QUÉBEC) LTÉE

C.P. 397

VILLE ST-JOSEPH

CTE BEAUCE

ATT.: M. PIERRE DOYON, R.I.A.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF



SURVEILLANT EN INSTRUMENTATION

Nous sommes à la recherche d'une personne capable de diriger un département d'instruments, dans la région de Montréal. Minimum 5 ans d'expérience dans la sélection d'installation et d'entretien d'instruments pneumatiques et électroniques. De l'expérience en surveillance désirée.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

LES SUCRES REOPATH LTÉE

a.s. Département du personnel de la Raffinerie

1410 Montmorency

Montréal H3C 2T5

VERIFICATEUR - QUALITÉ

Une importante manufacture de vêtements sport pour dames et enfants requiert une personne d'expérience ayant une expérience spécifique dans la couture et la finition de vêtements en tissu maille. Doit être bilingue; excellent salaire, avantages.

PERT KNITTING LTD.

1350 Mazurette (L'Acadie et Louvain)

389-8011

**CARRIÈRES ET
PROFESSIONS**

Afin de vous éviter tout embarras qui pourrait survenir au cas où vous enverriez une demande d'emploi là où vous ne l'auriez jamais faite sachant le nom de l'employeur. La Presse vous offre son service confidentiel. Avec soin de placer l'enveloppe contenant votre demande d'emploi dans une autre enveloppe adressée au:

"Service confidentiel La Presse"

casse postale 0008 Montréal 1

en y joignant la liste de firmes ou de personnes avec qui vous ne voulez pas entrer en contact pour ce poste. Ainsi, votre demande d'emploi ne parviendra pas à un destinataire non souhaité. Votre envoi sera simplement détruit.

téléphoner à 874-7320

ou écrire à

La Presse

7, rue Saint-Jacques

Montréal H2T 1C9

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

CONCOURS DE RECRUTEMENT

— AVIS SPÉCIAL —

On est prié de prendre note que les personnes qui désirent s'inscrire à un concours dont la date limite pour l'inscription est fixée pendant l'arrêt de travail du personnel des postes pourront le faire pendant les deux semaines qui suivront la reprise du service postal.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

HÔPITAL STE-JEANNE-D'ARC

recherche

DIRECTEUR DES FINANCES

SOMMAIRE DE L'EMPLOI:

Assure la responsabilité des achats, de la comptabilité, des crédits, de la perception, du contrôle des budgets et de la paie des employés, de l'organisation et du contrôle des magasins, du contrôle interne des opérations financières, du portefeuille d'assurances, de la tenue des statistiques administratives.

EXIGENCES:

— Diplôme universitaire (C.A. ou l'équivalent);
— Minimum de 3 ans d'expérience à un poste de direction relié à l'administration financière.

REMUNÉRATION:

Selon les barèmes du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir "curriculum vitae" au plus tard le 6 mai 74 au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

3570, rue St-Urbain

Montréal H2X 2N8

COMPTABLE AGRÉÉ

VILLE D'ANJOU

Compagnie en pleine expansion cherche jeune C.A. ou C.G.A., bilingue pour assister le vice-président des finances dans ses fonctions.

Le candidat devra avoir fait un stage de 2 à 3 ans dans une firme de comptables agréés. Salaire selon compétence.

Pour rendez-vous

Jean Pilon

352-8440

HÔPITAL STE-JEANNE-D'ARC RECHERCHE

PHYSIOTHÉRAPEUTE

Membre de l'Association Canadienne des Physiothérapeutes.

Salaire selon expérience.

S'adresser au:

SERVICE DU PERSONNEL

3570, ST-URBAIN

842-6141 poste 282

CHEF-SOUSCRIPTEUR

Assurances générales

En tant qu'expert en assurances, cherchez-vous ce qui suit?

La possibilité de diriger une équipe de souscripteurs et d'inspecteurs compétents, dans une compagnie établie au Québec.

La chance de participer à des comités et des associations professionnelles reliées à l'assurance.

L'avantage d'atteindre rapidement un poste de cadre supérieur dans une entreprise entièrement canadienne-française.

Si oui,

Vous possédez une expérience dans l'étude de la nature et de la valeur des risques commerciaux.

Vous maîtrisez très bien la langue anglaise et connaissez plusieurs personnes dans le monde des courtiers en assurance.

Votre leadership, votre maturité et votre jugement vous préparent à aider vos employés à résoudre des cas de souscription complexes.

Lieu de travail: Québec

Vous référant au dossier 34-11-666, veuillez adresser votre demande à:

André Briand, suite 835, 1 place Ville-Marie, Montréal, Québec H3B 2A3

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES CONSEILLERS EN ADMINISTRATION.

fonction publique municipale

OFFICIER EN ADMINISTRATION FINANCIÈRE

La Ville de Montréal recherche des candidats qui auront pour principales tâches d'effectuer, sous direction générale, des travaux comportant des études diverses sur la procédure comptable en vigueur à la Ville ainsi que sur les problèmes d'ordre financier. De plus, ils participeront à l'élaboration et à l'implantation de divers systèmes, définiront les besoins d'informations des services usagers et effectueront l'analyse préliminaire, rédigeront les procédures et documenteront le système.

Les titulaires éventuels de ces postes devront posséder un diplôme universitaire en sciences commerciales ou comptables d'une institution reconnue ou être membre en règle d'une association de comptables reconnue. Plusieurs années d'expérience pertinente et progressive. Une partie de celle-ci devra avoir été acquise en comptabilité ou en vérification publique, commerciale ou industrielle, et une autre dans un des domaines suivants: organisation, méthodes, systèmes ou informatique. Une bonne connaissance des langues française et anglaise est jugée essentielle.

Excellente possibilité de carrière avec un organisme offrant une bonne sécurité d'emploi et des avantages sociaux généreux. Traitement: \$14,150-\$15,895, selon les qualifications du candidat.

S'inscrire en complétant le questionnaire "demande d'emploi" de la Ville de Montréal que l'on peut se procurer au Service du Personnel, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, chambre 416, Montréal H2Y 1C6 ou par téléphone au numéro 872-3236 ou 37.



VILLE DE MONTRÉAL



**POSTE OUVERT
Agent de la gestion
du personnel**

NATURE DU TRAVAIL:

Voir à l'embauchage du personnel enseignant et au besoin, à la gestion des relations du travail et du perfectionnement.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:

Sous l'autorité de l'adjoint au directeur du service du personnel, s'occuper du recrutement, de la sélection, de l'embauchage, de l'affectation et du classement du personnel enseignant. Établir, réviser et mettre à jour les critères, normes et procédures inhérents à l'application et au contrôle des règles, lois, contrats en vigueur pour tenir compte des besoins actuels et futurs, et à cette fin, procéder aux recherches nécessaires.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— 1er diplôme universitaire terminal, de préférence dans le domaine des relations industrielles;
— 2 ans d'expérience pertinente.

SALAIRE: \$8,651 - \$16,147

Prière de faire parvenir votre "curriculum vitae" au plus tard le 10 mai 1974 à:

Directeur des Services du Personnel

COMMISSION REGIONALE DE CHAMBLY
2, boul. Desaulniers—Suite 300—St-Lambert—Qué.

TECHNICIEN DE LABORATOIRE

L'ENTREPRISE

Une importante entreprise de communication du Québec à dimension nationale cherche à combler un des postes de son organisation.

QUALIFICATION

Homme ou femme avec expérience de la photographie, spécialisé(e) dans le développement et l'impression de photos couleurs commerciales et artistiques.

Le candidat(e) devrait être capable de prendre des prises de vue à l'occasion. Il/elle sera aussi un(e) chercheur capable de faire des "Color key"

TRAVAIL

Opérer une machine à photostat "POS One".
Développer et imprimer photos noir et blanc et couleurs et négatifs.
Prendre des photos.
Facturation et administration.

SALAIRE

Discutable lors de l'entrevue.

Pour rendez-vous, communiquer avec Louise Gagnon au numéro 866-8461, poste 219 ou envoyer curriculum vitae à case postale 14517 La Presse.

GÉRANT COMPTABLE

ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION

Recherche un comptable bilingue, expérimenté et compétent. Expérience pertinente dans toutes les phases de comptabilité industrielle (construction), incluant la connaissance de systèmes comptables informatisés.

Salaire de \$13,000 à \$15,000 selon l'expérience et la compétence du candidat.

Adresser son "curriculum vitae" à:

CASE 14512 LA PRESSE

CARRIÈRES et PROFESSIONS

HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL

Centre hospitalier universitaire spécialisé et ultra-spécialisé de 630 lits demandés:

RESPONSABLE DU SERVICE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT

FONCTIONS:

- Participer à l'élaboration et au développement d'une politique de formation et de perfectionnement du personnel;
- Analyser et établir les besoins de formation et de perfectionnement;
- Développer, coordonner, évaluer les programmes de formation en cours d'emploi et de perfectionnement du personnel;

EXIGENCES:

- Être titulaire d'un diplôme universitaire terminal en sciences humaines, en administration ou sciences de l'éducation ou dans toute autre discipline pertinente;
- Posséder quelques années d'expérience dans le domaine de la formation en cours d'emploi et dans le perfectionnement du personnel (expérience en milieu hospitalier NON REQUISE);
- Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT:

- Le salaire variera suivant les qualifications et l'expérience.

BÉNÉFICES MARGINAUX:

- Vacances de un (1) mois après un an de service;
- Assurance-salaire, etc.

ANALYSTE

FONCTIONS:

- Analyser et rédiger les descriptions de tâches ainsi qu'établir les exigences et les critères de rendement de différents postes de travail dans l'organisation;
- Analyser les systèmes administratifs en vue d'améliorer l'efficacité;
- Évaluer les besoins d'augmentation du personnel dans l'organisation.

EXIGENCES:

- Posséder quelques années d'expérience dans l'étude des systèmes administratifs;
- Expérience en milieu hospitalier NON REQUISE.

TRAITEMENT:

- Le salaire variera suivant les qualifications et l'expérience.

BÉNÉFICES MARGINAUX:

- Vacances de un (1) mois après un an de service;
- Assurance-salaire, etc.

Pour entrevue:

SERVICE DU PERSONNEL
3840, ST-URBAIN
MONTRÉAL H2W 1T8
TÉL: 844-0161, POSTE 436



INGÉNIEUR, ÉQUIPEMENT DE PRODUCTION

Concours F/G-4-001-9

Fonctions:

- Participer aux études des nouvelles centrales et procéder à l'évaluation de la productivité des centrales actuelles et futures à l'aide de modèles établis.
- Étudier la gestion optimale des réservoirs actuels et à venir à l'aide d'un modèle d'optimisation.
- Étudier toute nouvelle approche pour l'optimisation et la gestion des grands réservoirs.

Exigences:

- Détenir un diplôme en Génie et une maîtrise en Recherche opérationnelle. (À la rigueur, seront considérées des études partielles au niveau de la maîtrise en Recherche opérationnelle)
- Être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec (C.I.Q.) ou apte à le devenir.
- Avoir une bonne connaissance de l'informatique.

SECRÉTAIRES LÉGALES

Concours no G/X-4-013-9

Fonctions:

- Agir comme secrétaire d'un avocat, à Montréal.

Exigences:

- Deux ans d'expérience comme secrétaire légale.
- Excellente connaissance de la langue et de la sténographie françaises et anglaises ainsi que de la dactylographie.
- Usage, à l'occasion, de la machine à dicter.

Salaire:

- Selon les qualifications et l'expérience.
- Nombreux avantages sociaux.

N.B.: Pour renseignements supplémentaires, téléphonez à Mlle Ginette Aumais, 875-4311, poste 511.

CHEF, CONTRATS

Concours no: A/C-4-085-9

Fonctions:

- Participer à la préparation des documents d'offres ainsi qu'à l'analyse des soumissions.
- S'assurer que les programmes établis et approuvés dans le contrat sont respectés.
- S'assurer du respect des clauses contractuelles.
- Coordonner et contrôler toute la correspondance avec les entrepreneurs et tenir des dossiers complets nécessaires à la fermeture des contrats.

Exigences:

- Détenir un diplôme universitaire en Génie ou en Sciences administratives.
- Posséder 8 ans d'expérience ou plus dans le domaine de la construction dont 3 ans dans l'administration des contrats des entrepreneurs.
- Posséder une bonne formation académique.
- Posséder une très vaste expérience dans le domaine de la construction dont un certain nombre d'années dans l'administration des contrats des entrepreneurs.
- Connaître d'une façon particulière l'aspect légal et commercial relatif aux contrats.
- Parler et écrire correctement le français et l'anglais.

Hydro-Québec

Direction Embauchage
C.P. 6106, Montréal, Qué., H3C 3H6

AGENTS DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

POUR

L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

L'ORGANISME

L'Office des professions du Québec est un organisme para-gouvernemental créé par le Code des professions (projet de loi 250) dont le mandat principal est de veiller à ce que chacune des corporations professionnelles assure la protection du public.

LE POSTE

Sous l'autorité du directeur de la recherche, effectuer des travaux de recherche sur les aspects sociologiques, économiques, politiques et autres des professions dans la société québécoise (3 postes à Québec).

QUALIFICATIONS REQUISES

Les candidats devront être détenteurs d'un diplôme universitaire de deuxième cycle en sciences humaines (sciences économiques, sociologie, psychologie ou relations industrielles) et avoir une expérience de deux (2) ans dans la recherche socio-économique. Une aptitude particulière pour l'utilisation des statistiques descriptives et autres techniques quantitatives sera considérée.

TRAITEMENT

L'échelle de traitement débute à \$12,137 au 1er juillet 1974. La rémunération sera établie en fonction de l'expérience et de la compétence.

DATE LIMITE DE L'INSCRIPTION

Le 15 mai 1974

Faire parvenir la demande d'inscription et un curriculum vitae à:

Directeur de la recherche
OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC
930 Chemin Ste-Foy - 7^e étage
Québec G1S 2L4



Université Laval

Le Service du Personnel est à la recherche

d'un directeur commercial

Presses de l'Université

SOMMAIRE DE LA FONCTION:

Recherche des besoins des facultés en manuels et livres de référence; choix des livres spécialisés et d'intérêt général à garder en librairie; achats pour les bibliothèques de l'Université et les facultés et gerance d'un commerce de gros et de détail de livres, papeterie, accessoires et fournitures. Vente et distribution des éditions des Presses.

QUALIFICATIONS:

- Diplôme universitaire en sciences de l'administration ou l'équivalent;
- Expérience dans l'administration d'une librairie;
- Connaissance du marché du livre au Canada, aux États-Unis et en Europe;
- Bonne connaissance des langues française et anglaise parlées et écrites;
- Aptitudes à occuper des fonctions administratives et à diriger du personnel.

N.B. C'est un poste de responsabilité qui intéressera les candidats gagnant déjà \$15,000 ou plus par année.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 6 mai 1974 (17 heures) à l'adresse suivante:

Le Service du Personnel
Pavillon de la Bibliothèque
Bureau 3445
Cité Universitaire (Québec)
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

DIRECTEUR DES ACHATS

Glendale (Québec) Ltée requiert les services d'un directeur des achats (manufacturier de maisons mobiles).

Glendale (Québec) Ltée requiert les services d'un directeur des achats, pour ses usines situées à St-Joseph-de-Beauce. Sous l'autorité du directeur des opérations, le directeur des achats est responsable de la planification, de la coordination et du contrôle de tous les achats effectués par son service. Appuie d'une équipe expérimentée, il verra à l'application des politiques et procédures de la compagnie relativement à l'approvisionnement, tout en collaborant étroitement avec une équipe de directeurs jeunes et dynamiques.

Le titulaire de ce poste devra être bilingue, avoir au moins cinq années d'expérience pertinente dont deux en tant que chef d'un service; de préférence une formation universitaire connexe ou détenteur du diplôme d'acheteur professionnel, quoique toute expérience jugée équivalente sera considérée. Rémunération et bénéfices marginaux très intéressants.

Veuillez adresser votre candidature et votre "curriculum vitae" pour le 7 mai 1974 à:



GLENDALÉ (QUÉBEC) LTÉE
C.P. 397
VILLE ST-JOSEPH
CTE BEAUCE
ATT.: M. A. P. QUESNEL
DIRECTEUR DES OPÉRATIONS

COMPTABLES AGRÉÉS

Plusieurs postes sont actuellement vacants pour des C.A. desirant faire carrière en comptabilité publique. Ces emplois offrent les plus intéressantes perspectives pour des candidats possédant le don de supervision et de solides qualités professionnelles. La rémunération sera proportionnelle aux qualifications. Les comptables agréés desirant occuper un poste intéressant dans un milieu stimulant sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae (qui demeurera confidentiel) ou téléphoner à:

Harry H. Feldman, C.A.
LEVITSKY, FELDMAN, KASTNER & CO.
3285 rue Cavendish, suite 490
Montréal H4B 2L9
487-7850

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CARIGNAN

offre d'emploi

DIRECTEUR DES SERVICES AU PERSONNEL

ATTRIBUTIONS: Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services au personnel planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives au recrutement et à la sélection du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation de même qu'à l'application des conventions collectives et des ententes concernant les diverses catégories de personnel et, s'il y a lieu, à la négociation des contrats collectifs.

Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de services et les directeurs d'écoles pour toute question de gestion du personnel.

Il évalue le personnel sous sa responsabilité.

Il accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur général.

Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Diplôme universitaire en relations industrielles ou en administration (option personnel);

— Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) au niveau 2 ou l'équivalent ou huit (8) années d'expérience dans un poste de cadre.

TRAITEMENT: De \$13,016 à \$21,329 compte tenu des qualifications requises et des années d'expérience pertinentes.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur "curriculum vitae" avant le 3 mai 1974, à:

Secrétaire général,
COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CARIGNAN,
41 av. de l'Hôtel-Dieu,
Sorel J3P 1L1.

REPRÉSENTANT DES VENTES

Une carrière rémunératrice dans la vente est offerte aux candidats enthousiastes qui ont un minimum de 2 ans d'expérience dans la vente ou dans l'épicerie. Les fonctions incluront les responsabilités de vente et de marchandage pour les produits en conserves et congelés annoncés au niveau national. Les premiers contacts se feront avec les comptes en gros et au détail dans la région de Montréal avec la responsabilité immédiate des comptes importants. Nous offrons en commençant un salaire intéressant suivi par des augmentations régulières selon la compétence, d'autres avantages incluant une auto de compagnie et un plan complet de protection familiale. Veuillez envoyer votre "curriculum vitae" donnant les détails complets sur l'éducation, l'expérience et le salaire à:

R. L. Magnan
Gérant des Ventes

GREEN GIANT DU CANADA LIMITÉE
110 ouest, Place Crémazie, suite 318
Montréal H2P 1B9

ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE ÉVALUATEUR AGRÉÉ

EXIGENCES:
Permis d'évaluateur; être membre de la Corporation des Évaluateurs Agréés du Québec; trois (3) ans d'expérience dans l'évaluation municipale; posséder des connaissances administratives des opérations d'un bureau d'évaluation; être bilingue.

FONCTIONS:
La charge du bureau de l'évaluation; faire le travail de tout bien et fonds; tous les travaux connexes au poste.

SALAIRE: À négocier.
DATE LIMITE: Faites parvenir votre "curriculum vitae" immédiatement à:

Service du Personnel
VILLE DE ST-BRUNO
1585 Montarville, St-Bruno, Québec
653-2443

LA COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPÉRY

(municipalité scolaire Boucherville — Longueuil — Saint-Lambert)

(commission scolaire élémentaire de 7500 élèves)

recherche un candidat pour cumuler le poste de

DIRECTEUR DES SERVICES DU PERSONNEL ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Attributions:

— À titre de directeur des services du personnel:
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services du personnel planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives au recrutement et à l'engagement du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation de même qu'à l'application des conventions collectives et des ententes concernant les diverses catégories de personnel et s'il y a lieu, à la négociation de contrats collectifs.

Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de services et les principaux d'écoles pour toute question de gestion du personnel.

— À titre de secrétaire général:
Sous l'autorité du directeur général, le secrétaire général organise et coordonne les activités de secrétariat pour l'ensemble de la commission et, en particulier, pour le conseil des commissaires, le comité exécutif, le directeur général.

Il est responsable des publications et des rapports des activités d'administration et des relations internes et externes que lui confie le directeur général.

Autres attributions:
— Il accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur général.

— Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.

Qualifications requises:
— Diplôme universitaire en droit, en relations industrielles ou en administration (option personnel);

— L'expérience pertinente sera considérée.

Traitement et bénéfices sociaux:
— Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation pour le personnel de cadre des commissions scolaires, soit \$13,395.00 à \$22,241.00 (échelle pour l'année scolaire 74-75).

Toute personne intéressée doit déposer sa candidature avant 16 h 00 heures le 10 mai 1974, en faisant parvenir sa demande et son curriculum vitae à:

DIRECTEUR GÉNÉRAL (CONFIDENTIEL)
COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPÉRY,
CASIER POSTAL 130,
32, AVENUE LORNE,
SAINT-LAMBERT, P.Q.

en indiquant sur l'enveloppe:

Poste de: Directeur des services du personnel et secrétaire général

COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES

TEMPS PARTIEL

SPECIALISTE EN PROGRAMMATION DES HORAIRES (horaire-maitre selon le procédures SIMEQ).

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du directeur de l'enseignement, il participe avec les directeurs d'écoles polyvalentes et secondaires à la programmation des horaires des élèves, des professeurs et des locaux. Il a comme responsabilité de développer et d'appliquer des techniques appropriées concernant la programmation des horaires (horaire-maitre) en relation avec le processus de SIMEQ.

Il devra communiquer régulièrement avec le service d'information de la Commission scolaire et, à cette fin, il transcrira les données et recevra l'information et les rapports produits par ledit service d'information.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Poursuivre ou avoir poursuivi des études en informatique. Posséder des aptitudes et des habiletés techniques relatives à l'utilisation de l'informatique en milieu scolaire. De préférence, connaître le milieu scolaire de niveau secondaire.

DURÉE DE L'EMPLOI:

De mai à août.

SALAIRES ET CONDITIONS DE TRAVAIL: à discuter

Pour offre de services communiquer à:

Monsieur Jean-Louis Mathieu,
Directeur de l'enseignement,
Commission scolaire des Laurentides,
13, rue St-Antoine,
Ste-Agathe-des-Monts, P. Qué.
J8C 2C3
Tél.: (819) 326-0333



OFFRES D'EMPLOI

Le CEGEP DE RIMOUSKI requiert les services de PROFESSEURS dans les disciplines suivantes:

TECHNIQUES INFIRMIÈRES

- 1 PROFESSEUR: 180-301 soins infirmiers obstétricaux.
- 1 PROFESSEUR: 180-401 soins infirmiers pédiatriques.
- 1 PROFESSEUR: 180-501 soins infirmiers psychiatriques.
- 1 PROFESSEUR: 180-601 soins infirmiers médicaux-chirurgicaux.

QUALIFICATIONS: Baccalauréat en sciences infirmières avec expérience pertinente.

PHILOSOPHIE

SIX (6) PROFESSEURS

QUALIFICATIONS: Diplôme de 1^{er} cycle universitaire en philosophie.

GÉNIE CIVIL

QUATRE (4) PROFESSEURS

QUALIFICATIONS: Baccalauréat en sciences appliquées option génie civil.

Date d'entrée en fonctions: Septembre 1974.

TRAITEMENT: Selon le décret tenant lieu de convention collective.

Toute candidature devra parvenir au SERVICE DU PERSONNEL d'ici le 10 mai. On est prié de joindre un dossier académique complet à son offre de service.

CEGEP DE RIMOUSKI
60 ouest, rue de l'Évêché
Rimouski, Qué. G5L 4H6

CARRIÈRES et PROFESSIONS



DIRECTEUR ADJOINT

POUR L'USINE DE POLYPROPYLENE
DE HERCULES CANADA LIMITED
À VARENNES

Le plus important producteur de polypropylène au monde recherche un **DIRECTEUR ADJOINT** pour la première usine de polypropylène au Canada. Actuellement en construction à Varennes, cette usine entrera en activité vers le milieu de 1975. Le directeur adjoint aura comme supérieur immédiat le directeur de l'usine, avec qui il partagera la responsabilité de la direction de l'usine, sous tous ses aspects. Il recevra une formation technique complète dans le domaine du polypropylène.

Les exigences

Le candidat choisi devra avoir une solide compétence ainsi que l'expérience de la gestion ou de la supervision d'usines de produits chimiques ou pétrochimiques de quelque importance. En plus de sa formation dans le domaine de la chimie, il devra avoir acquis une bonne connaissance des problèmes d'entretien, de la main-d'œuvre et de la préparation des travaux. L'expérience des budgets et du contrôle du prix de revient, par le système des coûts standard, lui sera avantageuse. Le candidat devra être diplômé en chimie ou en génie chimique, ou posséder une expérience équivalente. Le bilinguisme est indispensable.

La compagnie Hercules Canada Limited offre des avantages sociaux intéressants ainsi que des opportunités d'avancement dans une entreprise en pleine expansion.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante, en indiquant le salaire demandé. Toutes les demandes resteront confidentielles.

HERCULES CANADA LIMITED

Aux soins du directeur du personnel
C.P. 610, Station H
Montréal, Québec H3G 2L5

COLLEGE MONTMORENCY

requiert les services d'un



COORDONNATEUR DE L'INFORMATIQUE

ATTRIBUTIONS: Sous l'autorité du directeur général, le coordonnateur de l'informatique organise et coordonne les activités d'un centre de traitement des données.

Il avise le directeur général et assiste les directeurs de services au sujet de l'utilisation de l'informatique pour la gestion et l'enseignement.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Diplôme universitaire avec préférence une spécialisation ou une concentration en informatique ou l'équivalent;
— 3 années d'expérience pertinente en informatique.

DATE DU CONCOURS: Du 26 avril au 6 mai.

ENTREE EN FONCTION: Mai 1974.

TRAITEMENT: De \$11,249 à \$20,463.

Envoyer "curriculum vitae" au:

Secrétaire général,
C.E.G.E.P. MONTMORENCY,
1650 boul. du Souvenir,
Laval

N.B. Prière de communiquer par téléphone ou se présenter pour remettre "curriculum vitae".

Imasco Limitée VÉRIFICATEUR

Notre entreprise, aux activités très diversifiées, est à la recherche d'un vérificateur dont les fonctions comporteront l'établissement d'un système de vérification comptable interne au siège social pour la révision des systèmes dans les diverses divisions d'exploitation.

Le poste exige un comptable agréé énergique avec un minimum de deux ans d'expérience après l'obtention de son diplôme ou possédant une bonne expérience de comptable d'entreprise.

Le candidat choisi devra être parfaitement bilingue car il sera appelé à faire de nombreux voyages dans les grandes villes d'Amérique du Nord.

Salaire: à discuter

Prière d'envoyer votre curriculum vitae au:

Contrôleur

Imasco Limitée

4, square Westmount
Montréal, Québec
H3C 3L4

INGÉNIEUR D'USINE

Ingenieur diplômé ou connaissances équivalentes, de préférence avec expérience en mécanique pour équipement industriel lourd, tel que fournaies à arc, grues aériennes, presses hydrauliques et machines outils. Le candidat choisi aura acquis au minimum 15 ans d'expérience. Le bilinguisme constitue un atout mais n'est pas indispensable. La personne choisie sera responsable des opérations et des budgets, pouvant atteindre plusieurs millions de dollars; elle supervisera en outre 14 employés et quelque 70 salariés.

Veuillez adresser toute demande, qui demeurera confidentielle au:

Gerant du personnel et des
relations industrielles,
CANADIAN STEEL WHEEL DIVISION
HAWLER SIDDELEY CANADA LTD.
1900 rue Dickson
Montréal, Qué. H1N 2H9
Tel.: 255-3605 local 331



SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE SHAWINIGAN LIMITÉE

Fondée il y a plus de cinquante ans, la Société d'Ingénierie Shawinigan Limitée a son siège social à Montréal. Elle est la société-mère du groupe Shawinigan qui offre des services d'ingénierie et de gestion de projets à l'échelle mondiale dans les domaines suivants: production et transport d'énergie électrique, installations chimiques, pétro-chimiques et industrielles, gazoducs, oléoducs, centrales nucléaires, gestion des ressources hydrauliques et grands travaux maritimes et de génie civil.

dessinateurs

74-04-32—Génie Civil

Minimum de cinq (5) années d'expérience dans la préparation de plans d'ensemble et de dessins d'exécution pour ouvrages en béton armé ou à ossature métallique.

74-04-33—Génie Mécanique

Deux à huit ans d'expérience dans la préparation de plans d'ensemble pour tuyauteries industrielles, chauffage, ventilation et air climatisé (HVAC) et plomberie sanitaire.

74-04-34—Génie Électrique

Deux à huit ans d'expérience dans la préparation de plans d'ensemble pour appareillages électriques, commandes, protection de réseaux, distribution d'énergie et éclairage.

Ces situations offrent de grandes possibilités sur le plan professionnel. Les salaires et les conditions de travail sont intéressants et assortis d'une gamme complète d'avantages sociaux dont la participation aux bénéfices.

Contactez: Pamela Franklin
Société d'Ingénierie Shawinigan Ltée
620 ouest, boulevard Dorchester, Montréal
878-9311 poste 416.



Université du Québec à Montréal

PROFESSEURS DE COMMUNICATION À TEMPS PLEIN

principalement dans les domaines suivants:

- 1) Communication interpersonnelle (travail en équipe, animation de groupes de tâches, relation dyadique).
- 2) Théorie et pratique du développement organisationnel.
- 3) Théorie et pratique de l'intervention organisationnelle.
- 4) Publicité.
- 5) Étude de la communication humaine (règles régissant l'interaction humaine, niveaux de communication, communication verbale et non verbale).
- 6) Histoire et droit des communication au Québec et au Canada; examen des contraintes économiques, politiques, culturelles et technologiques régissant les modèles actuels de diffusion de l'information.
- 7) Pratique des médias (cinéma, télévision, vidéo et radio).

EXIGENCES:

Ph.D. ou l'équivalent.
Posséder une expérience pratique dans le domaine des communications.

TRAITEMENT:

Selon la convention collective.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé, avant le 6 mai 1974 à:

M. Emile Lavallée,
Doyen adjoint de la Gestion Académique,
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C3P8

STAGIAIRE EN INFORMATIQUE (DIPLOME UNIVERSITAIRE)

Notre Service d'informatique, situé à notre siège social à Montréal, recherche les services d'un jeune universitaire récemment diplômé dans le but de lui donner une formation en programmation, offrant d'excellentes perspectives d'avancement dans le domaine de l'analyse des systèmes.

Le champ d'activités de ce service jeune et dynamique fournira au titulaire l'occasion d'acquies une solide formation et de faire ses preuves tout en se bâtissant une carrière où l'efficacité sera reconnue.

Des universitaires récemment diplômés en Commerce ou en Informatique seront considérés et préférence ira aux candidats spécialisés en Comptabilité, Administration ou Mathématiques.

Prière de répondre par écrit en donnant tous les renseignements pertinents, à savoir: âge, niveau d'instruction, expérience professionnelle pratique et salaire demandé.

Les réponses seront traitées confidentiellement.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PAPIER DU CANADA

Service des relations du personnel
Bureau 1540
Edifice Sun Life, Montréal
H3B 2X1, Qué.

Vendeur au rayon de fourrure

... demandé par une maison canadienne de très grand renom.

Les vendeurs bilingues, ayant fait leurs preuves en vente de fourrure, sont invités à présenter une demande d'emploi.

Doivent être familiers avec les fourrures-mode et posséder l'entregent nécessaire pour s'occuper d'une élégante clientèle.

Salaire en rapport avec l'expérience.

Commission. Excellents bénéfices marginaux, dont un plan de pension.

Veuillez appeler Mme M. Spence, à 842-5111, pour prendre un rendez-vous confidentiel.

HOLT RENFREW

GÉNIE CIVIL TECHNICIENS-DESSINATEURS

Demandés par bureau d'ingénieurs-conseils.

EWART, TREMBLAY & ASSOCIÉS
2261 Rockland, suite 107
Centre d'Achats Rockland
735-6914

INFORMATIQUE

ANALYSTE DE SYSTÈMES \$18,000
Notre client, une importante compagnie canadienne, offre un nouveau poste à un dirigeant de projets pour travailler à des techniques et concepts de gestion dans centre de traitement des données.

INSTRUCTEUR \$16,000
2 ans d'expérience dans la programmation et quelque expérience dans l'enseignement requis pour travail auprès de cette compagnie engagée dans les relations extérieures. Bilinguisme souhaitable.

PROGRAMMEUR EN CHEF \$15,500
Programmeur langages OS COBOL pour se charger de toutes les applications dans compagnie de moyenne envergure. Travaillera au sein d'une équipe en charge de projets où l'accent est mis sur l'avancement au mérite.

PROGRAMMEUR ASSEMBLER \$15,000
3 ans d'expérience IBM OS pour perfectionner diverses applications intéressantes. Ce poste conviendrait à programmeur désirant travailler sur des systèmes.

PROGRAMMEUR COBOL \$14,000
Programmeur bilingue, langage COBOL, demandé par importante entreprise industrielle. Travaillera sur les systèmes afférents aux inventaires et stocks.

PROGRAMMEUR \$13,500
Centre d'informatique Honeywell à disques requiert programmeur COBOL pour perfectionner des applications comptables.

VEUILLEZ APPELER RICHARD MADISON 878-9141



ELECTRONIC SYSTEMS PERSONNEL
SUITE 2080 PLACE DU CANADA
MONTREAL - 878-9141

A QUANTUM COMPANY

OFFRE D'EMPLOI

LA COMPAGNIE FIRESTONE DU CANADA LTÉE

POSITION: INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE.
ÉDUCATION: Baccalauréat en génie mécanique
EXPÉRIENCE: 1 an à 3 ans d'expérience.
DESCRIPTION DE TÂCHE: Sous la direction de l'Ingénieur de l'Usine, sera responsable de l'opération efficace de la machinerie et de l'équipement de l'usine. L'ingénieur devra planifier et exécuter des programmes de prévention pour obtenir des hauts standards d'efficacité et pour prévenir et corriger les brisures mécaniques. Il devra suivre les nouvelles installations, la construction et les travaux d'entretien pour s'assurer qu'ils sont tels que demandés et selon les plans originaux. Il devra faire des inspections périodiques de la machinerie et de l'équipement. Il devra réviser et analyser les circonstances d'un bris mécanique et déterminer la meilleure méthode pour la réparation.

SALAIRE: Selon l'expérience.
ENDROIT: Joliette, Québec
(1200, boulevard Firestone)

Pour rendez-vous, s.v.p. communiquez avec

Mme Lorraine Bélanger

Tel.: (514) 756-1061

TECHNICIENS DESSINATEURS

à la recherche de techniciens dessinateurs en électricité ayant un minimum de 2 ans d'expérience dans un bureau d'ingénieurs-conseils.

Sur rendez-vous s.v.p.

LAROCQUE, SAMSON, GUÉRETTE & ASSOCIÉS
384-6640

CADRES D'EXPLOITATION

Une société de produits chimiques de moyenne envergure affiliée à une entreprise internationale et fabricant des produits spécialisés pour l'industrie pétrolière, offre deux postes d'avenir.
Poste: Région de Montréal.

Ingénieur — Responsabilités: travaux d'ingénierie et d'entretien, notamment la modification des bâtiments et équipements, les installations de dépollution et l'entretien préventif.
Surintendant-adjoint de l'usine — Responsabilités: contrôle des procédés et de la qualité, avec l'appui d'une petite équipe technique; supervision du laboratoire de l'usine.

Les candidats répondront de préférence aux conditions suivantes:

- diplôme en génie, chimie ou science
- un à cinq ans d'expérience dans l'industrie, de préférence dans une usine de produits chimiques
- une forte motivation et de la facilité dans les rapports humains

5 place ville marie, montréal H3B 2G4

■ l'ambition et les aptitudes nécessaires pour accéder à des postes supérieurs.

La préférence sera accordée aux candidats possédant une bonne connaissance de l'anglais et du français.

La rémunération, qui sera fixée par négociation, dépendra de l'expérience et de la compétence des candidats choisis. L'entreprise est dynamique et les perspectives d'avancement sont bonnes.

Les postulants sont priés d'envoyer un résumé complet de leur formation, expérience, et évolution de leur traitement, dont la confidentialité sera respectée, dans une enveloppe portant l'inscription "Dossier no 211", et adressée à

Price
Waterhouse
et Associés
conseillers en administration

membre de l'association canadienne des conseillers en administration

DIRECTEUR ADJOINT DE LA GESTION FINANCIÈRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION:
Poste à Québec

FONCTIONS: Sous l'autorité du directeur du service de la gestion financière, le titulaire voit à l'élaboration et à l'application des politiques relatives au contrôle des ressources financières mises à la disposition des collèges. À cette fin, il doit assumer la responsabilité de l'analyse des états financiers des collèges, du contrôle de l'utilisation du produit net des émissions d'obligations, de la constitution d'un dossier mécanisé d'information financière, de la congruence des états financiers, de l'application des politiques budgétaires de fonctionnement et d'investissement, de l'application du système de gestion et du projet de P.P.B. dans les C.E.G.E.P.

EXIGENCES: Diplôme universitaire en sciences de l'administration ou en sciences économiques. Environ 10 années d'expérience en gestion financière ainsi qu'une connaissance des méthodes de comptabilité et de l'administration publique. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT: \$16,100 à \$22,000

CONCOURS: A621FQ.01 — Date limite pour l'inscription: 10 mai 1974.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC. (Québec: 643-3984; Montréal: 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.



Canadian
International
Development
Agency

Agence
canadienne de
développement
international

POSTE EN TUNISIE UN INGÉNIEUR-CONSEIL

FONCTIONS:
— Établir une structure améliorée d'organisation dans les parcs de machinerie lourde.
— Implémenter un système de gestion et de contrôle dans les parcs.
— Voir à l'établissement d'un système d'entretien préventif.

QUALIFICATIONS:
— Ingénieur (de préférence génie mécanique).
— Plusieurs années d'expérience en gestion, organisation et méthodes de travail.
— Il serait avantageux que le candidat ait de l'expérience dans l'entretien et la réparation de la machinerie lourde et qu'il ait fait une étude dans ce domaine.

CONDITIONS DE TRAVAIL POUR CE POSTE:

— Contrat de travail — Minimum 12 mois
— Traitement actuel et indémités
— Autres avantages
DATE LIMITE: Le 10 mai 1974

ADRESSE: Direction des ressources humaines
ACDI
122, rue Bank
Ottawa, K1A 0G4, Ontario

DIRECTEUR COMPTABLE AGRÉÉ

Jusqu'à \$40,000

Pour le compte de notre client, une importante firme de comptables agréés, nous cherchons un directeur pour prendre charge d'un bureau de comptabilité publique dans l'est du Québec. On vous confiera la direction et la planification des services à la clientèle, la gestion du personnel et l'administration générale.

Comme administrateur général, il sera essentiel que vous soyez bilingue et que vos expériences professionnelles datent d'au moins 6 ans.

Votre rémunération et les avantages sociaux seront déterminés par la firme selon vos qualifications et aptitudes.

Veuillez contacter **PAUL RYAN**

FOR THE EXECUTIVE
666 ouest, rue Sherbrooke, suite 506
Montréal, P.Q.
845-6267

MÉDECINS DEMANDÉS

Omnipraticiens demandés pour la région d'Abitibi ouest. Possibilité d'avoir leurs bureaux dans les locaux de l'hôpital. Privilèges accordés en médecine, pédiatrie, obstétrique.

Faire demande au:

Directeur médical ou Directeur général
HÔPITAL ST-FRANÇOIS D'ASSISES
La Sarre
Abitibi ouest
(819) 333-2311

CARRIÈRES et PROFESSIONS

COLLÈGE RÉGIONAL BOURGHEMIN



OUVERTURE DE POSTE

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU COLLÈGE

FONCTIONS, RESPONSABILITÉS ET TÂCHES:

- principal administrateur du collège, il est directement responsable auprès du conseil d'administration dont il est aussi membre;
 - il assure la coordination de tous les services, la préparation et l'exécution des plans de développement à court et à long terme;
 - il veille à l'administration financière et pédagogique du collège;
 - il assure les relations internes et externes du collège;
 - il exerce les pouvoirs qui lui sont conférés par le conseil d'administration quant à l'engagement de tout le personnel du collège.
- N.B. Le Collège Bourchemin est un collège régional à trois campus (Saint-Hyacinthe, Drummondville et Sorel-Tracy) et le candidat retenu devra travailler en étroite collaboration avec les directeurs de ces constituantes.

CRITÈRES:

- une formation universitaire (diplôme universitaire de premier cycle ou l'équivalent) exigeant au moins 17 années de scolarité et, de préférence, une formation universitaire comprenant un diplôme universitaire de second cycle ou l'équivalent;
 - une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;
 - une expérience accumulée, de préférence, dans le système d'enseignement;
 - une expérience de trois (3) ans au niveau I de cadre (directeur de service).
- N.B. À titre exceptionnel, le collège peut retenir un candidat dont la formation répond aux exigences des critères d'admissibilité et dont les qualités supérieures compensent une expérience inférieure à celle prévue par les critères d'admissibilité.

ENDROIT DE TRAVAIL:

Centre Administratif (siège social) du Collège, Saint-Hyacinthe.

SALAIRE:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

DOCUMENTS REQUIS:

- demande écrite,
- curriculum vitae,
- attestations officielles de la scolarité et de l'expérience.

ENTRÉE EN FONCTION:

Le (ou vers le) 1er juillet.

DATE LIMITE:

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur candidature de telle sorte qu'elle soit reçue au plus tard lundi le 6 mai 1974 à 17 heures, en l'adressant ainsi:

Président du Conseil d'Administration
Centre Administratif
Collège Régional Bourchemin
2775, rue Bourdages
Saint-Hyacinthe



DÉPARTEMENT DES VENTES DIVISION DU QUÉBEC INGÉNIEURS

L'offre Une carrière dans le Marketing. Ingénieurs en lubrification pour représenter la Compagnie auprès des industries majeures et des gens consommateurs de carburant, d'huiles et graisses. Aussi les conseiller sur l'application efficace des produits Texaco dans le bon entretien de leur équipement.

Avancement Dépendant des résultats obtenus dans la fonction, ce poste offre de nombreuses occasions d'avancement dans l'administration. Les promotions sont accordées à l'intérieur des cadres de la Compagnie.

Le Candidat Ingénieur diplômé qui devra avoir les qualités nécessaires pour transiger avec les clients à tous les niveaux et aussi être bilingue.

Autres avantages Un programme de formation. Bénéfices marginaux. Auto fournie.

Les réponses seront traitées confidentiellement.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

TEXACO CANADA Limited,
Service des Relations du Personnel
1425 rue de la Montagne,
Montréal, H3G 1Z3 P.Q.

LE CONSEIL D'ÉDUCATION COCHRANE-IROQUOIS FALLS requiert pour septembre 1974 des PROFESSEURS BILINGUES au secondaire

- 1—MUSIQUE INSTRUMENTALE
- 2—ÉLECTRICITÉ ou ÉLECTRONIQUE

Echelle de salaire pour 1973-1974

Catégorie 1: Minimum \$8,100 maximum \$13,650
Catégorie 2: Minimum \$8,500 maximum \$14,745
Catégorie 3: Minimum \$9,400 maximum \$16,560
Catégorie 4: Minimum \$9,900 maximum \$17,600

Prière de faire parvenir votre demande à:

M. R. G. MICHON
SURINTENDANT DES ÉCOLES
C.P. 820, IROQUOIS FALLS A
ONTARIO P0K 1G0 (705) 232-4015

President
G. SCRATCH

Directeur d'Éducation
D.D. POWELL

Burroughs



DIVISION DES FORMULES

Cette division des formules d'affaires prend de l'expansion et nous avons besoin d'ajouter du personnel à notre direction. Nous sommes à la recherche d'un CONTRÔLEUR bilingue avec expérience en reliure ou en presse pour formules continues. La connaissance des contrôles budgétaires sera un avantage. Nous offrons une excellente occasion de carrière à la personne ambitieuse et en plus de bons bénéfices marginaux.

Communiquer avec:

BURROUGHS BUSINESS MACHINES LTD.
671-5581
att.: Directeur de l'usine

PERSONNEL GÉNIE MÉCANIQUE

Par suite de l'expansion continue des opérations de la compagnie Montreal Engineering, nous recherchons les services d'ingénieurs jouissant d'un statut professionnel reconnu et d'une expérience de travail connexe aux postes ci-après offerts à notre service de concepteurs à Montréal:

Ingénieur en mécanique d'équipement — de 2 à 10 ans d'expérience dans la fabrication de contenants sous pression et la conception d'échangeur de chaleur.

Ingénieur en mécanique d'équipement — de 2 à 8 ans d'expérience dans les spécifications et les applications d'équipements rotatifs: de compresseurs, pompes et amorceurs d'entraînement.

Dessinateurs / tuyauteries et concepteurs: de 5 à 15 ans d'expérience dans la fabrication et schémas de service de la tuyauterie, bobinage, relevés et contrôle d'inventaires de matériaux.

Ingénieurs puissance thermique: Ingénieurs en mécanique possédant expérience des spécifications, conception et construction de générateurs à vapeur, turbines à vapeur et à essence et autres dispositifs accessoires.

Bilinguisme souhaitable pour tous ces postes. Nous offrons également des occasions d'emploi à nos bureaux de Halifax, Regina et Calgary à des ingénieurs — puissance thermique.

Il s'agit de postes stables auprès d'une organisation grandissante d'ingénieurs-conseils.



Adressez résumé à:

Directeur adjoint, Personnel
MONTREAL ENGINEERING COMPANY LIMITED
Place Bonaventure, boîte postale 777,
Montréal, Que. H5A 1E3

CYANAMID

INGÉNIEUR — GÉNIE ÉLECTRIQUE

Nous recherchons les services d'un ingénieur en génie électrique pour notre département de génie et d'entretien à notre usine actuellement en pleine période d'expansion, située à St-Jean, P.Q.

Fonctions:

- Sous la direction du responsable du département de génie et d'entretien:
- Aura la responsabilité d'un programme d'entretien et d'amélioration de notre équipement électrique, ayant 2 ou 3 électriciens sous ses ordres.
- Devra voir à la planification et à l'exécution de plans et devis de circuits électriques nécessitant la part de notions en distribution de pouvoir à haute tension et un système d'interconnexion (interlock) complexe.
- L'apport de notions mécaniques industrielles sera avantageux.

Qualifications:

- Gradué de 2 à 3 années avec expérience dans l'entretien général, de préférence dans une usine.
 - Avoir un goût inné pour ce genre de travail et être prêt dans quelques années à occuper un poste plus important.
 - Le titulaire devra être bilingue.
- Faire parvenir un résumé détaillé des qualifications et expérience tout en indiquant le salaire désiré, ou téléphoner pour un rendez-vous confidentiel.

De Montréal, appeler 658-6604 (ligne directe)
De l'extérieur, appeler 514-347-7541 (à frais vires)
SERVICE DU PERSONNEL
CYANAMID OF CANADA LIMITED
25, rue Mercier,
St-Jean, Québec J3B 6E9



ASSELIN, BENOIT, BOUCHER DUCHARME, LAPOINTE INC.

TECSULT INTERNATIONAL LIMITEE
EXPERTS-CONSEILS
RECHERCHENT

CHEF RELATIONISTE

Le poste Le chef relationiste relève directement du président. Il établit et maintient les communications internes et externes, il promeut dans les milieux appropriés l'image d'une société dynamique et progressive.

Le candidat Le candidat féminin ou masculin parle bien le français et l'anglais et possède 4 à 5 ans d'expérience. À la mesure de l'expérience du candidat.

Salaire Monsieur Guy-A. Gauthier, ing.
Directeur
Département des Ressources Humaines
TECSULT INTERNATIONAL Limitee
4200 ouest, boulevard Dorchester
Montréal, Québec
H3Z 1V3
Téléphone: 934-0731, poste 203

L'Union des Producteurs Agricoles requiert les services d'un OPÉRATEUR D'INFORMATIQUE

NATURE DU TRAVAIL: Travaux assurant le fonctionnement et le contrôle d'un ordinateur système III modèle 10 — disques, ainsi que diverses machines auxiliaires utilisées couramment dans un centre d'informatique. Heures rotatives.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Avoir complété un cours secondaire ou l'équivalent;
- Posséder un minimum d'une année d'expérience;
- Être âgé de 20 à 30 ans.

TRAITEMENT: \$5,500 à \$7,500 selon qualifications et expérience.

Si vous êtes intéressé, envoyer "curriculum vitae" ou communiquer avec:
Agent de personnel,
L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
515, av. Viger, Montréal
Tél.: (514) 288-6141 poste 32

INFIRMIERS (ÈRES) AUTORISÉS (ES)

Postes permanents disponibles.

RÉGULIER: soir et nuit.

TEMPS PARTIEL: soir.

AVANTAGES: Fin de semaine aux quinze jours et pas de rotation.

S'adresser:

CENTRE D'ACCUEIL LACHINE
650 Place d'Accueil, Lachine
H8S 3Z5
634-7161

VICE-PRÉSIDENT FINANCE

Dans ce poste de commande, vous prendrez charge de toutes les activités financières et comptables de cette société solidement établie et fonctionnant selon le principe des centres de profit. En plus d'être membre du comité de direction, vous assumerez les responsabilités des relations bancaires, des contrôles comptables, du financement des divers chantiers et de l'informatique de gestion. Ce poste intéresse particulièrement les candidats recevant présentement un traitement annuel de l'ordre de \$30,000. Lieu de travail: Montréal.

A votre solide formation comptable s'ajoute un profil de carrière qui démontre une expérience éprouvée au niveau de la gestion des finances et de la comptabilité, acquise de préférence dans l'industrie de la construction. Vous avez élaboré et implanté avec succès plusieurs systèmes de contrôles comptables et financiers et oeuvrez efficacement dans un milieu décentralisé en centres de profit. Votre maturité et votre jugement sûr vous permettent d'aborder les problèmes d'une façon très pratique et de prendre des décisions judicieuses. Vous reconnaissez dans ce poste l'importance des décisions sur la rentabilité générale de l'entreprise.

Vous référant au dossier 34-11-638, veuillez adresser votre demande à:

Philippe Brassard, suite 835, 1 place Ville-Marie, Montréal, Québec H3B 2A3

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES CONSEILLERS EN ADMINISTRATION.



GESTION TECHNIQUE DES SYSTÈMES

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC — 2 postes à Québec

Coordonnateur des systèmes administratifs — Concours A621FN/01
Coordonnateur des systèmes de production — Concours A621FP/01

FONCTIONS: Sous l'autorité générale du chef du service des systèmes et des projets, diriger, coordonner et contrôler les activités du secteur de la gestion technique des systèmes administratifs (ou de production). À cette fin, il doit: coordonner le travail des analystes et des techniciens en vue de réaliser les activités d'analyse, de conceptualisation, de spécification, de documentation et de vérification des systèmes administratifs (ou de production); conseiller et assister les directeurs concernés au niveau de l'entretien, de l'opération et de l'optimisation des systèmes qui lui sont confiés.

EXIGENCES: Diplôme universitaire en sciences de l'administration ou en sciences appliquées avec formation spéciale en informatique; environ 10 années d'expérience en développement et en entretien de systèmes informatisés dont quelques-unes dans le domaine de la gestion.

TRAITEMENT \$16,100 à \$22,000

DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION: 10 mai 1974.

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de postes à pourvoir, la Commission de la fonction publique (Québec) tel. 643-3984; Montréal tel. 873-3033 ou aux bureaux régionaux des ministères. Joindre une photocopie de ses attestations d'études officielles.

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de postes à pourvoir, la Commission de la fonction publique (Québec) tel. 643-3984; Montréal tel. 873-3033 ou aux bureaux régionaux des ministères. Joindre une photocopie de ses attestations d'études officielles.



Université du Québec à Montréal

DIRECTEUR SERVICE DES ACHATS

Fonctions: Sous la juridiction du Directeur du Service des Approvisionnements, assume la responsabilité de la planification, de la direction, de la coordination et du contrôle de toutes les activités du Service des Achats.

Tâches et responsabilités principales:

- Coordonne, distribue et vérifie le travail des acheteurs.
- Vérifie les appels d'offres et les cahiers des charges.
- Contrôle les achats en contraignant tous les bons de commandes émis par le Service.
- Veille à l'application et au développement des politiques générales d'achat.
- Autorise l'acheminement des soumissions et en assure le suivi (réception, analyse, etc.).
- À l'occasion, reçoit lui-même les représentants et fournisseurs; analyse les réquisitions soumissionnées et communique au besoin avec les usagers.
- Accomplit toute autre tâche connexe susceptible d'être exigée.

Qualifications: Diplôme de premier cycle et/ou d'acheteur professionnel ou toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugées équivalentes.

Traitement: Selon l'échelle de salaires du personnel de Cadre de l'Université du Québec à Montréal. Le poste intéressera les personnes dont le salaire actuel se situe entre \$15,000 et \$18,000.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au Secrétariat général avant le 3 mai 1974 à 17 heures; bureau 7185, Pavillon Louis Jolliet, 355 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal H3C 3P8.

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

POSTE: Région métropolitaine. Notre client recherche les services d'un C.A. ou C.G.A. ayant de 4 à 5 années d'expérience dans une entreprise à caractère public. Le candidat sera choisi pour ses qualités de chef et sa compétence administrative.

FONCTION:

- Conseils à la haute direction dans le domaine financier.
- Analyse et interprétation des résultats financiers.
- Direction d'un personnel de quelque 20 employés.
- Financement à long terme et à court terme, systèmes et méthodes, etc.

Le TRAITEMENT INITIAL sera fixé par entente mutuelle; il interviendra des personnes gagnant actuellement au moins \$16,000.

Toute demande sera traitée avec une discrétion absolue.

Veuillez faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

COUREY, LAGARDE ET ASSOCIÉS INC.
Conseillers en Administration
1, Place Laval, suite 500
Laval, P.Q. H7N 1A1
387-6471

COMMISSION INDUSTRIELLE DES VILLES DE BROSSARD, CANDIAC, DELSON LAPRAIRIE, SAINT-CONSTANT ET SAINT-PHILIPPE OFFRE D'EMPLOI

LE POSTE: COMMISSAIRE INDUSTRIEL

FONCTIONS: Relevant de la Commission Industrielle, le titulaire aura les responsabilités suivantes:

- Préparer un programme annuel d'action industrielle, accompagné d'un budget, selon la politique arrêtée par la Commission Industrielle.
- Établir et maintenir des relations avec les industriels, hommes d'affaires et commerçants dans le but de promouvoir le développement des industries et commerces existants et de susciter de nouveaux investissements industriels et commerciaux.
- Voir à la préparation d'un inventaire économique des facteurs favorables à l'implantation de nouvelles usines dans la région.
- Agir à titre d'agent de liaison entre la Commission et les services gouvernementaux dans les matières concernant le développement industriel.

EXIGENCES: Avoir acquis une solide expérience dans le domaine de la promotion industrielle ou la commercialisation et la promotion de biens et services dans l'industrie. De préférence, posséder une formation universitaire en administration des affaires, comptabilité, vente, etc., ou toute expérience jugée équivalente. Être capable de communiquer efficacement avec les cadres supérieurs de l'entreprise privée et des organismes gouvernementaux.

SALAIRE: Selon expérience et qualifications.

Toute personne intéressée devra faire parvenir un "curriculum vitae" avant le 20 mai 1974 à:

CASE 14513 LA PRESSE
MONTREAL H2Y 1K9

INGÉNIEUR-VOIRIE

Pouvant assumer les responsabilités de la surveillance de chantier sur différents contrats de voirie dans la région de Montréal. Le candidat devra avoir une expérience de 2 à 5 ans dans les domaines du design, de la surveillance et de l'administration de projets routiers.

S.V.P. téléphoner à:
N. Réal Goyer, Directeur, voirie
(514) 384-1260



GENDRON LEFEBVRE INC.
Consultants
1, Place Laval, suite 200
Laval, H7N 1A1

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CONTREMAÎTRES EN MÉCANIQUE (ENTRETIEN) CONTREMAÎTRES EN ÉLECTRICITÉ (ENTRETIEN)

\$14,000

FONCTIONS:

Exercer la surveillance des activités reliées à l'entretien, aux réparations, aux modifications de l'équipement électrique ou mécanique de nos installations industrielles à Sept-Îles.

EXIGENCES:

Les candidats devront avoir terminé leur cours secondaire et posséder au moins deux ans d'expérience comme contremaître dans l'une des disciplines ci-haut mentionnées, ou encore être détenteur d'un diplôme en génie électrique ou mécanique et posséder un an d'expérience.

Les candidats intéressés et possédant les qualités requises sont invités à faire parvenir, confidentiellement, leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

IRON ORE COMPANY OF CANADA

Bureau d'embauchage
100, rue Retty
Sept-Îles, P.Q.
G4R 4L5

PRODUITS DE PAPIER REPRÉSENTANT DES VENTES

Notre filiale, CIP VICTORIA LIMITEE, recherche les services d'un représentant d'expérience, pour la vente de produits à base de papier et produits connexes d'emballage, aux distributeurs de produits alimentaires et aux institutions, à Montréal.

Les candidats doivent être bilingues, avoir fait au minimum leur cours secondaire, et avoir réussi à accroître sans cesse leur volume de vente, de préférence dans ce domaine.

La compensation est sur une base de salaire et commission. Voiture fournie et dépenses défrayées par la Compagnie. Les chances d'avancement sont excellentes, tant au sein de CIP VICTORIA LIMITEE qu'à celui de la COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PAPIER DU CANADA dans son ensemble.

Prière de répondre par écrit, donnant tous détails pertinents, à savoir: âge, instruction, résumé d'emploi, et salaire désiré. Les réponses sont assurées de la plus stricte discrétion.

**COMPAGNIE INTERNATIONALE
DE PAPIER DU CANADA**
868-1511 Ext. 281
Service des relations du personnel
Bureau 1540
Edifice Sun Life, Montréal H3B 2X1

ANALYSTE PROGRAMMEUR

LE CANDIDAT:

Dynamique, désireux de parfaire sa carrière professionnelle avec une compagnie en plein essor.

Minimum de deux ans d'expérience pratique dans le dessin de systèmes, et de programmation dans le langage cobol.

LA POSITION:

Prendre à charge les dessins et l'implantation des applications commerciales de l'entreprise. Ce nouveau système comprendra des traitements de données par lot ainsi que par communication.

REMUNÉRATION:

Salaires et bénéfices marginaux avantages pour la personne recherchée.

Prière de communiquer avec le soussigné en toute confiance.

Pierre Beaudoin, contrôleur
LIMOCOLOR INC.
256-7514

DIRECTEUR DU SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE — Poste à Québec.

FONCTIONS:

Sous l'autorité du sous-ministre adjoint à la recherche, à l'enseignement et à l'administration, coordonner l'exploitation du système de budgétisation par programmes et voir à la mise sur pied d'une unité de traitement des données de recherche; participer à l'élaboration des programmes "recherche et enseignement" et "administration générale" dans le cadre du P.P.B.S.; représenter le ministère au sein de divers comités et assurer la liaison avec les organismes oeuvrant dans ce secteur d'activités; voir à la formation des chercheurs en informatique et à l'utilisation de l'informatique pour la compilation des travaux.

EXIGENCES:

Diplôme universitaire en sciences agricoles ou en sciences de l'administration. Vaste expérience reliée aux fonctions du poste.

TRAITEMENT:

\$19,000 à \$25,000.

CONCOURS:

A620HA/01 Date limite d'inscription: 10 mai 1974.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tel. 643-3984; Montréal: tel. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

fonction publique municipale

AGENT DE PERSONNEL

Classification des emplois
Service du Personnel
(Jusqu'à \$18,600)

La Ville de Montréal recherche un agent de personnel qui, sous la direction du chef de section classification des emplois, sera assigné à diverses tâches relatives au développement et à l'administration de plans de classification.

Les candidats intéressés à ce poste devront détenir un diplôme universitaire en relations industrielles, génie industriel, administration ou autres disciplines connexes et posséder quelques années d'expérience en analyse et évaluation d'emplois. Ils devront également avoir le sens de l'analyse; être en mesure de rédiger des rapports clairs et précis; pouvoir communiquer aisément avec les différents niveaux de l'organisation; parler et écrire le français et l'anglais; jouir d'un état de santé satisfaisant.

S'inscrire en complétant le questionnaire "demande d'emploi" de la Ville de Montréal, que l'on peut se procurer au Service du Personnel, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, chambre no 416, Montréal H2Y 1C6 ou par téléphone au numéro 872-3236 ou 37.



VILLE DE MONTRÉAL

HÔTEL-DIEU DE ST-JÉRÔME

(CENTRE REGIONAL DE SOINS SPÉCIALISÉS)

DIRECTEUR DU PERSONNEL

possédant une formation universitaire dans une discipline reliée à la fonction et quelques années d'expérience pertinente dans le secteur des affaires sociales.

Prière d'adresser "curriculum vitae" à:

M. Florian Brissette, c.a.
DIRECTEUR GÉNÉRAL
HÔTEL-DIEU DE ST-JÉRÔME
290, rue Montigny,
St-Jérôme, Que.
J7Z 5T3



INSTITUT
CONTROL DATA

DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Suite à l'expansion continue de nos opérations, l'ICD requiert les services d'un Directeur des Services aux Étudiants.

Cette personne est responsable au directeur pour tous les services que l'Institut offre à ses étudiants.

Le candidat doit aimer communiquer avec les gens, avoir une personnalité plaisante, avoir de l'expérience avec des étudiants et leur administration, et être au courant du secteur d'éducation privée. Il doit, naturellement, être bilingue, et, de préférence, avoir de l'expérience en surveillance.

Pour faire application, téléphonez ou écrivez à:

M. Marc Jette
INSTITUT CONTROL DATA
2020 rue University, suite 1600
Montréal H3A 2A5
284-8484

Sears

CONTRÔLEUR

Dans le cadre de son programme d'expansion
Sears requiert un contrôleur

NOUS OFFRONS:

- Programme complet d'initiation aux rouages d'une grande compagnie (durée approximative d'un an);
- Semaine de 37 1/2 heures;
- Plan-bénéfices complet;
- Caisse de participation aux profits.

Compte tenu des responsabilités attachées à cette fonction, nous exigeons du candidat:

- Diplôme universitaire en commerce (mention Comptabilité, R.I.A. ou C.G.A.), et deux (2) années d'expérience dans un domaine connexe;
- Bonnes notions de la langue anglaise;
- Âge compris entre 25 et 30 ans.

Toute demande devra être accompagnée d'un curriculum vitae; elle fera l'objet de la plus grande discrétion. Prière de s'adresser par écrit ou prendre rendez-vous au

Bureau du Personnel (2e)
Place Fleur de Lys
Tél.: 529-9861, local: 307

Simpsons-Sears Ltd.

DESSINATEUR EN ARCHITECTURE

Avec 4 à 5 ans d'expérience en architecture et ayant passé par l'Université en architecture. Pour faire plans de rénovation, refecton et perspectives.

Faire parvenir "curriculum vitae" et si possible échantillons de dessins à:

MARCEL RIOUX INC.
759, boul. Mercure, Drummondville
(819) 477-1835



REPRÉSENTANTS EN MARKETING — STATIONS DE SERVICE

LE POSTE:

Administrer un territoire de vente;
Recruter, former et diriger les agents ou opérateurs des postes.
Préparer des promotions de vente, développement de nouveaux marchés
Effectuer les enquêtes nécessaires afin de recommander de nouvelles applications.

LE CANDIDAT:

Posséder un diplôme universitaire ou autre ainsi qu'une expérience minimale d'une année dans le domaine pétrolier;
Capacité pour le travail d'équipe;
Bilinguisme est nécessaire.

LE SALAIRE:

Avantageux basé sur l'expérience accompagnant une gamme complète d'avantages sociaux y incluant le bénéfice automobile.

Les personnes intéressées n'ont qu'à faire parvenir leur "curriculum vitae" à:

Directeur Service du Personnel
CALOIL INC.

6380 est, NOTRE-DAME, MONTRÉAL, QUÉBEC

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE LA RECHERCHE AGRICOLE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE — Poste à Québec

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur général de la recherche et de l'enseignement, diriger l'élaboration des programmes de recherche et de développement expérimental agricoles; mettre en oeuvre les programmes de recherche approuvés par la direction du ministère, et coordonner les travaux de recherche des différentes divisions de la direction générale; collaborer à la coordination des programmes de recherche avec les autres organismes oeuvrant dans ce secteur d'activités.

EXIGENCES:

Diplôme universitaire, de préférence au niveau du doctorat, en sciences agricoles ou en toute autre discipline appropriée; vaste expérience dans le domaine de la recherche dont quelques années dans un poste de direction. Connaissance approfondie de l'agriculture québécoise.

TRAITEMENT:

\$20,000 à \$28,000.

CONCOURS:

A620GZ/01 Date limite d'inscription: 10 mai 1974.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tel. 643-3984; Montréal: tel. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

CONTRÔLEUR POUR SUCCURSALE DE VENTES

Le directeur de notre succursale de Montréal (Ventes et Service) est à la recherche d'une personne dont la qualité serait le sens de l'action. Notre candidat devra posséder une vaste expérience appuyée sur de bonnes connaissances comptables; apte à bien maîtriser les situations et les personnes, il sera capable de réagir intelligemment sous la pression des événements.

Préférence sera accordée au candidat bilingue ayant une solide éducation de base, une formation comptable accomplie et qui aurait déjà travaillé dans une succursale de ventes plutôt qu'à un Bureau-Chef.

Excellente rémunération, incluant participation aux profits de la succursale, plus programme complet de bénéfices sociaux entièrement à nos frais. En retour, notre candidat devra fournir un travail efficace et pouvoir se consacrer entièrement à ses fonctions.

Veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à:

M. J. M. Bedard, directeur régional,
CANADIAN TRAILMOBILE LTD.
500 Montée-de-Liesse,
Saint-Laurent,
Tél.: (514) 341-4750

LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-EUSTACHE

requiert les services d'un

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DIRECTEUR DU PERSONNEL

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur général:
— Il est responsable de la correspondance, des archives de la commission, de la rédaction des procès-verbaux du comité exécutif et du conseil des commissaires;
— Il planifie, organise et coordonne l'ensemble des activités relatives à la gestion du personnel.

EXIGENCES:

— Diplôme universitaire en droit, en relations industrielles ou en administration;
— Huit (8) années d'expérience pertinente.

SALAIRE: \$12,637 à \$20,370

Faire parvenir toute demande d'emploi et "curriculum vitae" avant le 10 mai 1974 sous pli confidentiel à:

Directeur Général
COMMISSION SCOLAIRE DE ST-EUSTACHE
1, rue de Bellefeuille, St-Eustache
J7R 2J6
473-1417

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA GESTION

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION — Poste à Québec.

FONCTIONS:

Sous l'autorité du sous-ministre, prévoir, coordonner, contrôler et traduire en actions administratives les décisions prises par l'autorité compétente relativement aux ressources humaines, financières et matérielles du ministère. À cette fin, il doit: exercer une fonction conseil et offrir un support administratif à la direction du ministère et aux unités administratives; assurer la liaison avec les organismes centraux de gestion, pour et au nom du ministère et de chacune des unités administratives; superviser les activités des cinq services suivants: analyse des programmes, budget, organisation et méthode, personnel et services auxiliaires; collaborer à la modernisation des procédures administratives concernant les ressources humaines, financières et matérielles.

EXIGENCES:

Diplôme universitaire en administration ou en toute autre discipline appropriée. Vaste expérience de l'administration publique ou privée. Bonnes connaissances du ministère de l'Éducation et de l'appareil gouvernemental.

TRAITEMENT:

\$22,000 à \$31,000

CONCOURS:

A620GW/01 Date limite pour l'inscription: 10 mai 1974.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: 643-3984; Montréal: 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.



Gaz Métropolitain, inc.

SURVEILLANT

AUX VENTES RÉSIDENTIELLES

LE POSTE:

Nous offrons un poste intéressant de surveillant aux Ventes, qui consiste à diriger le travail de 5 représentants "ventes résidentielles" et de 3 représentants "projets d'habitation" ainsi qu'à administrer des programmes de vente établis et de promouvoir la vente du gaz naturel dans des projets d'habitation.

LE CANDIDAT:

Âgé de 30 à 40 ans, bilingue, 5 ans d'expérience pertinente dans la direction et l'entraînement de représentants aux Ventes. Connaissance et expérience du marché concurrentiel dans les domaines résidentiels et de projets d'habitation sont un atout.

LES AVANTAGES:

Nous offrons un salaire intéressant, une allocation pour automobile ainsi que de nombreux bénéfices marginaux.

VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC:

M. ROBERT VINCENT
527-8455, poste 482

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES LETTRES

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES
Poste à Québec.

FONCTIONS:

Sous l'autorité du sous-ministre, le titulaire est responsable du programme des lettres. À cette fin, il doit: coordonner l'activité des services du programme des lettres, livres et autres imprimés; élaborer, en collaboration avec les chefs de service, la politique de chacune des unités; établir les priorités budgétaires de la direction en relation avec celles du ministère; représenter la direction et se faire le porte-parole de ses services auprès des autorités du ministère; faire aux autorités des suggestions qui peuvent augmenter l'efficacité des services dans la poursuite de leurs objectifs.

EXIGENCES:

Diplôme universitaire dans une discipline appropriée; vaste expérience dans le domaine des lettres; expérience administrative. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans les domaines appropriés peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT:

\$22,000 à \$31,000

CONCOURS:

A620GY/01 Date limite pour l'inscription: 10 mai 1974.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tel. 643-3984; Montréal: tel. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Commission de la fonction publique concours de recrutement



AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

Ministère de l'Éducation — 4 postes à Québec.

FONCTIONS — Analyser et évaluer les coûts incidents aux conventions collectives des personnels des organismes d'enseignement; élaborer les différentes pratiques de rémunération et analyser les effectifs de ces personnels; évaluer et élaborer des plans de classification pour ces personnels.

EXIGENCES — Diplôme universitaire terminal en relations industrielles, en sciences de l'administration, en économie ou en sciences appliquées et de préférence quelques années d'expérience pertinente dans les milieux d'enseignement.

TRAITEMENT INITIAL de \$8,651 à \$16,296.

Concours A100AE/01 Date limite pour l'inscription: 10 mai 1974

SPÉCIALISTE EN ÉTUDE DE MARCHÉ

Ministère de l'Agriculture — 2 postes à Montréal

FONCTIONS — Effectuer des études en vue de déterminer les possibilités de marché pour les produits agricoles transformés du Québec; participer à la création et à la réalisation des politiques gouvernementales concernant la mise en marché de ces mêmes produits.

EXIGENCES — Diplôme universitaire de 1er ou de 2e cycle dans une discipline appropriée et au moins 5 années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT INITIAL pouvant atteindre \$20,288.00 au 1er juillet 1974

Concours A102AG/01 Date limite pour l'inscription: 10 mai 1974

AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE

Ministère de la Justice — 2 postes à Montréal
1 poste à Québec

FONCTIONS — Étudier et analyser les dossiers de faillite, préparer des rapports en conformité avec la loi des faillites et ses règlements; étudier et analyser les livres comptables et autres documents pertinents; collaborer avec les officiers de police, les enquêteurs, les conseillers juridiques du service afin de découvrir si des actes criminels ont été commis et en faire la preuve par un rapport comptable; agir comme témoin expert dans les causes de fraude et faillites frauduleuses.

EXIGENCES — Membre de l'Institut des comptables agréés de la province de Québec, OU diplôme universitaire en sciences commerciales ou comptables ou dans une autre discipline universitaire appropriée OU baccalauréat en commerce dont l'obtention requiert un minimum de 15 années d'études et 2 années d'expérience pertinente, OU membre d'une association professionnelle de comptables et quelques années d'expérience. Posséder en plus de ces minimums au moins 5 années d'expérience en comptabilité et en vérification.

TRAITEMENT INITIAL pouvant atteindre \$19,535.00 au 1er juillet 1974.

Concours A103AM/01 Date limite pour l'inscription: 10 mai 1974

ANALYSTE FINANCIER

Commission des Valeurs Mobilières — 6 postes à Montréal

FONCTIONS — Procéder aux études préliminaires à l'enregistrement des détenteurs de permis; examiner les transactions des dirigeants de compagnies publiques, la divulgation financière, les offres d'acquisition et autres rapports de ces compagnies; participer aux études requises en vue d'assurer une surveillance adéquate du marché boursier; analyser les déclarations des compagnies publiques lors de l'émission des valeurs; conseiller la Commission sur les moyens propres à assurer une meilleure protection aux investisseurs.

EXIGENCES — Membre de l'Institut des comptables agréés de la province de Québec, OU diplôme universitaire en sciences commerciales ou comptables ou dans une autre discipline universitaire appropriée OU baccalauréat en commerce dont l'obtention requiert un minimum de 15 années d'études et 2 années d'expérience pertinente, OU membre d'une association professionnelle de comptables et quelques années d'expérience. Connaissance de la langue française et de la langue anglaise.

TRAITEMENT INITIAL pouvant atteindre \$19,535.00 au 1er juillet 1974

Concours A103AN/01 Date limite pour l'inscription: 3 mai 1974

ÉCONOMISTE

Ministère des Communications — 3 postes à Québec

FONCTIONS — Exécuter des travaux de recherche, d'étude et d'analyse de nature économique et statistique pour le développement des moyens de télécommunications tels que les sociétés exploitantes de télécommunications, la cablodistribution

et la radio-télédiffusion; cueillir et analyser la documentation pertinente à l'étude des problèmes à résoudre; dégager les tendances et les conclusions qui en découlent et formuler les recommandations qui s'imposent.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences économiques et environ 2 années d'expérience dans le domaine des télécommunications.

TRAITEMENT INITIAL de \$8,483 à \$16,296

Concours A105BG/01 Date limite pour l'inscription: 10 mai 1974

CHARGE DE LA CONCEPTION DES PROGRAMMES DE SOINS

Ministère des Affaires sociales — 3 postes à Québec.

FONCTIONS — Identifier les besoins dans le domaine de la santé mentale et physique; déterminer les objectifs à atteindre dans les programmes de soins généraux, spécialisés et ultra-spécialisés; identifier les moyens au niveau des établissements et du personnel; déterminer les coûts à encourir; participer à la détermination des critères d'évaluation des programmes.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en médecine, en administration hospitalière, en sociologie ou en économie et préférentiellement 3 années d'expérience dans le domaine de la santé ou des services sociaux.

TRAITEMENT INITIAL de \$8,483 à \$16,296

Concours A105BH/01 Date limite pour l'inscription: 10 mai 1974

CHARGE DE PROGRAMMES DE RECHERCHE (AFFAIRES SOCIALES)

Ministère des Affaires sociales — 3 postes à Québec.

FONCTIONS — Exercer des activités d'étude et de recherche en vue de contribuer à la réalisation des programmes de recherche confiés à la permanence du Conseil des affaires sociales et de la famille; définir opérationnellement des sujets de recherche que le Conseil veut effectuer lui-même ou faire effectuer sous contrat à l'extérieur; déterminer et proposer le choix des méthodes et techniques d'approches aux projets de recherche et effectuer des tâches de recherche; faire l'analyse des conclusions des recherches et des études du Conseil et d'autres sources et en extraire les données susceptibles d'étayer scientifiquement les avis et recommandations du Conseil.

EXIGENCES — Diplôme universitaire préférentiellement de 3e cycle en sociologie ou en sciences du développement social avec spécialisation dans l'étude des valeurs sociales et des phénomènes de changements culturels et au moins 5 années d'expérience dans des centres de recherches ou institutions universitaires reconnues.

TRAITEMENT INITIAL pouvant atteindre \$19,140.

Concours A105BJ/01 Date limite pour l'inscription: 10 mai 1974

AGENT DE PLANIFICATION (SECTEUR HOSPITALIER)

Ministère des Affaires sociales — 3 postes à Québec.

ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE — 2 postes

FONCTIONS — Collaborer à l'élaboration des plans régionaux de développement dans le secteur hospitalier; évaluer les projets d'investissement et formuler les recommandations jugées nécessaires; rencontrer au besoin les représentants des différents centres hospitaliers et établir la coordination requise avec les autres directions impliquées dans l'évaluation des projets.

Concours A105BK/01

EQUIPEMENTS MÉDICAUX SPÉCIALISÉS — 1 poste

FONCTIONS — Expertiser et évaluer des demandes d'autorisation d'achat d'équipements médicaux spécialisés pour fin de développement de nouveaux services ou de renouvellement de ceux-ci; concevoir et élaborer des normes d'implantation et d'autorisation des équipements médicaux spécialisés; décider de l'ouverture de nouveaux services et participer à l'élaboration du plan quinquennal de développement en matière d'équipements médicaux.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences sociales, en administration hospitalière, en sciences de l'administration, en administration publique ou en sciences de la santé et préférentiellement 2 années d'expérience dans le secteur hospitalier ou médical. Bonne connaissance, le cas échéant, des équipements médicaux spécialisés et ultra-spécialisés existant sur le marché.

TRAITEMENT INITIAL de \$8,483 à \$16,296.

Date limite pour l'inscription: 10 mai 1974

INGÉNIEUR (TÉLÉCOMMUNICATIONS)

Ministère des Communications — 2 postes à Québec.

FONCTIONS — Exécuter des travaux de recherche, d'étude et d'analyse de nature technique et économique pour le développement des moyens de télécommunications tels que les sociétés exploitantes de télécommunications, la cablodistribution et la radio-télédiffusion; cueillir et analyser la documentation pertinente à l'étude des problèmes à résoudre; dégager les tendances et les conclusions qui en découlent et fournir les recommandations qui s'imposent.

EXIGENCES — Membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec (joindre une photocopie de sa carte de membre) et environ deux ans d'expérience dans le domaine des télécommunications.

TRAITEMENT pouvant atteindre \$16,147.

Concours A118AE/01 Date limite pour l'inscription: 13 mai 1974

INGÉNIEUR (NORMES DE SÉCURITÉ)

Ministère du Travail et de la Main-d'œuvre — 8 postes à Québec.

FONCTIONS — Pour répondre aux besoins de l'application des lois, règlements et normes de sécurité, l'ingénieur peut être appelé à effectuer, coordonner ou participer à des études et recherches visant la mise à jour de lois et règlements, à l'élaboration de nouvelles normes techniques et sécuritaires; des analyses de divers problèmes qui résultent de l'application des lois et règlements; des travaux de comités (provinciaux et nationaux), appelés à élaborer des normes techniques et des codes de sécurité.

EXIGENCES — Membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec (joindre une photocopie de sa carte de membre), posséder quelques années d'expérience acquise de préférence en industrie ou pour un organisme de sécurité.

TRAITEMENT pouvant atteindre \$19,055.

Concours A118AF/01 Date limite pour l'inscription: 13 mai 1974

INGÉNIEUR EN SÉCURITÉ

Ministère du Travail et de la Main-d'œuvre — 8 postes à Montréal, 12 postes à Québec.

FONCTIONS — Afin de veiller à l'application des lois, règlements et normes de sécurité dans les édifices publics et à la sécurité des travailleurs, l'ingénieur peut être appelé, dans le domaine de l'électricité, de la tuyauterie ou des appareils sous pression, à analyser différents problèmes complexes à caractère technique afin d'appliquer les normes de sécurité à ces cas particuliers; effectuer, à la suite de catastrophes ou d'accidents, des inspections ou enquêtes spéciales à caractère technique afin de suggérer des corrections qui pourraient en éviter la répétition; participer à l'élaboration de projets de lois, normes ou de règlements.

EXIGENCES — Membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec (joindre une photocopie de sa carte de membre).

TRAITEMENT de \$8,651 à \$16,147.

Concours A118AG/01 Date limite pour l'inscription: 13 mai 1974

TECHNICIEN EN PROCÉDÉS ADMINISTRATIFS

Ministère des Transports — postes à Québec.

FONCTIONS — Participer à l'implantation de mécanismes de contrôle en vue d'uniformiser les pratiques administratives; vérifier si les méthodes et procédures administratives sont suivies; déceler les problèmes d'application, en identifier les causes et suggérer des correctifs; procéder à l'inventaire du matériel en réserve dans les magasins et stations centrales; inspecter les transports de matériaux sur les chantiers routiers.

EXIGENCES — Diplôme de fin d'études secondaires et vaste expérience pertinente en administration. Être disponible pour voyager à travers toute la province.

TRAITEMENT pouvant atteindre \$11,288.

Concours A264AJ/01 Date limite pour l'inscription: 6 mai 1974

ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE

Ministère de la Justice — 2 postes à Montréal, 9 postes à Québec (dont 3 postes de chargé de projet).

FONCTIONS — Identifier les besoins, définir la composition des banques de données, développer et implanter les systèmes dans les domaines (programmes) suivants: fonctionnement du système judiciaire; enquêtes et expertises scientifiques pour fins judiciaires; gestion interne et soutien; contentieux général

du gouvernement; contentieux criminel et pénal; probation et établissements de détention; enregistrement officiel; contrôle des permis d'alcool.

EXIGENCES — Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée.

TRAITEMENT pouvant atteindre \$19,055.

Concours A108AM/01 Date limite pour l'inscription: 13 mai 1974

ANALYSTE EN BUDGET PROGRAMME

Ministère de l'Éducation — poste à Québec.

FONCTIONS — Collaborer au développement de concepts de gestion et à l'élaboration d'une méthodologie d'implantation du système de gestion à tous les niveaux de gestion; concevoir des techniques d'analyse coût-efficacité et permettre leur adoption au sein de la méthodologie d'implantation du système; assurer la supervision de dossiers de programmes.

EXIGENCES — Diplôme universitaire de deuxième cycle en administration, en sciences appliquées, en relations industrielles ou dans une autre discipline appropriée.

TRAITEMENT INITIAL pouvant atteindre \$16,147.

Concours A108BE/01 Date limite pour l'inscription: 13 mai 1974

SPÉCIALISTE EN RADIOTÉLÉPHONIE

Ministère des Communications — 2 postes à Québec.

FONCTIONS — Analyser les besoins des ministères et organismes publics en matière de radiocommunications; déterminer avec les usagers et les fournisseurs, les services les plus adéquats; surveiller l'installation des services et en vérifier la conformité avec la demande; administrer les contrats d'entretien, d'installation des services entre usagers; diriger une équipe de techniciens pour l'implantation et l'exploitation de réseaux de radiotéléphonie.

EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle en science (électricité ou électronique) et quelques années d'expérience dans l'analyse de systèmes de radiotéléphonie. Une expérience exceptionnelle dans le secteur de la radiotéléphonie peut suppléer à l'absence du diplôme universitaire.

TRAITEMENT pouvant atteindre \$20,198 au 1er juillet 1974.

Concours A111BJ/01 Date limite pour l'inscription: 13 mai 1974

ESTIMATEUR EN ÉLECTRICITÉ

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement — poste à Québec.

FONCTIONS — Préparer les estimés du coût des travaux d'électricité relatifs aux projets de construction, de réparation, d'entretien et de services pour les immeubles du Gouvernement; réviser et approuver les estimations préparées par les ingénieurs ou autres estimateurs du Gouvernement ou de l'entreprise privée dument mandatés, notamment en appréciant les méthodes utilisées, en vérifiant les normes d'estimation et en apportant les modifications nécessaires.

EXIGENCES — Diplôme universitaire terminal en génie, en architecture ou en toute autre discipline appropriée. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine de l'estimation des coûts des travaux d'électricité peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT INITIAL de \$8,315 à \$14,944.

Concours A111EF/01 Date limite pour l'inscription: 10 mai 1974

ESTIMATEUR EN ARCHITECTURE ET STRUCTURE

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement — poste à Québec.

FONCTIONS — Préparer les estimés du coût des travaux de structure et d'architecture relatifs aux projets de construction, de réparation, d'entretien et de services pour les immeubles du Gouvernement; réviser et approuver les estimations préparées par les ingénieurs ou autres estimateurs du Gouvernement ou de l'entreprise privée dument mandatés, notamment en appréciant les méthodes utilisées, en vérifiant les normes d'estimation et en apportant les modifications nécessaires.

EXIGENCES — Diplôme universitaire terminal en génie, en architecture ou en toute autre discipline appropriée. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine de l'estimation des coûts des travaux d'architecture peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT INITIAL de \$8,315 à \$14,944.

Concours A111EE/01 Date limite pour l'inscription: 10 mai 1974

S'inscrire à l'aide du questionnaire offre de service qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission de la fonction publique (Québec: tél. 643-3984; Montréal: tél. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères. Joindre une photocopie de ses attestations d'études officielles.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler les postes vacants, la commission limitera sa sélection à ces personnes.

UN DÉFI DE TAILLE

COSE recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il a actuellement environ au moins une dizaine d'années d'expérience dans des travaux liés à l'administration générale et/ou à l'utilisation optimum des ressources humaines. Il a l'habitude de la direction d'équipe professionnelle multidisciplinaire, possède de la vigueur intellectuelle, sait établir des relations appropriées avec des clients, a une connaissance générale des principaux partenaires sociaux. Il est bilingue de préférence, et occupe actuellement un poste de responsabilité et peut gagner au moins aux environs de \$20,000.

Il est motivé pour oeuvrer dans un organisme sans but lucratif qui se consacre à la promotion et au développement d'une organisation du travail plus humain.

Expliquez-nous pourquoi vous êtes ce candidat.

COSE

Jean Champagne, président
C.P. 1567, Succ. "B",
Montréal, Québec, H3B 3L2
Tél.: 866-5393 (514)

REPRÉSENTANT DES VENTES DOMAINE TECHNIQUE

Salaire à discuter

Un très important manufacturier offre un poste intéressant de représentant des ventes dans la région de Montréal et de la vallée de l'Outaouais. Emplacement: Montréal.

Le candidat choisi doit être bilingue, avoir une expérience reconnue dans le domaine des ventes, et être intéressé à la mécanique ou à l'électricité. Avoir déjà travaillé pour le gouvernement ou une industrie aérospatiale est un atout.

Le salaire est proportionnel à l'expérience. La compagnie offre une généreuse allocation-automobile et d'excellents avantages sociaux.

S'adresser en toute confiance à M. Paul Mignault, 25e étage, 630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué. H3B 1W2. (514) 878-9461. Réf.: A-2539.

Riddell
Stead
& Associés
Ltée

conseillers en administration

membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

GÉNIE ÉLECTRIQUE SURVEILLANT

JUSQU'À \$20,000

Notre client, une entreprise de réputation internationale dans la conception et la fabrication de produits d'ordre technique de haute qualité, est présentement à la recherche d'un superviseur pour prendre charge de tous les travaux électriques ayant trait à l'entretien de l'équipement et aux projets d'expansion dans les usines. Le candidat choisi agira comme conseiller pour résoudre les problèmes de génie électrique, il devra représenter l'entreprise lorsqu'il s'agira d'activités conjointes avec les entrepreneurs et devra diriger de huit à dix ingénieurs et dessinateurs. Le candidat idéal est diplômé en génie électrique et il a au moins six ans d'expérience dont deux en qualité de superviseur. Le bilinguisme est un atout. Rémunération selon la compétence.

Endroit de travail: région de Montréal.

Les candidats intéressés et qualifiés peuvent téléphoner à Yvon Tremblay, mentionnant le dossier no LP-896 M.

Division Administrative

**LE CONSEIL DE
PLACEMENT PROFESSIONNEL**

555 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128 • 866-2807

Conseillers en personnel depuis 1927



MOT-MYSTÈRE

COMMERCE — Un mot de 9 lettres

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

1	I	E	T	N	E	I	L	C	E	T	N	E	V	E	R
2	T	N	M	E	R	C	I	E	R	E	D	E	C	E	E
3	T	A	V	I	G	R	A	I	N	E	S	E	P	C	L
4	T	I	D	E	R	C	T	R	C	R	M	R	R	O	L
5	R	T	A	R	N	P	E	O	A	E	I	E	F	N	I
6	E	A	R	L	O	T	D	Z	R	S	H	F	R	F	A
7	I	H	N	A	R	C	A	C	E	C	R	A	B	I	C
8	G	C	F	O	P	B	N	I	U	E	D	L	O	S	E
9	A	A	P	L	I	Q	U	O	R	I	S	T	E	E	F
10	M	M	N	R	E	S	B	T	C	E	K	I	E	R	A
11	I	T	N	T	O	A	O	S	L	A	R	T	U	I	C
12	S	N	O	O	I	F	U	U	N	A	L	I	C	E	T
13	O	C	O	S	T	E	I	R	K	E	T	A	O	U	U
14	R	R	S	T	E	A	R	T	U	S	F	E	O	F	R
15	G	E	T	N	E	V	E	G	R	E	I	C	I	P	E

ACHAT	CONFISERIE	EPICIER	IMAGIER	PART
BAISSE	COTE	ETAL	IMPORTER	PRIME
BAR	COUT	FACTURE	INVENTAIRE	PROFIT
BAZAR	CREDIT	FOIRE	KAN	REPRISE
BOUCHER	CREME	FRUITS	LAIT	REVENTE
CAFE	CREMERIE	GANTIER	LIQUORISTE	SOLDE
CEDER	DETAIL	GRAINES	MERCIERE	SOUK
CLIENTE	EATON	GROS	NOTE	TRUST
CONCORDAT	ECAILLER	GUELTE	OFFRE	VENTE

Solution du dernier problème: JACINTHE

Explication du jeu

Eliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas.

Les lettres qui vous resteront composent le mot-mystère

AU FIL DES LOISIRS

AVEC DOLLARD MORIN

CE SOIR: — Jusqu'à minuit, spectacles de théâtre amateur au **Festival Arlequin '74**, à l'auditorium de la polyvalente **Père-Marquette**, 5960, rue Marquette, angle Belle-chasse, avec différents groupes de jeunes (entrée libre; demain également, de midi à minuit).

— **A 8h30**, à l'auditorium du **Plateau**, 3710, av. Calixa-Lavallée, au parc Lafontaine, ciné-conférence de l'explorateur **Francis Mazière**, sur la "Fantastique île de Pâques" (demain également).

— **A 8h30**, spectacle de théâtre au Centre d'essai de l'**U. de M.**, 2332, boul. Ed. Montpetit, avec "Christophe Colomb", de Ghelderode (entrée libre, demain également).

— **A 8 h**, "soirée du café" animée par Penny Lang, au Centre d'accueil homophile, 3439, rue St-Denis, près Sherbrooke.

— **A Ville-Emard:** — à 8h30, au Centre **St-Jean-de-Mattha** (sous-sol de l'église), 2700, rue Allard, angle d'Aragon,

spectacle de théâtre avec "Manon Lastcall", au Festival Lignes et Mouvements; et expo d'art (demain, à 7h30, concert avec **Félix Leclerc** et le chœur des **Mini-Baladins**).

— **A Verdun:** — à 8h30, au "Catholic High School", 6100, boul. Champlain, concert avec le baryton **Paul Lavalée** et le soprano **Lucille Boucher-Lussier**, ainsi que la chorale de ses élèves, sous la direction de **Lionel Renaud** et les auspices du Centre culturel de Verdun.

— **A St-Vincent-de-Paul:** — à 8 h, au Centre sportif Laval, 1110, rue Desnoyers, défilé de modes et spectacle de danse avec la troupe "AMOD".

— **A St-Jean:** — grand tournoi de l'Association de Badminton du Haut-Richelieu (demain également); — 744-1338).

DEMAIN: — à la messe de 11h30 du matin, en l'église **N.-D.-de-Pontmain**, 123, boul. des Prairies, à Laval-des-Ra-

pides, animation avec le chanteur **John Littleton**.

— **De 1h30 à 4h30**, "café-rencontre" pour gens qui s'ennuient, au Club social Villieray (725-7727).

— **De 1h30 à 5 h**, au salon Doré de l'hôtel **Queen's**, 700, rue Peel, conférence concert du Cercle psycho-culturel (C.P.M.), avec le Dr Jean Filotto et le professeur Reinhardt, ainsi que la Schola Champaigne et une expérience publique de psycho-relaxation (336-9586).

— **A 8 h**, concert du chœur "Fleur de Lys" avec ses 60 voix mixtes, en l'église de la **Visitation**, angle boul. Gouin et Papineau (384-4522).

Baignade libre

A compter du 6 mai, de nouvelles périodes de baignade libre pour tous seront ajoutées au programme régulier, à la piscine du CEGEP Ahuntsic, 825 est, rue Emile-Journault, angle St-Hubert. Le public pourra en effet, s'y

baigner tous les jours, de 9h du matin à 6h du soir. Pour renseignements: 389-5921, poste 324 (ou 389-5933, le soir et en fin de semaine).

où aller danser?

CE SOIR: — à 8 h 30, danse du "Quart de Millénaire" avec orchestre et animateur, au sous-sol de l'église **St-François-d'Assise** de Longue-Pointe, angle Georges-Bizet et Notre-Dame (353-2620), dans le cadre du 250e anniversaire de la paroisse.

— **A 8 h**, au centre **Maison-neuve**, 3000, rue Viau, couronnement des compétitions "Concordia" en danse sociale, avec le groupe "Vif Argent", remise des trophées, spectacle de danse et danse pour tous.

— **A 8 h**, danse pour les personnes âgées, à l'Age d'Or "Laurier", 1115 est, rue Laurier, et "Maison-neuve", 1877, boul. Morgan, près Ontario.

— **A 7 h 30**, danse pour les jeunes, au Centre de Développement Physique, 2275 est, boul. St-Joseph, avec orchestres.

— **A 8 h 30**, danse pour adultes aux **Loisirs Ste-Bernadette** (sous-sol de l'église), 6850, 16e avenue, avec l'orchestre des frères Fiori.

— **A 8 h**, danse pour adultes avec les **Loisirs "Argent et Or"**, à l'école Chomedey-Anne, 1955, rue Létourneau, angle Ontario.

— **A 8 h**, danse pour adultes au club Social **APOLLO**, 6527, rue St-Hubert.

— **A Longueuil:** — à 8 h, danse du club de l'Age d'Or, à l'école Curé-Lequin, 653, rue Préfontaine (autobus 74).

— **A Pont-Viau:** — à 8 h 30, danse de la Ligue des propriétaires de Laval, au Campus Pont-Viau, 777, Bois-de-Boulogne (arrière de Canadian Tire, boul. des Laurentides), avec l'orchestre de Gilles Major.

— **A Fabreville-Nord:** — à 8 h, danse des Loisirs, à l'école des Cèdres, 3785, boul. Ste-Rose, avec l'orchestre de Ray Caza, pour adultes.

DEMAIN: — à 8 h, danse pour les personnes âgées, à l'Age d'Or "Henri-Julien", 9300, rue St-Denis, angle Chabanel, et "Côte St-Paul", 1606, rue de l'Eglise, angle Angers.

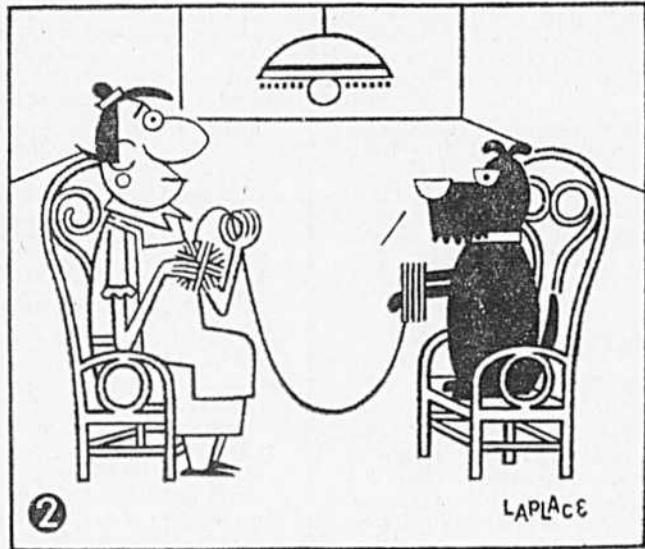
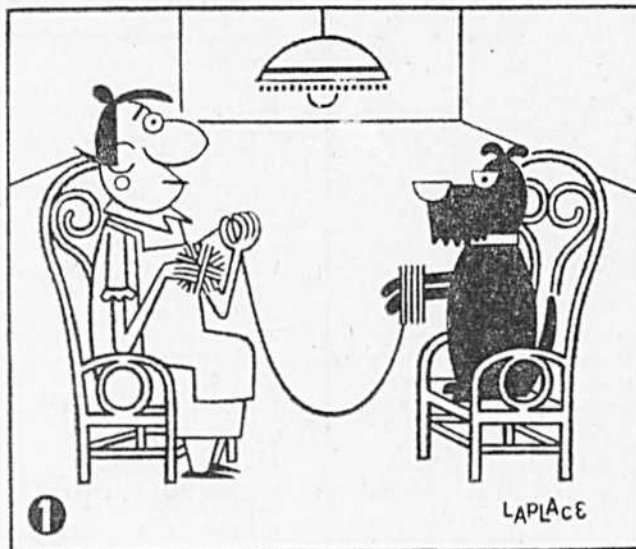
Spectacles

CE SOIR: — à 8h30, à St-Laurent, soirée québécoise animée par l'ensemble folklorique "Moromaguy", avec récitation donnée par le groupe "la Glandée" et danse pour tous, en la salle St-Laurent, 805, boul. Ste-Croix.

— **A 8 h**, à Cité de La-Salle, en la polyvalente Cave-hier LaSalle, 9199, rue Centrale, grand spectacle "Images d'hier: richesses d'aujourd'hui", avec la troupe folklorique "les Tournesols", et récitation par le chœur "les Estriens" (demain également, à 2h30 de l'après-midi).

êtes-vous observateur?

Ces deux dessins de LAPLACE sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.



VOIR SOLUTION A LA FIN DES ANNONCES CLASSEES

BASILE



PHILOMÈNE



RODOLPHE



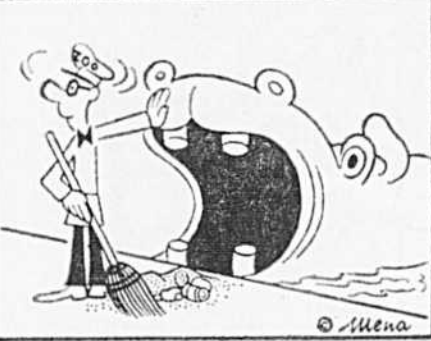
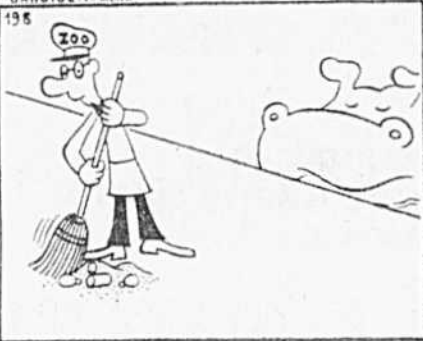
LES NAUFRAGÉS



BOZO



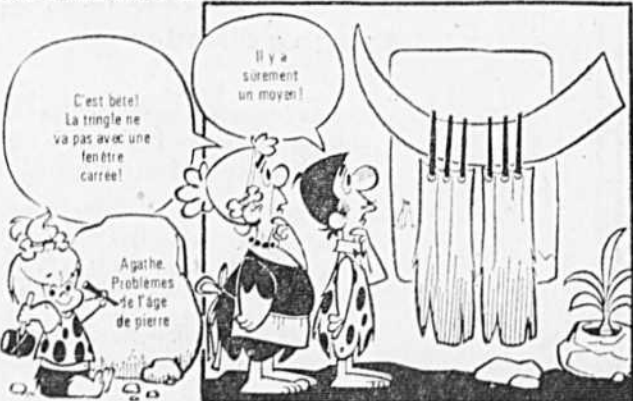
CANDIDE

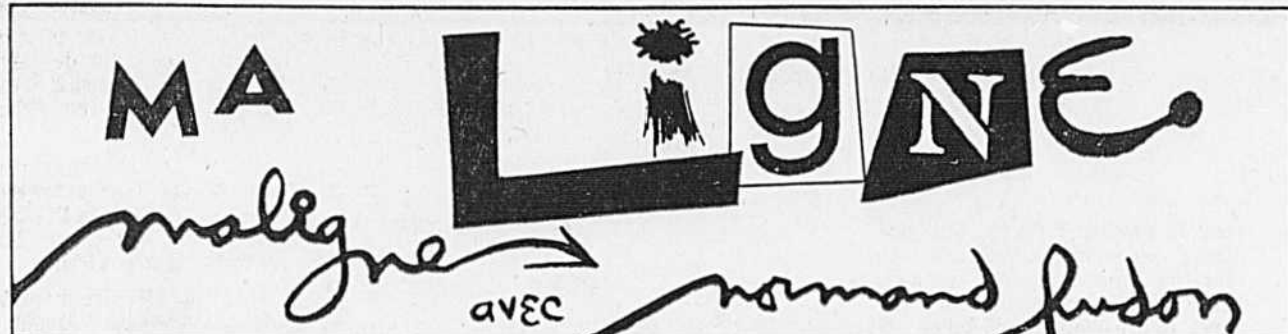


MUTT ET JEFF



LES PIERRES À FEU



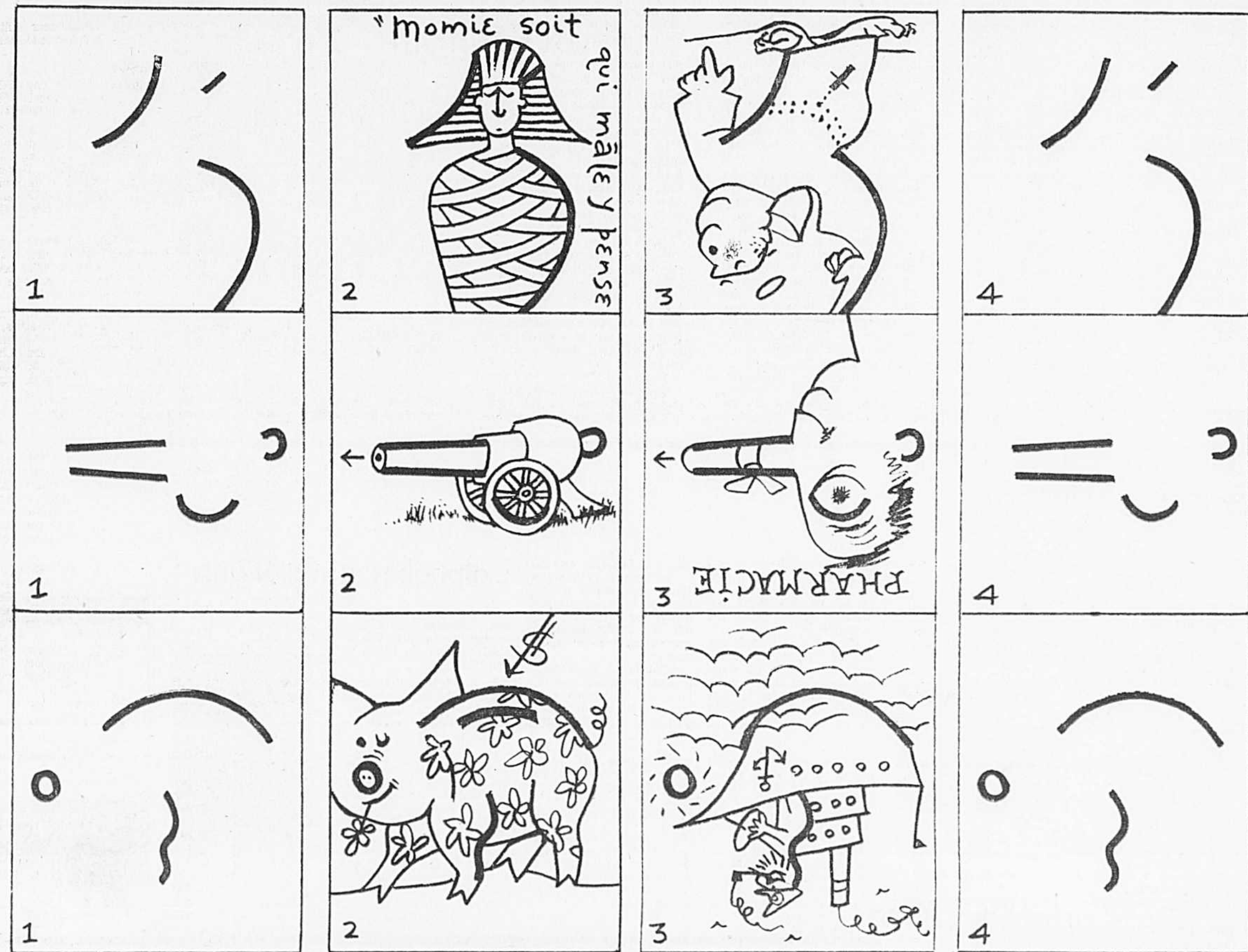


Le jeu est facile: il s'agit simplement de faire des dessins à partir des traits qui apparaissent dans les colonnes 1 et 4. Mes dessins à moi, dans les colonnes 2 et 3, ne sont que des exemples; ils illustrent ce que ça peut donner, à l'endroit et sens dessus dessous. Vous devez, vous, non pas copier mes dessins, mais en inventer d'autres en vous servant des colonnes 1 et 4. Exercez-vous sur une autre feuille pour éviter de percer le papier en effaçant.

Vous n'êtes pas tenu de faire les six dessins. Faites ceux que vous desirez, inscrivez votre nom et votre adresse et envoyez le tout à: «Ma ligne maligne», 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Qué. H2Y 1K9. Votre envoi doit nous parvenir avant le samedi suivant.

Un prix de \$40 est attribué chaque semaine par LA PRESSE, soit pour le meilleur dessin, soit encore pour le meilleur ensemble de dessins, selon la décision du jury. Le gagnant de chaque concours est annoncé le lundi, deux semaines après la publication, dans la page des loisirs. Tous peuvent participer, quel que soit l'âge.

Bonne chance!



Ville Adresse Nom
 Ville Adresse Nom
 Ville Adresse Nom

loisirs et récréation

PAR DOLLARD MORIN

Chicoutimi envahi par 300 folkloristes

Danses et pédagogie enfantines, arts populaires québécois et internationaux, techniques de spectacle, telles seront les orientations pédagogiques du Festival national de Folklore (édition 1974), qui doit se dérouler à Chicoutimi, du 18 au 25 août prochain.

Selon le directeur général du festival, M. Guy Landry, plus de 300 folkloristes sont attendus à ces assises; ils viendront de tous les coins du Québec et du Canada. M. Landry a aussi annoncé un programme nouveau pour cette année.

C'est ainsi qu'on y traitera de danses et pédagogie pour les enfants. Une spécialiste américaine, Mme Jane Farwell, donnera un cours de répertoire de danses enfantines, tandis que M. Michel Landry y enseignera la méthodologie de base et M. Marcel Jutra, la cinésiologie.

Il y aura également du nouveau dans le programme des cours sur les arts populaires québécois. Ainsi, en plus des leçons en danses traditionnelles québécoises, M. Jean Trudel fera une série d'exposés sur le meuble québécois.

De plus, d'autres professeurs enseigneront des danses québécoises jamais enseignées encore; elles ont été recueillies durant l'année, dans le cadre d'un programme de recherche mené par le Comité provincial de folklore, grâce à une subvention du Haut-Commissariat. Plus de 20 cours seront donnés aux folkloristes.

Par ailleurs, le programme des arts populaires internationaux sera axé, cette année, sur la Roumanie, avec la participation de Mme

Sunni Bloland, de l'Université de Californie.

Pour les techniques de spectacle, on a retenu les services de professeurs bien connus, tels Marcel Chojnacki, ex-maître de ballet des Feux-Follets, et Réal Gagnon, animateur de télévision à Chicoutimi.

Les responsables

Un cours spécial en arts populaires internationaux sera également donné aux adolescents, avec le concours de Serge de Maisonneuve et Richard Turcotte.

M. Guy Landry a aussi profité de la récente conférence de presse tenue à Chicoutimi pour présenter les différents responsables du festival et directeurs de service. Ce sont: M. Jacques Biron, assistant-directeur du festival, M. Michel Landry, directeur pédagogique, M. Louis Jalbert, directeur du service d'animation, M. Claude Noisieux, directeur de l'équipement et M. Kenneth Georges, directeur des relations publiques.

En outre, M. Gaston Jalbert, directeur de l'ensemble folklorique "Farandole", de Chicoutimi, a charge du service des relations avec la population locale, domaine auquel on a voulu, cette année, donner une importance particulière. Pour renseignements: 276-0619 ou 384-3410.

Causerie sur la Roumanie

Sous les auspices du Petit Théâtre roumain de Montréal, une conférence sera donnée aujourd'hui, à 5 h de l'après-midi, en la salle paroissiale Roumaine, 3490, rue Iberville, angle Rachel, et l'entrée y sera libre.

Ce sera une causerie sur la Roumanie, illustrée de magnifiques diapositives. Elle sera donnée par Mme Cella Neamtu, qui en est à son premier séjour à Montréal, venant de Paris où elle habite depuis 10 ans. Ethnologue d'expérience, Mme Neamtu est roumaine de



Mme Cella NEAMTU

naissance; elle démontrera comment sa nation a été "productrice de grandes valeurs universelles".

petit mémo

Le public est invité à visiter la magnifique exposition d'artisanat qui est ouverte à l'Aréna de St-Léonard, 5300, boul. Robert. Il y sera admis gratuitement jusqu'à 8 h, ce soir, et demain, de 1 h à 6 h. Au même endroit, demain, à 2 h 30 de l'après-midi et à 8 h, du soir, ce sera le grand gala de patinage artistique (entrée libre).

Demain soir, à 8 h, M. Guy Landry, du Conseil canadien des Arts populaires, sera le conférencier au caucus sur les arts folkloriques. Cette rencontre se tiendra au Centre culturel Calixa-Laval, 3819, av. Calixa-Laval, au parc Lafontaine, et portera sur les festivals populaires au Québec. En outre, M. Denis Lessard y parlera du folklore dans la région de Hull, et M. Michel St-Louis, de la gigue au Québec (entrée libre).

X X X

Le couple musical des Séguin est de retour d'une fructueuse tournée dans l'Ouest canadien. Il donnera un spectacle, demain soir, à 7 h 30, au Centre culturel de l'Est, 2351, rue Chamby. On y applaudira aussi Jim Corcoran, du groupe Jim et Bertrand, ainsi que le compositeur-interprète Yves Chouquette. Renseignements: 872-2245.

Un chœur américain

Montreal accueille en fin de semaine le chœur d'hommes et d'enfants de St. Peter's Church, de Worcester, Mass. Cet ensemble vocal interprétera la "Messe en temps de guerre" (Parukennesse), de Haydn, ce soir, à 5 h, en l'église St-Patrice, boul. Dorchester.

Demain après-midi, à 4 h, on l'entendra à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal. Ce chœur est dirigé par le professeur Louis Curran; ses solistes sont: Brian Rano et Robert Costello soprani; Michael Loftus et John Homko, tenors; Thomas Edwards, basse. L'entrée y sera libre.

Demain après-midi, à 2 h 30, ce sera la 3e causerie de la présente série. Elle sera donnée par le père Maurice Carrière, C.S.C., qui a choisi comme thème: "Jésus parmi nous aujourd'hui: vivant, le Christ nous invite au don de nous-mêmes". Suivra un échange où chacun pourra poser des questions ou apporter un témoignage vécu. Entrée libre pour tous (733-8211).

Causerie à l'Oratoire

Les "Rencontres évangéliques" se poursuivent avec succès, à l'Auberge de l'Oratoire St-Joseph, 3800, chemin Reine-Marie.

Demain après-midi, à 2 h 30, ce sera la 3e causerie de la présente série. Elle sera donnée par le père Maurice Carrière, C.S.C., qui a choisi comme thème: "Jésus parmi nous aujourd'hui: vivant, le Christ nous invite au don de nous-mêmes". Suivra un échange où chacun pourra poser des questions ou apporter un témoignage vécu. Entrée libre pour tous (733-8211).

Le Festival Arlequin 74

La section culturelle du Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal offre de nouveau, au grand public, son Festival Arlequin comprenant une série de spectacles de mime et de théâtre conçus et présentés par différents groupes de jeunes amateurs.

Le Festival Arlequin 74 se déroulera aujourd'hui et demain, de midi à minuit, à l'Auditorium de la polyvalente Père-Marquette, 5960, rue

Marquette, angle Bellechasse. Les spectacles se succéderont tout le long de ces deux jours, avec une durée de 10 à 60 minutes.

Une fête pour M. Prud'homme

Une fête se déroulera ce soir, dès 9 h, pour marquer le 10e anniversaire de vie politique de M. Marcel Prud'homme, député fédéral de Montréal-St-Denis. Elle se tiendra à l'Auditorium St-Vincent-Ferrier, 8145, rue Henri-Julien, angle Jarry, sous les auspices de l'Association libérale fédérale de ce comté. Pour renseignements: Mlle Bourret (388-1483) ou Mme Annie Bérubé (277-4498).

Des livres à St-Hyacinthe

Plus de 500 personnes ont été invitées à une réception qui aura lieu demain, de 5 h à 7 h, au mess des officiers du manège militaire de St-Hyacinthe. Comme prix d'entrée, chaque invité devra y apporter un livre.

C'est que cette réception est organisée au profit de la Bibliothèque municipale de St-Hyacinthe, sous le patronage du maire Grégoire Girard et son épouse. Elle sera sous la présidence d'honneur du nouveau lieutenant-colonel Robert Malouin, député de Drummondville.

Grand succès à Laval

De nouveau, un grand succès a couronné le spectacle annuel de la "Revue sur Glace" présenté par le Club de patinage artistique de Laval, au Centre sportif de St-Vincent-de-Paul. Plus de 15.000 personnes ont assisté aux 4 représentations données en fin de semaine dernière.

Les spectateurs ont été tout simplement émerveillés par les 550 jeunes patineurs et patineuses qui, à chaque représentation, ont offert des mouvements d'ensemble, des soli, des numéros classiques et de la comédie, tous bien au point et très intéressants, en des costumes bien choisis et fort attrayants.

La confection de quelque 1.800 costumes, comme la réalisation du spectacle et le maintien du Club de patinage de Laval, vont au crédit d'une formidable équipe de 400 bénévoles et d'un dynamique conseil d'administration dont M. Paul Roy est le président actuel.

Un champion

Il importe de souligner le fait que le Club de patinage artistique de Laval groupe pas moins de 1.550 patineurs et patineuses répartis en 14 écoles, à travers la municipalité. Ce sont les sections: Senior, Intermédiaire et Junior, ainsi que les écoles de: Auteuil, Chomedey, Duver-

nay, Fabreville, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Ste-Dorothee, St-François, Ste-Rose, Laval-Ouest, St-Vincent-de-Paul et Vimont.

Une équipe de 15 professeurs professionnels s'occupe de la formation des jeunes dans le patinage artistique. Elle bénéficie de la collaboration de la Récréation municipale qui lui accorde de nombreuses heures de glace dans les arènes de la Ville.

A son spectacle de '74, le Club de patinage de Laval avait comme invité spécial le grand champion mondial de patinage en style libre: Toller Cranston. Véritable virtuose du patin, Toller a soulevé l'enthousiasme des spectateurs par son brio, sa maîtrise et son talent d'artiste.

Toller Cranston, surnommé à juste titre "le patineur du siècle", a alors célébré, à Laval, son 25e anniversaire de naissance; il y a retrouvé avec joie son tout premier professeur: Eva Vasak, qui lui a présenté un gâteau de fête sur la glace du Centre sportif, sous une chaleureuse ovation de la foule.

Le Club de patinage artistique de Laval va de progrès en progrès; on peut sûrement prévoir que de vrais champions jailliront de ses rangs dans un avenir très prochain!



La troupe folklorique "les Tournesols" (ci-haut), ne compte plus les spectacles qu'elle a donnés depuis sa fondation en 1969. Sous le thème "Images d'hier: richesses d'aujourd'hui", elle présentera une merveilleuse carte postale d'autrefois dans le grand spectacle qu'elle offrira au public, ce soir, à 8 heures, et demain après-midi, à 2 h 30, à la polyvalente Cavalier de LaSalle, 9199, rue Centrale, à Cité de LaSalle. Ses 35 danseurs et danseuses spécialisés en folklore du Canada français, y donneront six suites de danses, dont "la Noce au Québec" et "l'Ouest canadien se raconte", sous la direction artistique de Richard Gingras. En outre, un choix de refrains folkloriques y seront interprétés par le chœur "les Estriens" dirigés par Claude Aubin. Renseignements: 364-4226.

La pyrolyse: procédé d'avant-garde pour le traitement des déchets

par André CHENIER

Que d'ordures à Montréal! Le service municipal de la voie publique estimait, en 1971, que la production d'ordures solides seulement, de source domestique et commerciale ou rejets et laissés pour compte sur la chaussée, s'élevait à 4,231,000 tonnes l'an, ou 6,7 livres par personne par jour, ce qui se compare à 7 livres par personne par jour dans l'ensemble des États-Unis.

Cette production de rebuts, qui n'englobe ni les déchets liquides ni les rebuts industriels, agricoles et miniers, représente environ 63 pour cent de toute la production de déchets urbains solides au Québec et, pourtant, on n'en recueille qu'environ 55 p.c. pour élimination.

Que faire de tout ça pour éviter les odeurs nauséabondes, la détérioration du milieu, la prolifération des microbes et des rongeurs?

Éliminer bien sûr, mais l'élimination par les méthodes les plus usuelles, y compris le dumping dans des dépotoirs à ciel ouvert, qui sera formellement interdit sous peu au Québec, n'est pas d'un rapport économique bien vertigineux, ni pour les municipalités ni pour les payeurs de taxes. L'enlèvement des rebuts coûte approximativement \$2 la tonne, tandis que l'enfouissement sanitaire ou l'incinération coûte au bas mot \$8 la tonne: tout revenu s'envole avec la fumée.

Recyclage

Mais le recyclage — mot fort à la mode — est là pour amortir les coûts et optimiser les profits économiques et écologiques du traitement des déchets.

Déjà certains incinérateurs sont outillés pour fournir à des usagers, en même temps que le service d'oblitération des déchets, de l'énergie d'appoint comme la chaleur ou l'électricité.

C'est le cas du nouvel incinérateur de Québec, qui vendra de la vapeur pour chauffage industriel à une compagnie voisine, l'Anglo Canadian Pulp and Paper. L'incinérateur des Carrières, à Montréal, permet déjà de chauffer de gros immeubles en détruisant 1,200 tonnes de déchets par jour.

La St-Louis Electric Power Co. — et l'Hydro-Québec songerait à l'imiter dans la région de Toronto — gagne sur tous les tableaux: les gens payent pour déposer leurs déchets sur son terrain; ces déchets sont mêlés à du charbon pour alimenter une centrale thermique et la compagnie vend l'électricité ainsi produite; de plus, la société touche de la ville un certain pourcentage de la taxe prélevée pour l'enlèvement des ordures.

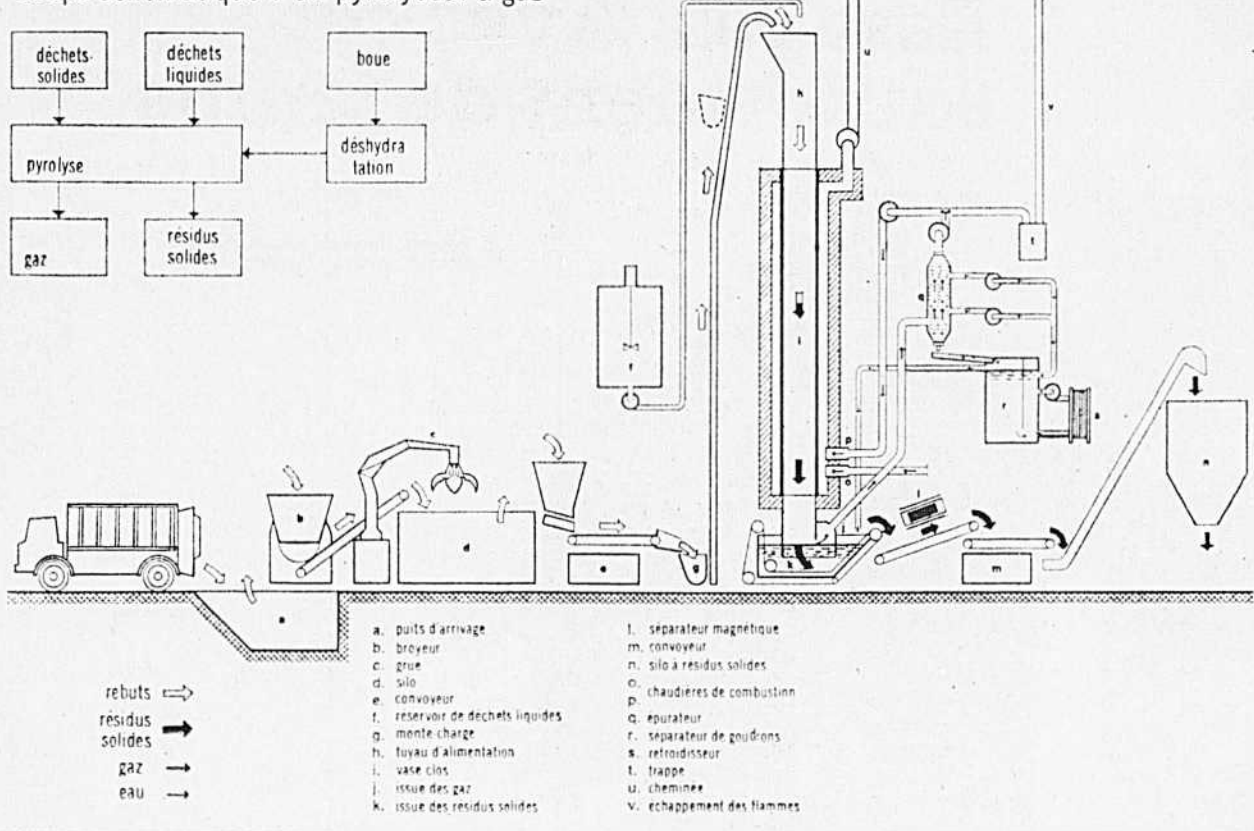
La pyrolyse

Mais il y a mieux, semble-t-il, que l'incinération ou la transformation des déchets en engrais pour abaisser la cote pollution et accroître le facteur rentabilité.

C'est la pyrolyse dont nous parlent deux chercheurs de l'IREQ, MM. André Chamberland et Antoine Théorêt.

La pyrolyse est un procédé physico-chimique bien connu dans l'industrie

Coupe schématique d'un pyrolyseur à gaz



pour la distillation du bois et du charbon, ou le craquage des fractions lourdes du pétrole en leurs diverses composantes. Ce procédé consiste à gazéifier des matières organiques par la seule action de la chaleur en atmosphère inerte. Et comme près de 70 p.c. des déchets d'origine urbaine se composent de matières organiques, les possibilités sont vastes...

MM. Chamberland et Théorêt croient que, pour la même capacité de traitement, l'usine de pyrolyse des déchets coûte à peu près autant qu'un grand incinérateur tant en immobilisation qu'en amortissement et en exploitation.

Mais la pyrolyse comporte plus d'avantages que l'incinération. Par exemple, la vapeur des incinérateurs ne peut être entreposée et doit être utilisée promptement sous peine de perdre sa valeur calorifique. La pyrolyse, elle, engendre des gaz ou des liquides combustibles qui peuvent s'entreposer pour usage ultérieur... ou retourner dans le circuit pour perpétuer le processus.

Aux USA

Trois grands projets d'usine de pyrolyse de déchets sont en voie de réalisation aux États-Unis. Baltimore fait construire, par une filiale de Monsanto, un pyrolyseur qui pourra transformer 1,000 tonnes de déchets par jour en un gaz synthétique de faible pouvoir calorifique (soit entre 400 et 600 BTU par pied cube comparativement à 1,000 BTU par pied cube pour le gaz naturel). Pour obtenir ces gaz, les déchets sont broyés et chauffés à des températures supérieures à 1,500 F. Les gaz seront brûlés sur place pour produire de la vapeur d'eau, qui

sera vendue à la Baltimore Gas and Electric et servira à la génération d'électricité.

Une autre méthode, employée à San Diego, permet de transformer les déchets en un fuel à très faible teneur en soufre. Mêlé à de l'huile type "Bunker no 6", ce fuel pourrait abaisser la teneur en soufre du mazout de 26 à 1,5 pour cent, ce qui serait la norme prochainement permise au Québec. La quantité d'huile ainsi produite serait du même coup sensiblement accrue, avec ce que cela peut représenter comme réduction de coûts. La production du fuel pyrolytique n'exige, par ailleurs, qu'une consommation d'énergie calorifique inférieure à celle qu'exige la production de gaz pyrolytiques: la température est de moins de 1,000 F.

Les résidus non-combustibles de la pyrolyse, comme la ferraille, sont aussi recyclables ou peuvent servir à des procédés d'affinage. Enfin, les fuels pyrolytiques pourraient trouver des débouchés dans l'industrie pétrochimique... ne serait-ce que pour la production de ces sacs à vidanges en polythène, dont le prix a plus que doublé en un an.

L'huile pyrolytique pourrait alimenter en combustible la seule centrale thermique dont dispose le Québec, celle de Tracy, qui ne fonctionne cependant que pour répondre aux demandes de pointe. Mais le Québec trouverait peut-être de meilleurs débouchés pour ce produit dans les régions où les centrales thermiques sont encore prédominantes.

Des réserves

Si intéressante qu'apparaissent la pyrolyse comme moyen d'atténuer la

pollution urbaine, ou comme procédé de recyclage industriel, il ne faudrait pas surestimer ses avantages. Du point de vue énergétique, l'apport est et restera minime en regard de ce que nous apportent les méthodes traditionnelles ou de ce que doivent nous apporter des méthodes plus avant-gardées.

Du point de vue technique, la pyrolyse des déchets n'a pas encore fait ses preuves et le problème du chlore, comme sous-produit du traitement des matières organiques, n'est pas tout-à-fait résolu.

Il faudra aussi déterminer ce que pourrait être un marché québécois des fuels et gaz pyrolytiques, quand ces produits de recyclage peuvent être chimiquement différents en raison d'une composition différente des matières premières.

Enfin, une étude de M. L. L. Anderson, de l'Université de l'Utah, indique qu'il serait difficile d'amasser un volume de déchets suffisants pour être en mesure de produire l'équivalent de 6 p.c. de nos besoins actuels en combustible.

Comme le disent si bien MM. Chamberland et Théorêt: "Trop de partisans de ces techniques ont tendance à surestimer, d'une part, les volumes de déchets facilement accessibles et à sous-estimer, d'autre part, les difficultés à recueillir sur un territoire délimité des quantités suffisantes de déchets pour assurer la rentabilité d'une telle opération".

Montréal et l'Île Jésus n'auront pas la "cueillette" facile en l'an 2,000. On prévoit, en effet, que la production des seuls déchets urbains y sera alors d'au moins 7 millions de tonnes par an.

Le processus de la stimulation nucléaire pour extraire le gaz naturel déçoit beaucoup

SAN FRANCISCO — Un programme établi par la Commission de l'énergie atomique en vue de doubler les réserves nationales de gaz naturel, grâce à un processus appelé "stimulation nucléaire", se trouve en panne par suite du résultat décevant d'un test au Colorado, près de Meeker, le 17 mai dernier.

Le test, inscrit dans le projet "Rio Blanco", impliquait le déclenchement simultané de trois explosions nucléaires — équivalent à mettre le feu à 90,000 tonnes de TNT — afin de libérer du gaz emprisonné dans le roc à plus d'un mille au-dessous de la surface. Ce procédé avait été précédemment mis à l'essai à deux reprises, mais, chaque fois, il s'agissait d'une explosion simple et non triple.

Notons tout de suite que les géologues estiment à 300 trillions de pieds cubiques la quantité totale de gaz que recèle le roc souterrain du sud-est du Wyoming, de l'est de l'Utah, du nord-ouest du Colorado. Hors ces trois gisements, les ressources connues aux États-Unis atteignent 290 trillions de pieds cubes.

La détonation du "Rio Blanco", un succès en tant que telle, a causé moins de dommages aux ranches des environs que n'en avaient prévus certains critiques. Depuis, toutefois, le vaste projet fondé sur la "stimulation nucléaire" connaît maints et maints ennuis.

À Denver, M. Teno Roncalio, représentant démocrate du Wyoming à Washington, a déclaré lors d'une conférence sur l'énergie, que la technologie de la stimulation nucléaire déçoit de plus en plus, que le problème de la contamination radioactive reste sans solution, bien que le gouvernement fédéral ait dépensé \$34 millions, au cours de dix années, pour la mise au point de ce processus qui est un gaspillage et qui peut présenter des dangers.

M. Roncalio a révélé que la production de gaz résultant des trois explosions provoquées à ce jour — à Farmington, Nouveau-Mexique, projet

"Gasbuggy"; à Rifle, Colorado, en 1969, projet "Rulison"; à Meeker, projet "Rio Blanco" — n'a pas atteint le volume escompté. Le même homme politique, membre, de surcroît, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des représentants, a ajouté qu'en plus des subventions fédérales les responsables de la mise au point du processus de la "stimulation nucléaire" ont reçu des contributions financières privées vraiment substantielles.

Pour soutenir tout le gaz naturel des États du Colorado, du Wyoming et de l'Utah, selon M. Teno Roncalio, il faudrait peut-être 13,000 puits — nombre inacceptable pour raison de sécurité — et des fonds de l'ordre de \$351 milliards — prix prohibitif au point de vue économique. Enfin, il a souligné qu'il existe déjà une nouvelle méthode d'extraction du gaz naturel: l'"hydrofracture". Il incite le gouvernement à accorder des subventions plus considérables pour le développement de cette méthode plutôt que de continuer à verser des subsides à l'organisme qui tient pour la "stimulation nucléaire", procédé qui créerait des problèmes, encore sans solution, touchant la contamination par radioactivité des eaux souterraines, de l'air et du gaz lui-même.

Les critiques dont a fait l'objet le processus nucléaire ont encouragé divers groupes concernés, des "écologistes", des "ranchers", en particulier, à demander aux autorités gouvernementales de mettre fin aux tests du genre "Rio Blanco".

En outre, le désappointement causé par ce dernier retardé le financement de la réalisation du projet "Wagon Wheel" qui doit aboutir à l'explosion quintuple d'une charge nucléaire de 100 kilotonnes (un kilotonne égale 1,000 tonnes de TNT) — cinq détonateurs fonctionneront successivement, à intervalles de 5 minutes, sous terre.

En fait, ce quatrième projet ne saurait être mis en oeuvre, si tant est qu'il le soit un jour, avant trois ou quatre ans, tout au moins.



Oui, je vous le concède, mon Charlot de facteur est presque en chômage. Mais je songe quand même à demander des subventions au gouvernement de monsieur Trudeau, parce que ma chronique est génératrice d'emplois. Ainsi, le service télégraphique de Rimouski n'a pas dérogé de la semaine, puisque j'ai reçu pas moins de 9 télégrammes, en plus d'une lettre "livraison très spéciale" et de quatre appels téléphoniques.

Voilà pourquoi je m'enlève qu'en dépit de la grève des postes, plusieurs correspondants arrivent à me rejoindre pour me transmettre leurs réponses, bonnes ou fausses, alors que mon "boss" n'a pas trouvé le moyen de me rejoindre, pour me remettre mes payes. Ça fait exactement trois semaines que je vis sur le bien-être social, sur les tartes au sucre à Marie-Rose et sur les (...) à Florence. Ces derniers sont de loin les plus confortables.

Je puis d'ores et déjà vous l'affirmer bien haut: je suis maintenant un fermier dans toute la force du mot. J'ai une terre, un peu d'équipement aratoire, une ménagerie, une tasserie, et je suis pauvre.

Mais je ne suis pas que ça: je suis également fatigué. Tout simplement parce que j'ai enlevé, aujourd'hui, une roue arrière de tracteur. J'ai là une bonne colle pour les non-agricoles et les urbains. Je serais en effet fort curieux de savoir combien de personnes, parmi les forts en mathématiques, peuvent me donner le poids approximatif d'une roue arrière de tracteur. Je pourrais bien vous faire languir afin que vous eussiez le temps de mesurer la profondeur de vos ignorances, mais je vous le dis tout de suite, afin que vous puissiez enregistrer des renseignements aussi essentiels.

Une roue arrière de tracteur, ça pèse généralement plus de 700 livres. Par là même occasion, je vous signale que si je n'ai pas marqué de gains importants du côté matière grise, je pourrais vous étonner côté biceps. Quant à Florence, c'est surtout du côté pectoral qu'elle a profité.

Connaissez-vous l'art de saboter une bonne blague? Un flic GTO que je ne nommerai pas me dit:

"Savez-vous pourquoi mes voisins m'appellent blé-d'Inde?" Et il ajoute que c'est parce qu'il "m'haissent". Voilà un autre flic qui ne va pas m'aimer, mais ça ne me fait rien parce que, moi aussi, je l'appelle blé-d'Inde.

Ma Lolo en or veut savoir s'il y a une forêt sur ma ferme. Je ne sais pas si on peut appeler ça une forêt, mais il y a un boisé suffisamment grand pour que l'on puisse y jouer à la cachette. Jouez-vous avec moi?

Monsieur Guy W.-Richard, GTO, et mathématicien patenté par surcroît, trouve exagéré que Gérard aie un mat de 144 pieds. Est-ce ma faute à moi si ce cher Gérard voulait offrir un lieu d'escale pour les oiseaux qui font les vols transatlantiques? Et puis, si Gérard a un mat, moi j'ai un mas. Ce qui prouve au moins mes activités de cricrivers.

C'est qui qui sera ma grosse tête cette semaine? C'est monsieur Raymond Mimeault, du 56 avenue de la Montagne, à Québec. D'abord parce qu'il est de ma ville natale, ensuite parce que c'est ma première grosse tête de Québec, et pour beaucoup d'autres bonnes raisons. (M. Mimeault m'a téléphoné sa bonne réponse).

Incidemment, je vous souligne que lorsque les postiers daigneront me faire parvenir mon courrier, j'accorderai des grosses têtes rétroactives (je n'ai pas dit radioactives) soit au rythme de deux par semaine, afin que vos lettres livrées à posteriori ne fussent point écrites en vain. En attendant, vous pouvez toujours me télégraphier vos réponses si le cœur vous en dit, je choisis mes grosses têtes parmi les quelques télégrammes que je reçois.

Je ne vous en dis pas davantage, d'abord parce que je dois me lever à cinq heures demain matin, pour aller faire mon "train" et mon "barba", et ensuite parce que.

Salut mes chéries, même si je suis furieux après vous. En effet, pas une seule femme ne m'a téléphoné sa réponse cette semaine. Tourlou quand même et "adresses-moi" vos réponses à: code régional 418, 736-4622. Avis, avis, je n'accepte pas les frais virés.

J. C.

L'énigme du vol d'un monokini

Un agent pas très fûté de Bic arrête trois (3) hommes, qu'il soupçonne d'avoir volé le monokini de Florence. L'un d'eux est vraiment coupable, mais l'agent n'arrive pas à résoudre cet énigme.

Gérard Voyer: Je n'ai pas volé. Harold Smyth non plus.

Harold Smyth: Gérard Voyer n'a pas volé. Charlot Lavoie est coupable.

Charlot Lavoie: Je n'ai pas volé.

C'est Gérard Voyer.

Pendant l'interrogatoire, on a appris que l'un d'eux est un homme distingué, que le deuxième est un citoyen paisible, et que le troisième est un bagarreur né. Leurs noms, Gérard Voyer, Harold Smyth, et Charlot Lavoie.

Chacun prononce deux phrases:

ZED-13 et l'ÉNIGME des DALLES

SOIT (N) LE NOMBRE DE DALLES ACHETÉES, (T) LE NOMBRE DE DALLES LIVRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (P) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (S) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (E) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (D) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (I) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (N) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (O) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (U) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (M) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (L) LE NOMBRE LITRÉES POUR LE TROISIÈME TRAITÉ, (R)

EATON

Vous aimez les tournois...
Vous aimez voir jouer les
champions...
Vous voulez les imiter...
Essayez! Avec cet
équipement de tennis.



3 balles par boîte. **349** la boîte

Sortie 7 de l'autoroute Laval